

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES PAIRES NOM/VERBE SÉMANTIQUEMENT ET FORMELLEMENT RELIÉES EN
LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE

PAR

AMÉLIE VOGHEL

JANVIER 2006

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice, Anne-Marie Parisot. Merci pour ta patience, ta générosité, ta rigueur dans le travail et ton enthousiasme contagieux. Merci de m'avoir si chaleureusement dès mon arrivée à l'UQÀM fait une place au sein du groupe de recherche et de m'avoir initiée à la recherche. C'est en grande partie grâce à toi que j'ai envie de poursuivre dans cette voie. Je tiens aussi à remercier mes lecteurs, Denis Bouchard et Lucie Ménard pour leurs questions et leurs précieux commentaires.

Merci aux membres du groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd, sans qui ce travail de recherche n'aurait pu être ce qu'il est. Merci à Lynda Lelièvre pour tes réponses à mes questions pas toujours claires. Merci à Suzanne Villeneuve pour la vérification minutieuse de mes transcriptions et ton sourire de tous les jours. Merci à Louis-Félix Bergeron d'être passé par là avant moi et ainsi d'avoir été ma preuve vivante qu'il est possible de finir et que ça se passe bien! Merci à Dominique Machabée pour la relecture fine de mon travail ainsi que pour toutes les séances de « dédramatisation », dont j'avais de plus en plus fréquemment besoin vers la fin. Merci « les filles » pour vos encouragements, pour toutes nos discussions passionnées et surtout pour votre amitié. Merci à Carole Pilon pour les superbes illustrations et pour les petites herbes qui font du bien!

J'aimerais aussi adresser un merci tout particulier aux personnes qui ont gentiment donné de leur temps pour participer à mon expérimentation.

Et finalement, je tiens à remercier tous les gens qui, de près ou de loin, m'ont encouragée à persévérer. Merci à mes parents et à Camille, ma soeur, de votre soutien et de votre compréhension. Merci à Catherine et les filles pour m'avoir aidée à me changer les idées. Et finalement, merci à Beau, l'amour de ma vie, pour ton écoute, ta patience et tes précieux commentaires. Merci pour ta compréhension et ta générosité mais surtout, merci de tout simplement être dans ma vie.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES SIGLES.....	xiii
RÉSUMÉ.....	xiv
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
INTRODUCTION À LA LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE.....	4
1.1 Les caractéristiques distinctives des langues signées.....	4
1.1.1 La simultanéité : conséquences phonologiques et morphosyntaxiques.....	6
1.1.2 La motivation des formes visuo-gestuelles.....	8
1.1.3 L'utilisation de l'espace tridimensionnel.....	11
1.2 Éléments phonologiques des signes.....	13
1.2.1 La configuration manuelle.....	14
1.2.2 Le lieu d'articulation.....	15
1.2.3 Le mouvement.....	17
1.2.4 L'orientation.....	19
1.2.5 Le comportement non manuel.....	19
1.3 Éléments de morphosyntaxe.....	23
1.3.1 L'assignation du nom à un <i>locus spatial</i>	23
1.3.2 L'accord verbal.....	25
1.3.3 L'aspect.....	28
1.3.4 Les constructions de complément du nom.....	31
1.3.5 La négation.....	32
1.4 Conclusion.....	34

CHAPITRE II

LES CATÉGORIES NOM ET VERBE EN LANGUES SIGNÉES : UNE QUESTION DE

FORME?	36
2.1 Descriptions des paires nom/verbe dans les langues signées	38
2.1.1 Paires nom/verbe formellement distinctes en forme de citation.....	38
2.1.2 Paires formellement identiques en forme de citation	45
2.1.3 Paires nom/verbe en contexte.....	46
2.2 Comment distinguer les noms des verbes en langue des signes québécoise?	47
2.3 Les objectifs	48
2.4 Conclusion.....	49

CHAPITRE III

FONDEMENTS THÉORIQUES	50
3.1 Le langage et les possibilités antérieures.....	50
3.1.1 L'ordre des signes en langue des signes québécoise	55
3.2 La catégorisation	56
3.2.1 La notion de catégorie linguistique	57
3.3 La distinction entre nom et verbe dans les langues signées	60
3.3.1 L'aspect	65
3.3.2 L'utilisation de l'espace	65
3.3.3 Les constructions de compléments du nom.....	67
3.3.4 La négation.....	68
3.3.5 Le comportement non manuel : l'oralisation et les comportements de la bouche.....	68
3.3.6 L'implication corporelle.....	69
3.3.7 L'ordre des signes	70
3.3.8 Hypothèses	72

CHAPITRE IV

MÉTHODOLOGIE	74
4.1 La constitution de notre corpus	74
4.1.1 Le corpus I.....	75
4.1.2 Le corpus II	80
4.1.3 Analyse.....	81
4.2 Conclusion.....	84

CHAPITRE V

LE MOUVEMENT DES NOMS ET DES VERBES DE LA LANGUE DES SIGNES

QUÉBÉCOISE	85
5.1 Description du mouvement des noms et des verbes de la langue des signes québécoise	85
5.1.1 Le mouvement des noms et des verbes du corpus Ia.....	88
5.1.2 Le mouvement des noms et des verbes du corpus Ib	95
5.1.3 Le mouvement des noms et des verbes du corpus II	101
5.2 Discussion	103
5.3 Conclusion.....	107

CHAPITRE VI

LES CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES DES NOMS ET DES VERBES DE LA
LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE

108	
6.1 Description des caractéristiques distinctives des noms et des verbes de la langue des signes québécoise.....	108
6.1.1 Les caractéristiques distinctives des noms et des verbes du corpus Ia.....	108
6.1.2 Les caractéristiques distinctives des noms et des verbes du corpus Ib.....	111
6.1.3 Les caractéristiques distinctives des noms et des verbes du corpus II	121
6.2 Discussion	130
6.2.1 L'oralisation et les comportements de la bouche	130
6.2.2 L'utilisation de l'espace	131

6.2.3	Les constructions de complément du nom	133
6.2.4	La négation.....	134
6.2.5	L'aspect	134
6.3	Les items indifférenciés.....	135
6.4	Conclusion.....	136
CONCLUSION.....		138
ANNEXE A		
CONVENTION DE TRANSCRIPTION		140
ANNEXE B		
QUESTIONNAIRE ÉLECTRONIQUE		143
ANNEXE C		
FORMULAIRE DE CONSCTEMENT		145
ANNEXE D		
LISTE DES OBJETS UTILISÉS POUR L'ÉLICITATION.....		147
RÉFÉRENCES.....		149

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
1.1	VACHE.....	10
1.2	BICYCLETTE.....	10
1.3	BRANCHE.....	11
1.4	1-DONNER-3.....	11
1.5	TRAVAILLER.....	15
1.6	FAIRE-ATTENTION.....	15
1.7	L'espace neutre.....	15
1.8	L'espace d'épellation.....	15
1.9	MAMAN.....	16
1.10	PAPA.....	16
1.11	ARRÊTER.....	18
1.12	PAPIER.....	18
1.13	PAPIER.....	19
1.14	ÉCOLE.....	19
1.15	RIRE.....	21
1.16	RIZ.....	21
1.17	DONNER.....	29
1.18	DONNER-A-TOUS.....	29
1.19	TRAVAILLER.....	30
1.20	TRAVAILLER-LONGTEMPS.....	30

1.21	CHANGER-PETIT-A-PETIT.....	30
1.22	CONNAÎTRE.....	33
1.23	NE-PAS-CONNAÎTRE.....	33
1.24	PENSER.....	34
1.25	NE-PAS-PENSER.....	34
2.1	CHAISE.....	37
2.2	S'ASSEOIR.....	37
2.3	ENSEIGNEMENT.....	37
2.4	ENSEIGNER.....	37
2.5	AIRPLANE.....	41
2.6	TO-FLY.....	41
2.7	BROOM.....	41
2.8	TO-SWEEP.....	41
2.9	HAMMER.....	41
2.10	TO-HAMMER.....	41
2.11	TO-EAT.....	42
2.12	TO-EAT-UP.....	42
2.13	CAMÉRA.....	44
2.14	FILMER.....	44
3.1	Structure de la proposition en ASL (Neidle <i>et al.</i> 2003 : 3).....	71
5.1	Le mouvement des noms et des verbes du corpus Ia.....	89
5.2	Le mouvement des noms du corpus Ia : détail.....	91
5.3	Le mouvement des verbes du corpus Ia : détail.....	91
5.4	Le mouvement des noms et des verbes du corpus Ib.....	96

5.5	Le mouvement des noms du corpus Ib : détail.....	98
5.6	Le mouvement des verbes du corpus Ib : détail.....	98
6.1	Les caractéristiques phonologiques des noms et les verbes du corpus Ia.....	110
6.2	Les caractéristiques phonologiques des noms et les verbes du corpus Ib.....	112
6.3	Les caractéristiques phonologiques des noms et des verbes du corpus II.....	122

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1.1	Propriétés des articulateurs et des systèmes perceptuels impliqués dans les modalités auditivo-orale et visuo-gestuelle.....	5
2.1	Répartition des noms et verbes des paires nom/verbe en fonction des caractéristiques temporelles du mouvement (Supalla et Newport, 1978)...	40
2.2	La répétition et la longueur du mouvement dans les paires nom/verbe formellement distinctes.....	43
2.3	Les paires nom/verbe de la LSQ dont les membres présentent une distinction de forme (Source : Bouchard <i>et al.</i> , 2003).....	45
2.4	Les paires nom/verbe de la LSQ dont les membres sont formellement identiques (Source : Bouchard <i>et al.</i> , 2003).....	46
3.1	Les différentes réalisations de l'aspect en LSQ.....	65
3.2	Les caractéristiques distinctives du nom et du verbe en LSQ retenues pour l'expérimentation.....	73
4.1	Informations relatives aux participants.....	76
4.2	Les paires nom/verbe du corpus élicité.....	78
4.3	Les éléments à éliciter avec chacun des participants.....	78
4.4	Nombre total de productions à analyser.....	80
4.5	Les informations générales relatives aux items décrits.....	82
4.6	Les caractéristiques formelles des items.....	82
4.7	Les caractéristiques morphosyntaxiques permettant d'identifier un verbe.	83
4.8	Les caractéristiques morphosyntaxiques permettant d'identifier un verbe (suite).....	83
4.9	Les caractéristiques morphosyntaxiques permettant d'identifier un nom...	83
5.1	Nombre total d'items du corpus I analysés.....	88

5.2	Le mouvement des noms et des verbes du corpus Ia.....	89
5.3	Le mouvement des noms et des verbes du corpus Ib.....	95
5.4	Nombre total de noms et de verbes du corpus II.....	101
5.5	Le mouvement des noms et des verbes du corpus II	102
5.6	Les paires nom/verbe formellement identiques du corpus II en fonction de leur mouvement.....	102
5.7	Les paires nom/verbe formellement distinctes du corpus II en fonction de leur mouvement.....	103
5.8	Nombre d'occurrences des noms et des verbes du corpus I, pour les sept participants.....	105
6.1	Les caractéristiques phonologiques des noms et des verbes du corpus Ia..	109
6.2	Les caractéristiques phonologiques des noms et des verbes du corpus Ib..	111
6.3	Les caractéristiques morphosyntaxiques distinctives des noms du corpus Ib.....	113
6.4	Les caractéristiques morphosyntaxiques distinctives des verbes du corpus Ib.....	113
6.5	Types de marques d'utilisation de l'espace apparaissant avec les items cibles du corpus Ib.....	114
6.6	L'assignation et la réutilisation de <i>loci</i> en fonction de la catégorie de l'item cible.....	114
6.7	Les caractéristiques phonologiques des noms et des verbes du corpus II...	121
6.8	Les caractéristiques morphosyntaxiques distinctives des noms du corpus II.....	122
6.9	Les caractéristiques morphosyntaxiques distinctives des verbes du corpus II.....	122
6.10	Types de marques d'utilisation de l'espace apparaissant avec les items cibles du corpus II.....	124

LISTE DES SIGLES

ASL	Langue des signes américaine (American Sign Language)
Auslan	Langue des signes australienne (Australian Sign Language)
BSL	Langue des signes britannique (British Sign Language)
DGS	Langue des signes allemande (Deutsche Gebärdensprache)
LIS	Langue des signes italienne (Lingua italiana dei segni)
LSC	Langue des signes chilienne (Lengua de senas chilena)
LSF	Langue des signes française
LSQ	Langue des signes québécoise
NTS	Langue des signes norvégienne (Norsk tegnspråk)
NZSL	Langue des signes néo-zélandaise (New Zealand Sign Language)

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur le problème de la catégorisation des éléments linguistiques en langue des signes québécoise (LSQ), plus particulièrement sur la distinction entre le nom et le verbe par l'entremise de paires composées d'un nom et d'un verbe dont le sens et la forme sont reliés. Deux types de paires nom/verbe ont été décrits : le premier est constitué d'éléments dont la forme se distingue par deux caractéristiques temporelles du mouvement : la longueur et la répétition. La distinction présente dans le mouvement de ces paires tend toutefois à se perdre en contexte. Cela a pour effet que les noms et les verbes sont susceptibles d'avoir la même forme phonologique en contexte sans que la valeur nominale ou verbale de l'élément ne soit affectée. Le deuxième type de paire est constitué d'éléments dont la forme est identique en forme de citation et en contexte. L'objectif de ce mémoire vise à décrire le mouvement des noms et des verbes de la LSQ, ainsi que le contexte dans lequel ils se trouvent afin de proposer une série de caractéristiques permettant de distinguer le nom du verbe en contexte en LSQ dans le but de déterminer quel type de propriétés (formelles ou morphosyntaxiques) permettent de déterminer la catégorie (nom ou verbe) à laquelle appartient un signe.

Afin d'y parvenir, deux types de corpus de la LSQ ont été analysés. Le premier est constitué de données élicitées (en forme de citation et dans le contexte d'une phrase) auprès de sept participants sourds. Le deuxième est constitué de productions naturelles d'un signeur sourd tirées d'une entrevue publique menée en LSQ.

Les résultats obtenus montrent que le mouvement des noms et des verbes en contexte est sujet à la variation et que la longueur et la répétition du mouvement ne constituent pas des critères qui permettent de les distinguer. De plus, nous avons montré que le mouvement des noms et des verbes en forme de citation est lui aussi sujet à la variation. Nous avons proposé, à l'instar de Bouchard *et al.* (2005), qu'il est possible d'utiliser les caractéristiques morphosyntaxiques suivantes afin de déterminer si l'élément dessert une fonction nominale ou verbale : l'utilisation de l'espace, la présence du marqueur possessif POSS., de la négation et de l'aspect. De plus, nous avons identifié les caractéristiques distinctives suivantes : l'emploi d'une préposition ou d'un adjectif numéral devant un signe permet d'identifier celui-ci en tant que nom, et la juxtaposition du nom et du verbe d'une paire nom/verbe dont les éléments sont sémantiquement et formellement reliés permet d'identifier la catégorie de chacun.

mots-clés : langue des signes québécoise, catégorisation, nom, verbe

INTRODUCTION

On retrouve en langue des signes québécoise (dorénavant LSQ) des paires composées d'un nom et d'un verbe dont le sens et la forme sont reliés (paires nom/verbe). Parmi celles-ci, il est possible d'en distinguer deux types : les paires formellement distinctes et les paires formellement identiques. Alors que les éléments de ces dernières partagent les mêmes constituants structurels, les éléments du premier type de paires se distinguent par deux caractéristiques temporelles du mouvement : la longueur et la répétition. Il a toutefois été proposé par Bouchard *et al.* (2005), à partir de données élicitées, qu'en contexte, les paires nom/verbe formellement distinctes ne conservent pas systématiquement leur distinction phonologique. Les noms et les verbes sont donc susceptibles d'avoir une même forme phonologique en contexte. Ce mémoire vise à décrire le mouvement des noms et des verbes de la LSQ, ainsi que le contexte dans lequel ils se trouvent afin de proposer une série de caractéristiques permettant de distinguer le nom du verbe en contexte en LSQ dans l'objectif de déterminer quel type de propriétés (formelles ou morphosyntaxiques) permettent de déterminer la catégorie (nom ou verbe) à laquelle appartient un signe.

Le premier chapitre constitue une introduction à la grammaire de la LSQ dans laquelle sont définis les présupposés nécessaires à la lecture de ce mémoire. Les particularités propres aux langues signées en général, et de la LSQ en particulier y sont abordées. Nous y décrivons particulièrement les éléments de phonologie de la LSQ nécessaires à l'analyse de notre corpus.

Le deuxième chapitre expose le problème de la distinction catégorielle que posent les paires nom/verbe de la LSQ, soit i) que la distinction contenue dans la forme du mouvement des noms et des verbes semble se perdre en contexte sans que soit affectée la valeur nominale ou verbale de l'élément, et ii) de déterminer quelles sont les caractéristiques qui permettent de faire la distinction entre un nom et un verbe. Nous y présentons les différentes descriptions formelles des deux types de paires qui ont été faites pour différentes langues signées. Considérant les questions que ces descriptions soulèvent, nous proposons pour ce mémoire

les objectifs suivants : 1) décrire le mouvement des noms et des verbes en forme de citation et en contexte et 2) décrire le contexte dans lequel se trouvent les noms et les verbes, afin de déterminer lesquels permettent de distinguer le nom et le verbe.

Le troisième chapitre présente les fondements théoriques sur lesquels repose notre recherche. Dans un premier temps, nous y présentons une proposition explicative du lien entre forme et sens dans la grammaire d'une part, et les propriétés logiquement antérieures au langage d'autre part (Bouchard, 1996 ; 2002). Dans un deuxième temps, nous présentons différentes propositions théoriques sur la catégorisation (Bruner, Goodnow et Austin, 1956 ; Rosch, 1973), et plus spécifiquement la notion de catégorie linguistique (Sapir, 1921 ; Robins, 1952 ; Jacobsen, 1979). Dans un troisième temps, nous présentons, telles que définies dans la littérature, les propriétés du nom et du verbe de façon générale, puis comme elles ont été décrites pour les langues signées (Supalla et Newport, 1978 ; Bouchard *et al.*, 2005). Ce cadre théorique nous amène à poser les deux principales hypothèses de ce mémoire quant à la distinction des éléments des paires nom/verbe en LSQ : 1) le mouvement phonologique ne suffit pas à distinguer les noms des verbes et 2) la distinction entre le nom et le verbe est possible à partir de caractéristiques morphosyntaxiques.

La description de notre démarche méthodologique est rapportée au chapitre IV. Nous y présentons les corpus que nous avons utilisés, ainsi que les caractéristiques des participants. Nous avons décrit deux types de corpus LSQ, soit un corpus que nous avons construit à partir de données élicitées (en forme de citation et dans le contexte d'une phrase), et un corpus de productions naturelles (entrevue publique). En seconde partie, nous présentons les grilles que nous avons construites ainsi que la démarche d'analyse.

Les chapitre V et VI présentent les résultats de notre description des noms et des verbes de la LSQ. Au chapitre V, nous décrivons la longueur et la répétition des éléments des paires nom/verbe sémantiquement et formellement reliées en forme de citation et en contexte. Au chapitre VI, nous décrivons le contexte dans lequel se retrouvent les éléments nom et verbe des paires nom/verbe formellement et sémantiquement reliées de notre corpus en fonction des caractéristiques distinctives proposées dans la littérature, afin de déterminer lesquelles

permettent de distinguer le nom et le verbe. À la lumière de nos hypothèses, la description de ces caractéristiques phonologiques et morphosyntaxiques des noms et des verbes de la LSQ nous amène à discuter en dernière partie de ces deux chapitres des caractéristiques distinctes spécifiques à chacune de ces deux catégories.

CHAPITRE I

INTRODUCTION À LA LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE

Ce premier chapitre a pour but de fournir à notre lecteur une introduction à la grammaire de la LSQ et plus spécifiquement aux éléments que nous reprenons dans le cadre de la problématique de la distinction nom/verbe en LSQ. Nous présentons les particularités linguistiques des langues signées en général, et de la LSQ en particulier. En premier lieu, nous donnons un aperçu du fonctionnement des langues signées en nous attardant sur trois caractéristiques générales qui ont une incidence sur la formation de leur lexique et de leur structure, soit l'utilisation de la simultanéité, l'utilisation du potentiel iconique des formes visuo-gestuelles ainsi que l'utilisation de l'espace tridimensionnel. En second lieu, nous présentons les éléments phonologiques qui entrent en jeu dans la formation des signes, en portant une attention particulière à ceux qui ont été décrits comme étant significatifs dans la distinction entre le nom et le verbe. En troisième lieu, nous dressons un portrait général de la morphosyntaxe de la LSQ en décrivant quelques aspects propres aux noms et aux verbes.

1.1 Les caractéristiques distinctives des langues signées

Les langues signées diffèrent significativement des langues orales par la nature du canal emprunté pour la production et la réception du message. En effet, à la différence des langues orales qui utilisent le canal auditivo-oral, les langues signées empruntent le canal visuo-gestuel. Dans la modalité auditivo-orale, les sons sont produits par l'action de la mandibule, du palais, de la langue, des cordes vocales, et d'autres fins articulateurs constituant l'appareil phonatoire. Ces articulateurs sont interreliés et fonctionnent en un complexe articuloire,

dans lequel la mandibule est l'articulateur dominant. Leurs différentes positions influent sur la qualité du son produit, et celui-ci est perçu temporellement par l'appareil auditif (Meier, 2002). Dans la modalité visuo-gestuelle, les signes sont le produit de l'action des deux mains, des avant-bras, du tronc, des épaules, de la tête, des yeux, de la bouche et des différents muscles du visage. Ces articulateurs peuvent se mouvoir de façon indépendante dans l'espace, selon le degré de liberté qui leur est propre. Les formes qui résultent de leur action sont perçues par la vue en fonction de quatre dimensions : la dimension temporelle, commune aux langues signées et aux langues orales, à laquelle s'ajoutent les trois dimensions de l'espace. Pour les deux types de langues, la production implique la présence de multiples articulateurs, mais ceux-ci n'ont pas le même degré de liberté.

Tableau 1.1
Propriétés des articulateurs et des systèmes perceptuels impliqués dans les modalités
auditivo-orale et visuo-gestuelle

Modalité auditivo-orale	Modalité visuo-gestuelle
Systèmes productifs	
Appareil phonatoire	Les mains, les avant-bras, la bouche, le tronc, l'épaule, les yeux, la tête et les muscles du visage
Complexe articuloire	Articulateurs indépendants
Articulateurs fins	La taille des articulateurs varie (ex : yeux vs tronc)
Systèmes perceptuels	
Appareil auditif	Appareil visuel
Perception temporelle	Perception temporelle et spatiale

L'utilisation de multiples articulateurs indépendants et le fait que l'espace tridimensionnel est physiquement accessible a une incidence majeure sur la structure des langues signées. De ces deux caractéristiques tributaires de la modalité visuo-gestuelle découlent trois particularités des langues signées. Premièrement, les articulateurs indépendants utilisés pour la production des signes peuvent se mouvoir dans l'espace simultanément. Cela rend possible la simultanéité tant au niveau phonologique que morphosyntaxique de la langue. Deuxièmement, le caractère visuel des langues signées et la possibilité de bouger les articulateurs dans l'espace permettent à celles-ci de reproduire de façon économique un aspect visuel du référent et ainsi d'utiliser la motivation dans la création de signes et dans la construction du discours signé. Finalement, l'espace tridimensionnel dont dispose le signeur

pour construire le discours est utilisé pour marquer les relations grammaticales qu'entretiennent les éléments du discours entre eux. Cette utilisation particulière de l'espace sert entre autres à établir l'accord verbal, la détermination et la référence.

1.1.1 La simultanéité : conséquences phonologiques et morphosyntaxiques

Une particularité saillante des langues signées est qu'elles font un usage important de la simultanéité. Les langues orales ont, quant à elles, une forte préférence pour la séquentialité. Quoique certaines langues orales décrites utilisent la simultanéité au niveau phonémique¹, les mots qui les composent sont généralement construits par concaténation de phonèmes.

Les articulateurs impliqués dans la production des langues signées sont plus massifs que ceux qu'on retrouve dans les langues orales. Il en découle que la production de signes isolés est beaucoup plus longue dans les langues signées que dans les langues orales. Par contre, le temps de production d'une phrase semble être le même dans les deux modalités (Klima et Bellugi, 1979). Klima et Bellugi proposent que ce lent débit de production encourage la production simultanée d'information et du même coup, réduit le recours à l'affixation séquentielle. Les langues signées peuvent avoir recours à la simultanéité parce qu'elles sont produites par l'action des deux mains, de la bouche, du tronc, des épaules, de la tête et des muscles du visage indépendamment les uns des autres et sont perçues en fonction des trois dimensions de l'espace et de la dimension du temps. Cette simultanéité a une incidence sur les formes phonologiques et morphosyntaxiques.

Au niveau lexical, les signes des langues signées peuvent être produits par une seule main (signes unimanuels) ou par l'action simultanée des deux mains (signes bimanuels). Le mouvement des deux mains dans les signes bimanuels peut être identique ou alternatif. Dans une autre catégorie de signes bimanuels, une des deux mains est active (la main dominante)

¹ Certaines langues sémitiques et pénultiennes utilisent la simultanéité mais leur utilisation se limite au niveau phonémique (Miller, 2000).

tandis que l'autre, inactive, lui sert de base (la main non dominante). Certains signes peuvent aussi être produits hors contexte par une activité manuelle et une configuration particulière du visage effectuées simultanément. Ces différentes combinaisons d'éléments de structure peuvent avoir une valeur phonémique dans la langue (Dubuisson *et al.*, 1999). À ce niveau de structure, les unités, qu'on appelle *constituants structurels* des signes, sont toujours produites simultanément. Elles ne peuvent apparaître individuellement dans la langue, ou groupées en séquences, comme c'est le cas des phonèmes dans les langues orales. Nous reviendrons sur la présentation des constituants structurels des signes de façon plus détaillée à la section 1.2.

Miller et Dubuisson (1992) ont montré que la LSQ utilise la simultanéité au niveau morphosyntaxique. Parmi les exemples de coarticulation présentés par les auteurs, on retrouve des constructions dans lesquelles le thème du discours est marqué par la tenue du signe pendant que le commentaire est ajouté avec l'autre main. L'exemple (1) présente ce type de construction dans lequel le topique, LUMIÈRE(allumée), est tenu pendant que le signeur formule une interrogative (le trait pointillé indique la durée de la tenue du signe). La production simultanée d'éléments morphosyntaxiques a aussi été décrite pour l'accord verbal. Parisot (2003) décrit la production simultanée des marqueurs manuels et non manuels de l'accord avec le sujet et l'objet dans les constructions qui comportent un verbe à forme rigide, entre autres. Dans ces productions, la position de la tête (noté t, conformément à la convention de transcription que nous utilisons²) et/ou du tronc (noté T) marque l'accord avec l'agent, la direction du regard (noté R), l'accord avec l'objet. Ces deux comportements non manuels sont produits simultanément au verbe. Dans l'exemple (2), les *loci* x et y sont assignés aux noms PIERRE et MAISON par le mouvement des épaules. L'inclinaison de la tête en direction du *locus* x assigne à PIERRE le rôle thématique d'agent et le regard dirigé sur le *locus* y assigne à MAISON le rôle de thème.

² La convention de transcription que nous utilisons pour les exemples de ce mémoire est présentée à l'annexe A. Elle permet au lecteur de faire des liens entre les signes ayant un référent commun (les indices sémantiques, constitués d'une lettre minuscule (a, b, c, *etc.*) à la suite d'une glose) et de rendre explicite l'utilisation de l'espace (les lettres minuscules (x, y, z, *etc.*) et majuscules (X, Y, Z, *etc.*) à la suite d'une glose correspondent respectivement à l'utilisation d'un *locus* spatial ou à une zone de l'espace).

(1)

md : 2b-PRÉFÉRER PTÉ2(bx)
 mg : LUMIÈRE-CLIGNOTANTE++ LUMIÈRE(allumée) - - - - -

md : LUMIÈRE LUMIÈRE(CLIGNOTANTE)++
 mg : - - - - -³
Est-ce que tu préfères les stroboscopes? (Miller et Dubuisson, 1992)

(2) PIERRE(a)(Ex) MAISON(b)(Ey) 3b-AIMER-3a(txRy)
Pierre aime la maison.

1.1.2 La motivation des formes visuo-gestuelles

La motivation est le type de lien qui existe entre des éléments de structure d'un mot ou d'un signe et son référent (Dubuisson *et al.* 2000). Dans la modalité auditivo-orale, le message est constitué d'une suite d'éléments sonores qui ne permettent qu'une utilisation restreinte de la motivation (Meier, 2002). Parmi les relations motivées qui peuvent apparaître dans les langues orales se trouvent entre autres la narration d'événements dans leur ordre temporel d'apparition ainsi que les onomatopées, qui reproduisent partiellement la forme de leur référent, soit le bruit des référents. Les locuteurs de la langue française s'entendent pour dire que la forme *wouf wouf*, utilisée pour représenter le jappement du chien ressemble au son réel émis par le chien, tel qu'ils le perçoivent. La motivation se retrouve aussi dans l'utilisation métaphorique de la prosodie pour rendre compte, entre autres, de la grosseur des objets. Par exemple, on peut facilement imaginer un locuteur prononcer les mots « un *tout petit bébé* », ec un débit rapide et une voix aigue rappelant la petite taille et la voix aigue d'un bébé, ainsi que les mots « un *gros monsieur* » avec un débit lent et une voix grave, référant à un homme lourd avec dont la voix est grave. Généralement, les relations qui existent entre les mots et leur référent sont arbitraires. Des mots comme *chien* ou *chaise* ne donnent ainsi aucune indication sur la nature du référent.

³ Les tirets dans ces exemples indiquent la durée de la tenue du signe. De plus, dans cet exemple, les lettres mg (main gauche) et md (main droite) indiquent avec quelle main le signeur produit les signes.

Dans la modalité visuo-gestuelle, le message est constitué des différents mouvements et positions que peuvent prendre les articulateurs, simultanément et séquentiellement et il est perçu par la vue. Visuellement, cela procure au signeur un large éventail de possibilités d'exploiter la motivation dans les signes. En comparaison avec les possibilités offertes par les représentations auditives, on se rend vite compte que les représentations visuelles ont un plus grand accès à la motivation. Il ne suffit qu'à penser aux *media* visuels en général, comme la peinture ou la sculpture, dont les formes sont fortement motivées en comparaison avec le chant (Meier, 2002). Dans le lexique de la LSQ, la majorité des signes sont motivés, c'est-à-dire qu'il est littéralement possible de *voir* un lien entre leur forme phonologique et leur référent (Dubuisson *et al.*, 2000). Les auteurs classent les signes motivés du lexique de la LSQ selon qu'ils sont iconiques, métaphoriques, déictiques, empruntés aux gestes ou initialisés. Nous discuterons dans les lignes qui suivent de la relation d'iconicité, qui nous semble la plus pertinente dans le cadre de ce mémoire.

L'iconicité consiste en la possibilité de percevoir une relation entre la forme phonologique du signe et les caractéristiques de son référent. Au niveau du lexique de la LSQ, les traits iconiques que l'on retrouve dans les signes renvoient généralement à la forme du référent, à son mouvement ou à sa localisation par rapport au corps du signeur (Dubuisson *et al.*, 2000). La motivation contenue dans les signes VACHE et BICYCLETTE illustrés ci-dessous fait référence à la forme et à la localisation du référent dans le premier et au mouvement dans le deuxième. Dans le premier signe, la configuration manuelle /l'⁴ (la forme que prend la main) et les tempes, le lieu où est produit le signe, réfèrent aux cornes de l'animal. Dans le deuxième signe, le mouvement circulaire des mains réfère à l'action de pédaler.

⁴Nous présentons le système de notation de la configuration manuelle à la sous-section 1.2.1.

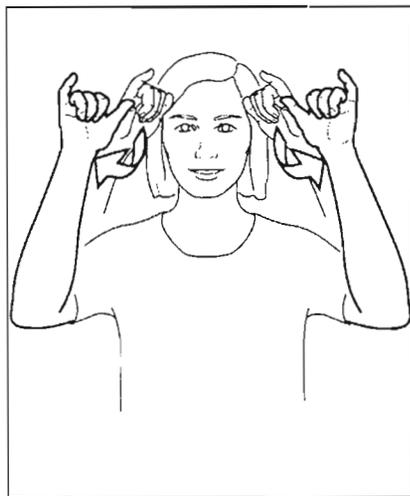
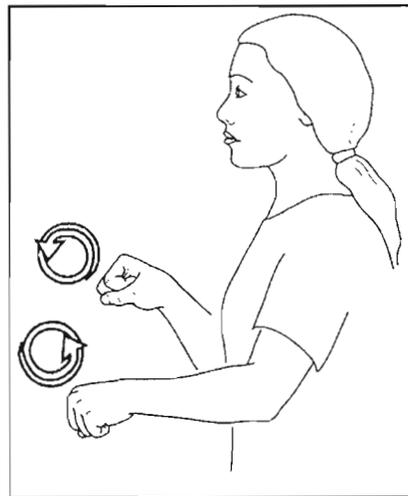
Figure 1.1 VACHE⁵.

Figure 1.2 BICYCLETTE.

En plus de se retrouver au niveau phonologique et lexical, l'iconicité est présente à tous les niveaux de structure de la langue. On la retrouve au niveau morphémique, c'est le cas des spécificateurs de taille et de forme (STF) qui, par leur configuration manuelle, représentent la taille et la forme d'un objet. La figure 1.3 présente le signe BRANCHE, dans lequel le STF CI-/F⁰/ représente la forme de la branche en question. Des manifestations de l'iconicité sont aussi présentes dans les relations syntaxiques, telles que l'accord verbal. Par exemple, pour construire une phrase telle que « *Je donne à Claire* », le signeur oriente le verbe DONNER du *locus* de l'agent, le locuteur, vers le *locus* du patient, CLAIRE. La forme que prend le verbe DONNER dans ce cas est illustrée à la figure 1.4. L'iconicité est également présente au niveau discursif de la langue : en LSQ, on présente les événements dans l'ordre dans lequel ils se sont déroulés dans le temps réel.

⁵ Les illustrations et photos des signes de la LSQ que nous présentons dans ce mémoire proviennent de la banque de signes du Groupe de recherche sur le bilinguisme sourd de l'UQÀM.

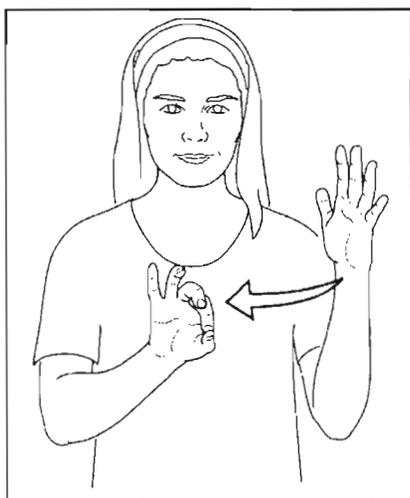


Figure 1.3 BRANCHE.

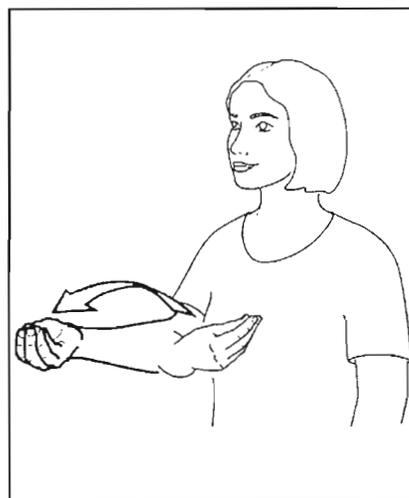


Figure 1.4 1-DONNER-3.

Quoique le signe iconique, qui partage un lien de forme avec son référent, soit motivé, le choix de l'étiquette phonologique est arbitraire. Bien qu'il y ait un lien motivé entre l'étiquette et le référent, les choix que fait la langue pour représenter un référent sont toujours arbitraires. En ceci, les langues signées ne se distinguent pas des langues orales. En effet, alors que le français a choisi /wufwuf/ pour le jappement du chien, le coréen a choisi /məŋməŋ/. De même, pour le signe VACHE (figure 1.1), il aurait été tout aussi possible d'utiliser la forme des pis de la vache au lieu des cornes.

1.1.3 L'utilisation de l'espace tridimensionnel

Dans les langues signées, la composante spatiale est utilisée pour exprimer les relations syntaxiques et sémantiques qu'entretiennent les éléments du discours. En effet, le signeur utilise les articulateurs mobiles mis à sa disposition par la modalité visuo-gestuelle ainsi que l'espace devant lui pour attribuer aux noms du discours des points spécifiques de l'espace, qu'on appelle *loci* spatiaux. Ces *loci* spatiaux, une fois ainsi assignés à des noms du discours, constituent la représentation abstraite et plus ou moins permanente dans l'espace du référent des noms qui leur sont assignés (Parisot, 2003). Le signeur peut ensuite réutiliser ces *loci* de façon à établir visuellement les relations que les noms qu'ils représentent entretiennent ou encore pour dire quelque chose de ces noms.

Les stratégies utilisées pour assigner et réutiliser les *loci* spatiaux sont manuelles ou non manuelles (Parisot, 2003 ; Dubuisson *et al.*, 2000). Dans l'exemple que nous présentons en (3), l'espace est utilisé de façon à marquer la relation syntaxique qu'entretiennent les signes FILLE et PIERRE. En effet, le signeur leur assigne respectivement les *loci* *x* et *y*, que le verbe TÉLÉPHONER réutilise ensuite pour marquer son accord. Le nom FILLE est assigné au *locus* *x* par un pointé dirigé vers le *locus* *x*. Le nom PIERRE est signé directement sur le *locus* *y* qui lui est ainsi assigné. Le verbe TÉLÉPHONER est ensuite produit avec un mouvement prenant sa source sur le *locus* *y* et se terminant sur le *locus* *x*, leur attribuant ainsi respectivement les rôles thématiques d'agent et de patient du verbe. Dans l'exemple (4), l'espace est utilisé iconiquement afin de décrire une scène. Le signeur place dans l'espace tridimensionnel les différents éléments de la phrase de façon à montrer les relations physiques qu'ils entretiennent dans le monde réel.

- (3) FILLE(a) PTÉ3(ax) PIERRE(by) 3b-TÉLÉPHONER-3a(yx)
Pierre téléphone à la fille.
- (4) TABLE(x) VASE(ax) FLEURS(b) 3b-ÊTRE-DANS-3a(x)
Les fleurs sont dans le vase sur la table.

L'utilisation de l'espace a une incidence sur la syntaxe de la LSQ. En effet, il a été montré que l'ordre temporel des signes en LSQ est variable (Bouchard et Dubuisson, 1995 ; Bouchard, 1996). Cette variation est possible parce que les relations entre les éléments de la phrase signée sont avant tout établies dans la langue par les correspondances spatiales entre les éléments qui la composent (Parisot 2003 ; entre autres). Par exemple, la phrase (5) présente les mêmes éléments que la phrase (3), mais dans un ordre différent (SOV plutôt que OSV). Il a été montré que ces deux ordres sont acceptés par les signeurs de la LSQ. En effet, l'utilisation de l'espace permet d'inverser la position du sujet et de l'objet sans en changer le sens. Toutefois, il a été montré que d'entre les deux, la phrase en (3) est préférée par les signeurs pour des raisons d'économie d'articulatoire (Parisot *et al.*, 2004). En effet, en signant le sujet avant l'objet dans la phrase (5), une transition supplémentaire est nécessaire (dans la phrase (3), en articulant le signe PIERRE, la main est déjà positionnée sur le *locus* *x* que réutilise immédiatement après le verbe TÉLÉPHONER, alors que dans l'exemple (5), le

signeur doit effectuer un mouvement entre le *locus x* assigné au signe FILLE et le *locus y* que réutilise immédiatement ensuite le verbe TÉLÉPHONER).

- (5) PIERRE(by) FILLE(ax) 3b-TÉLÉPHONER-3a(yx)
Pierre téléphone à la fille.

La simultanéité, la motivation et l'utilisation de l'espace sont des particularités fortement mises à profit dans les langues signées. Comme nous l'avons vu, ils ne sont pas exclusifs aux langues signées mais la modalité visuo-gestuelle permet à ces dernières d'en faire une plus forte utilisation que la modalité auditivo-orale. Nous présentons dans les sections qui suivent les éléments phonologiques qui entrent dans la formation des signes, puis quelques aspects morphosyntaxiques des noms et des verbes de la LSQ. Nous verrons à travers cette présentation l'incidence de la simultanéité, la motivation et l'utilisation de l'espace sur ces niveaux de structure de la langue.

1.2 Éléments phonologiques des signes

Dans les langues signées, il est possible de distinguer des unités minimales de structure contrastantes. On divise ces unités non porteuses de sens en sept classes, appelées constituants structurels des signes⁶ (Dubuisson *et al.*, 1999). Les quatre constituants structurels majeurs, soit la configuration manuelle, le lieu d'articulation, le mouvement et l'orientation du signe, ont été identifiés par Stokoe (1960, 1976). Ces constituants structurels sont attestés par la plupart des chercheurs et ont été identifiés comme ayant un statut particulier dans la reconnaissance des signes (Emmorey, 2001). Certains auteurs ajoutent trois autres constituants structurels à cette liste : le contact, l'arrangement des mains et le comportement non manuel. À la différence des quatre premiers, ceux-ci ne sont pas toujours présents dans la forme de base d'un signe. Les unités qui constituent l'inventaire des constituants structurels des signes sont comparables aux sons qui entrent dans la formation

⁶ Ils ont aussi été appelés éléments de formation et paramètres phonologiques (Dubuisson *et al.*, 1999).

des mots à la différence près qu'elles sont toujours produites simultanément (Stokoe, 1960). Nous présentons dans les sous-sections qui suivent les quatre constituants structurels majeurs des signes ainsi que le comportement non manuel, qui nous seront utiles dans la description des paires nom/verbe de notre corpus⁷.

1.2.1 La configuration manuelle

La configuration manuelle est la forme que prend la main lors de l'articulation d'un signe. Dubuisson *et al.* (1999) ont recensé 116 configurations manuelles pour la LSQ différenciant selon les doigts impliqués, la relation entre le pouce et les doigts ainsi que la courbure ou l'aperture des doigts. Les auteurs ont établi un système de notation à partir de ces critères que nous utiliserons pour la transcription des configurations⁸.

Les signes TRAVAILLER et FAIRE-ATTENTION illustrés ci-dessous se distinguent par leur configuration manuelle. En effet, dans le premier signe, la configuration des mains est /A^s/ alors que dans le second, la configuration est /V^s/.

⁷ La description des constituants structurels qui suit est fortement inspirée de Dubuisson *et al.* (1996).

⁸ Le système de notation de la configuration manuelle que les auteurs ont proposé utilise la structure suivante : chaque agencement de doigts sélectionnés correspond à une lettre majuscule ou un chiffre. La courbure ou l'aperture des doigts est indiquée par un symbole au-dessus de la lettre ou du chiffre correspondant aux doigts sélectionnés. La position du pouce est indiquée à l'aide d'un exposant et toute autre information pertinente est indiquée par un indice.

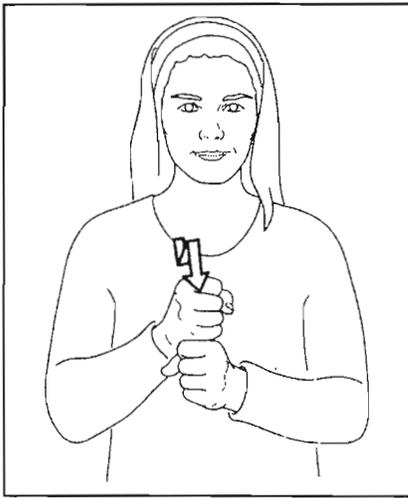


Figure 1.5 TRAVAILLER.

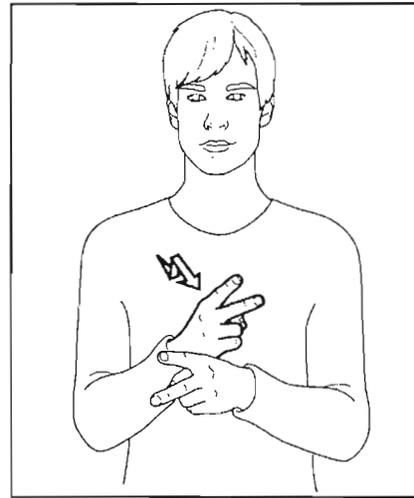


Figure 1.6 FAIRE-ATTENTION.

1.2.2 Le lieu d'articulation

Le lieu d'articulation du signe est l'endroit où un signe est exécuté dans l'espace. Dubuisson *et al.* (1999) divisent l'espace en trois grands lieux d'articulation, soit l'espace neutre, le corps du signeur et l'espace d'épellation. Les figures 1.7 et 1.8 ci-dessous illustrent l'espace neutre et l'espace d'épellation.

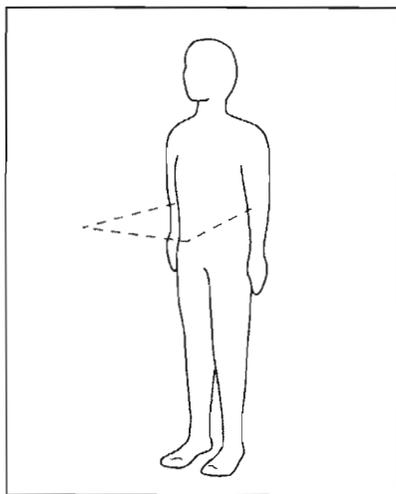


Figure 1.7 L'espace neutre.

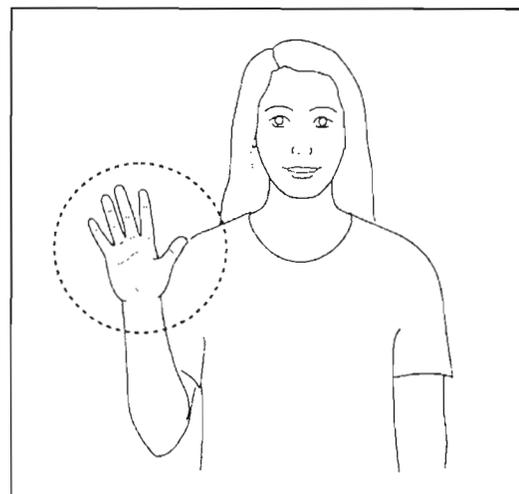


Figure 1.8 L'espace d'épellation.

L'espace neutre est situé devant le signeur, environ à la hauteur des coudes à celle des épaules et de la largeur des bras. Les signes articulés sur le corps du signeur sont produits sur des lieux précis répartis sur la tête, le tronc, les bras et les cuisses (Dubuisson *et al.*, 1999).

Les signes MAMAN et PAPA ci-dessous sont tous les deux produits sur le corps. Ils se distinguent par leur lieu d'articulation spécifique. Le premier est articulé sur le menton alors que le deuxième l'est sur la tempe, tous deux du côté de la main dominante.

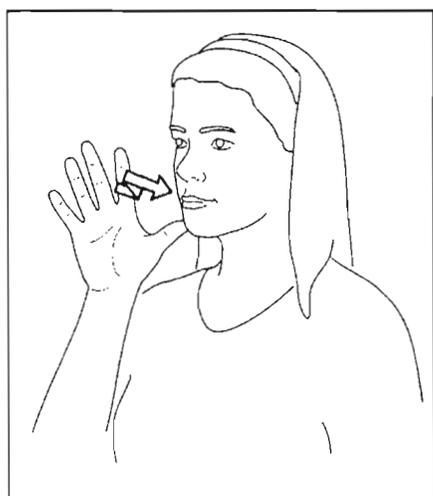


Figure 1.9 MAMAN.

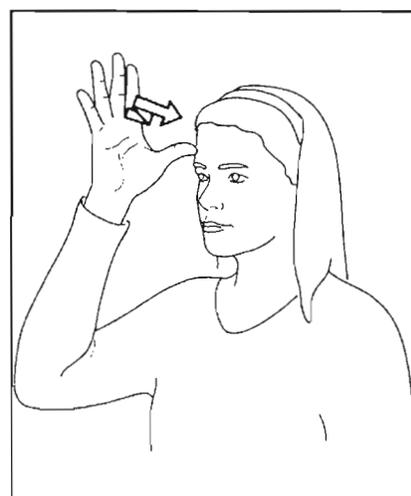


Figure 1.10 PAPA.

L'espace d'épellation se trouve du côté de la main dominante du signeur, de la hauteur de l'épaule et sert à exécuter l'épellation ainsi que certains signes initialisés, comme certains noms propres.

Le lieu d'articulation d'un signe peut être ancré ou non ancré. S'il est ancré, cela signifie que le signe ne peut être déplacé sur un autre lieu d'articulation que celui de sa forme de citation, c'est le cas des signes MAMAN et PAPA illustrés ci-dessus. Un signe non ancré peut quant à lui être déplacé dans l'espace, par exemple pour se voir assigner un *locus* pour le nom ou pour réaliser l'accord, pour le verbe. C'est le cas des signes BICYCLETTE et TRAVAILLER, respectivement illustrés précédemment aux figures 1.2 et 1.5.

1.2.3 Le mouvement

Le mouvement du signe est sans aucun doute le constituant structurel le plus complexe. Afin de le décrire de façon exhaustive, Dubuisson *et al.* (1999) ont proposé l'utilisation de trois points de vue différents : selon sa structure géométrique, selon sa structure articuloire (aussi appelée séquentielle) ainsi que selon sa structure temporelle. Ces trois points de vue descriptifs sont complémentaires. Leur utilisation dépend de la nature et de la complexité du mouvement à décrire.

La description du mouvement selon un point de vue géométrique réfère à la forme du trajet et du parcours que dessinent les mains dans l'espace. Certains mouvements tracent un segment de droite, une courbe ou un 7, une ellipse ou un cercle, alors que d'autres ne décrivent aucun trajet dans l'espace.

Selon le point de vue articuloire, on décrit les transitions entre les différents états des articulateurs. Le point de vue articuloire peut rendre compte d'un mouvement entre deux lieux d'articulation, d'un changement de position des bras ou de la main. Il peut aussi rendre compte d'une transition entre deux configurations manuelles.

Finalement, le point de vue temporel du mouvement concerne sa forme dans le temps. Un signe peut être répété ou non et peut avoir une certaine durée (que nous décrivons en termes de longueur). La répétition permet de distinguer les signes ARRÊTER et PAPIER ci-dessous. En effet, le premier a un mouvement simple et le second a un mouvement répété. Le débit articuloire du mouvement des signes est généralement relativement court ou relativement long dans le temps. Les degrés de longueur sont relatifs à l'utilisation de certains articulateurs. Les petits articulateurs tels que les doigts et la main tendent à articuler les mouvements courts alors que les avant-bras tendent à articuler les mouvements longs. Toutefois, les plus grands articulateurs peuvent aussi effectuer des mouvements courts dans la mesure où le mouvement n'implique pas que l'articulateur soit totalement déployé.

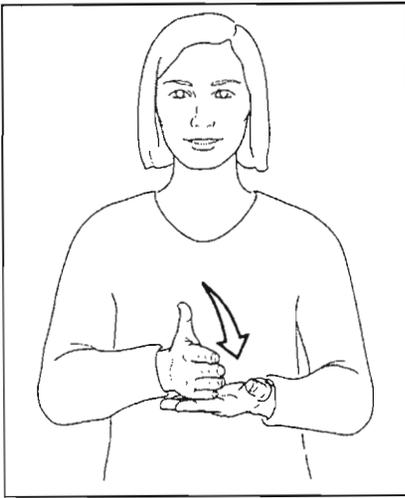


Figure 1.11 ARRÊTER.

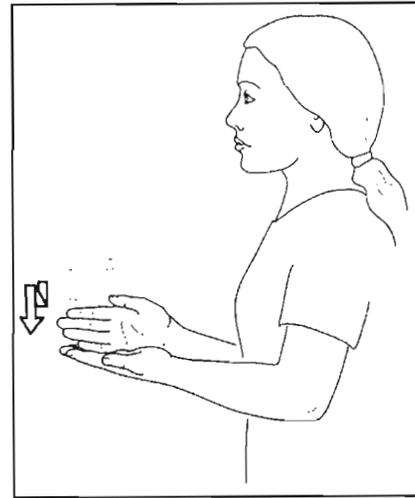


Figure 1.12 PAPIER.

En plus de ces deux degrés de longueurs de mouvement, Dubuisson *et al.* (1999) décrivent des mouvements extra-longs. Les mouvements extra-longs sont plutôt associés à l'implication de la partie supérieure du bras, ou sont le produit d'une série de mouvements de différents articulateurs, simultanément ou l'un à la suite de l'autre. Il est à noter que les mouvements des articulateurs non manuels, tels que la bouche, le tronc et la tête sont aussi susceptibles de produire différents degrés de longueur de mouvement.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les constituants structurels des signes sont toujours produits simultanément. D'entre tous, le mouvement a un statut particulier parce qu'en plus d'être produit simultanément avec les autres constituants structurels qui composent un signe, il se déroule dans le temps et a donc une valeur séquentielle (Emmorey, 2001). Lors d'une étude psycholinguistique dans laquelle les participants devaient effectuer une tâche de présentation séquentielle (*gating task*) Emmorey et Corina (1990) ont montré que l'identification du mouvement d'un signe coïncide avec l'identification du signe. Les auteurs en concluent que la reconnaissance lexicale d'un signe se déroule en deux étapes, la première étant la reconnaissance de la configuration manuelle, du lieu d'articulation et de l'orientation simultanément et la deuxième étant l'identification du mouvement et du signe. Une fois le mouvement identifié, le signeur a accès aux quatre constituants structurels majeurs du signe qui mènent à sa reconnaissance.

1.2.4 L'orientation

On appelle orientation du signe l'orientation du bras et de la paume lors de l'exécution d'un signe. Dubuisson *et al.* (1999) décrivent l'orientation du signe selon deux points de vue : le point de vue interne et le point de vue externe. Du point de vue interne, on spécifie la position des muscles internes de l'avant-bras alors que du point de vue externe, on spécifie la position de la paume et des os des doigts. Pour les fins de ce mémoire, nous utiliserons le point de vue externe dans la description des signes.

Les signes PAPIER et ÉCOLE présentés ci-dessous diffèrent par leur orientation. Dans le premier signe, la paume est orientée vers la gauche du signeur alors que dans le deuxième, la paume est orientée vers le haut.

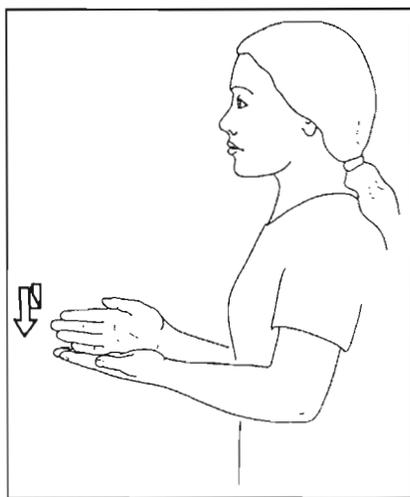


Figure 1.13 PAPIER.

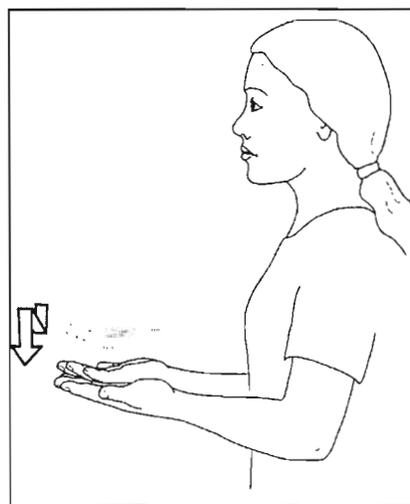


Figure 1.14 ÉCOLE.

1.2.5 Le comportement non manuel

Dans les langues signées, d'autres articulateurs que les mains et les bras peuvent être considérés comme éléments de constitution des signes. Ces articulateurs sont la tête, les épaules et le tronc ou le visage et en particulier les yeux, les sourcils, le nez, les joues et la

bouche (Dubuisson *et al.*, 1999). On nomme le constituant structurel réalisé par le comportement linguistique de ces articulateurs *comportement non manuel*. Dubuisson *et al.* (1999) ont distingué parmi ceux-ci des mouvements et positions de la tête, des mouvements ou des positions du tronc et des épaules, des expressions faciales, différents types de comportements des yeux, des paupières et du regard. Nous présentons dans un premier temps les comportements non manuels en tant qu'unités phonologiques et dans un deuxième temps en tant qu'éléments significatifs.

Le comportement non manuel peut être lié à la formation d'un signe (Dubuisson *et al.*, 1999). Sa réalisation est alors considérée comme un constituant structurel, au même titre que la configuration manuelle, le mouvement, le lieu d'articulation et l'orientation du signe. Par exemple, le comportement non manuel présent dans le signe RIRE, un sourire, permet de le différencier du signe RIZ (figures 1.15 et 1.16). Des exemples du même genre ont aussi été donnés par les auteurs pour la direction du regard, la position des sourcils ou le comportement des joues. Toutefois, les auteurs remarquent que ceux-ci sont rares. En effet, peu de signes peuvent être distingués par le comportement non manuel seulement. Par contre, ils remarquent que n'importe quel comportement non manuel ne peut accompagner n'importe quel signe. Par exemple, les signes ÊTRE-EXCITÉ et PLEURER peuvent être signés avec un comportement non manuel plutôt neutre. Toutefois, le premier ne peut être signé avec une expression faciale triste, et le deuxième ne peut être signé avec un grand sourire sans que la compréhension du signe ne soit entravée.



Figure 1.15 RIRE.



Figure 1.16 RIZ.

Le comportement non manuel ayant une fonction significative a aussi été décrit par Dubuisson *et al.* (1999). Nous dirigeons notre attention dans les lignes qui suivent sur les comportements non manuels qui peuvent être modificateurs de mots, de constituants et de phrases. Ces derniers nous intéressent parce qu'ils sont impliqués dans l'assignation et la réutilisation de *loci* spatiaux et donc intimement liés à l'utilisation des noms et des verbes en LSQ. Ce sont les comportements non manuels impliquant la partie supérieure du tronc et l'inclinaison de l'épaule, l'inclinaison de la tête et la direction du regard.

Dubuisson *et al.* (1999) définissent la rotation de la partie supérieure du tronc comme la position dans laquelle le corps du signeur ne fait pas face directement à son interlocuteur mais est orienté vers la gauche ou vers la droite. Les auteurs notent que, dans certains cas, la rotation du tronc est très faible, mais que l'épaule opposée au côté vers lequel est effectuée la rotation est baissée. Pour plus de précision, nous notons à l'instar de Parisot (2003) la rotation du tronc et l'inclinaison de l'épaule séparément⁹. Dans l'exemple (6), le signe ENFANT est produit par le signeur à sa droite, à la hauteur de sa taille. Le signe est assigné au *locus x* à

⁹ Conformément au protocole de transcription que nous utilisons (voir annexe A), la rotation du tronc est notée T et l'inclinaison de l'épaule est notée E.

l'aide d'un déplacement latéral de l'épaule. Le verbe DONNER-CADEAU est produit avec une rotation du tronc vers le *locus* assigné à ENFANT.

- (6) POUR ENFANT(x)(ExRx) 1-DONNER-CADEAU-3(1-x)(RxtxTx)
Aux enfants, je donne un cadeau.

L'inclinaison de la tête et la direction du regard sont deux autres comportements non manuels pouvant avoir une fonction modificatrice. Ces deux comportements non manuels, tout comme les mouvements de l'épaule et du tronc, sont souvent liés. Les mouvements de la tête accompagnent souvent le regard mais peuvent aussi être produits seuls, ils consistent alors généralement en une inclinaison latérale de la tête ou une avancée ou un recul de la tête. Nous notons les mouvements de la tête indépendants et les regards dirigés. Dans l'exemple (6), le verbe DONNER-CADEAU est accompagné, en plus d'un déplacement latéral de l'épaule d'un regard dirigé vers le *locus x* et d'une inclinaison de la tête aussi dirigée vers le *locus x*. Dans l'exemple (7), le verbe SONNER réalise l'accord avec l'agent à l'aide d'une inclinaison de la tête en direction du *locus x*. Au moment de l'articulation de SONNER, le regard du signeur est dirigé vers l'interlocuteur.

- (7) PTÉ1 (geste: voir) LUMIÈRE 3-CLIGNOTER+++ QU'EST-CE-QUI-SE-PASSE /
 3-SONNER(tx)
Je vois la lumière qui clignote et je me demande : qu'est-ce qui se passe? On sonne.

L'oralisation est définie comme l'articulation de mots avec ou sans l'aide de la voix et est considérée comme un phénomène d'emprunt à la langue orale découlant du contact entre les langues (Dubuisson *et al.*, 1992). Il est possible de retrouver l'oralisation dans trois contextes : elle peut être employée simultanément avec un signe (et faisant partie de ce signe), employée seule, ou employée simultanément avec un signe mais constituant un signe indépendant du signe articulé par les mains. L'oralisation se distingue des comportements expressifs de la bouche. Ceux-ci sont des *formes particulières que prend la bouche dans des contextes spécifiques* (Dubuisson *et al.*, 1999). On retrouve parmi celles-ci des configurations dans lesquelles la bouche est béante ou dépitée. D'autres se réalisent par certaines positions

des lèvres, qui peuvent être fermées et tendues ou étirées. Nous considérons aussi l'expiration qui accompagne certains signes comme une configuration particulière de la bouche.

1.3 Éléments de morphosyntaxe

Dans les langues à modalité visuo-gestuelle, les procédés morphosyntaxiques sont soit simultanés, soit séquentiels. Les procédés morphosyntaxiques simultanés se réalisent par la superposition d'un comportement non manuel significatif à un signe ou à un syntagme, ou par la modification d'un constituant structurel d'un signe en fonction de l'espace. Les procédés morphosyntaxiques séquentiels, moins fréquents, impliquent qu'un affixe soit temporellement accolé à la forme de base d'un signe ou encore qu'un signe partage une frontière temporelle avec un autre. Afin d'illustrer ces différents moyens d'encoder l'information morphosyntaxique, nous présentons cinq aspects morphosyntaxiques du nom et du verbe que nous jugeons pertinents dans le cadre de ce mémoire. Ceux-ci sont l'assignation du nom à un *locus* spatial, l'accord verbal, l'aspect, la possession et la négation.

1.3.1 L'assignation du nom à un *locus* spatial

Comme nous l'avons brièvement expliqué précédemment, un nom du discours qui réfère à un objet ou à une personne peut se voir assigner un *locus* spatial (Vercaingne-Ménard et Pinsonneault, 1996). Les noms abstraits, les noms référant à une partie du corps ou les noms qui renvoient à un référent absent ne sont généralement pas assignés à un *locus* spatial, à moins qu'ils ne se trouvent dans un contexte particulier, comme par exemple une structure comparative (Dubuisson *et al.*, 2000). L'assignation se réalise à l'aide de stratégies manuelles ou non manuelles. Plusieurs stratégies manuelles peuvent être utilisées pour assigner un *locus*. La première constitue l'utilisation d'un pointé dirigé vers le point de l'espace à assigner

au nom. Cette stratégie s'applique autant aux signes ancrés que non ancrés¹⁰. Dans l'exemple (8), le nom CHOCOLAT est assigné au *locus* *x* par l'utilisation d'un pointé post-nominal.

- (8) CHOCOLAT(a) PTÉ3(ax) 1b-MANGER
Je mange le chocolat.

Une autre stratégie manuelle, appelée *localisation* ne concerne que les signes non ancrés. Elle consiste en la modification d'un élément de structure du nom, en l'occurrence le lieu d'articulation, en fonction du *locus* assigné. Cela signifie que plutôt que d'être signé sur le *locus* de sa forme de citation, un signe localisé sera signé sur le lieu même du *locus* auquel il est assigné. Le lieu d'articulation neutre du nom, celui qui apparaît dans sa forme de citation, est donc modifié en fonction du *locus* qu'on lui attribue. Par exemple, dans la phrase (9), le nom MONTRÉAL est signé directement sur le *locus* *x*, qui lui est ainsi assigné.

- (9) MONTRÉAL(ax) 1-ALLER-3(a)(1-x)
Je vais à Montréal.

Il est aussi possible dans le discours d'assigner un *locus* à un nom à l'aide d'un verbe localisé ou d'un classificateur (Dubuisson *et al.*, 2000). En effet, tout comme c'est le cas pour le nom, le lieu d'articulation d'un verbe peut être modifié en fonction d'un *locus* spatial assigné à un nom afin de permettre l'établissement d'une relation entre ce verbe et le nom. On dit alors que le verbe est localisé sur un *locus* spatial. Quand cette stratégie sert aussi à assigner un nom à un *locus* spatial, le signeur articule généralement d'abord le nom, puis place le verbe sur un *locus* qu'il introduit dans le discours, marquant la relation entre ce *locus* et le nom, ainsi que le statut d'argument de ce *locus*. Par exemple, dans la phrase présentée en (10), le signeur articule d'abord le nom FILLE, puis le verbe S'ASSEOIR. Ce dernier est localisé sur le *locus* *x*. De cette façon, le signeur signale que le nom FILLE est son argument et du même coup, assigne au nom FILLE le *locus* *x*.

¹⁰ Rappelons que le lieu d'articulation d'un signe ancré ne peut être modifié en contexte alors que cela est possible pour un signe non ancré (voir section 1.2.2).

- (10) FILLE(a) 3a-S'ASSEOIR(x)
La fille s'assoit (là).

Les stratégies non manuelles utilisées pour assigner un *locus* sont la direction du regard, l'inclinaison de la tête ou encore l'inclinaison latérale de l'épaule et/ou du tronc vers le *locus* auquel le nom est assigné. Ces stratégies peuvent être superposées aux moyens manuels, mais elles peuvent aussi apparaître seules en l'absence de ceux-ci. Dans l'exemple (11), le signeur assigne au nom RESTAURANT un point de l'espace situé à sa gauche (noté *y*) en *y* dirigeant son regard simultanément à l'articulation du signe.

- (11) QUAND PTÉ1 1-COMMANDER-3 PIZZA RESTAURANT(Ry)
Quand je commande une pizza au restaurant.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le *locus* spatial assigné à un nom constitue la représentation plus ou moins abstraite et permanente dans l'espace de ce nom (Parisot, 2003). Il peut ensuite être réutilisé dans le but de marquer une relation entre deux signes. Les stratégies utilisées pour la réutilisation d'un *locus* sont les mêmes que celles utilisées pour l'assignation. À travers la présentation des autres aspects morphosyntaxiques du nom et du verbe qui suit, se trouvent deux manifestations de la réutilisation de *loci* spatiaux. Nous présentons d'abord dans la sous-section qui suit comment le verbe réutilise les *loci* spatiaux afin de marquer l'accord avec ses arguments. Nous abordons ensuite à la sous-section 1.3.4 la réutilisation de *loci* spatiaux pour marquer l'association de deux noms dans les constructions complément du nom.

1.3.2 L'accord verbal

Afin d'expliquer l'utilisation des stratégies manuelles d'accord du verbe, il est essentiel de présenter la classification phonologique des verbes de la LSQ proposée par Dubuisson *et al.* (en préparation). Dans cette classification, les verbes sont regroupés en trois groupes selon le nombre de constituants structurels qu'il leur est possible de modifier pour réaliser leur l'accord (un seul, plusieurs ou aucun). Cette classification, présentée en (12), permet de prédire de quelle façon se réalisera l'accord manuel simultané en fonction du groupe verbal.

Quand la forme phonologique d'un verbe ne permet pas la flexion simultanée, l'accord se réalise à l'aide d'un pointé. Les verbes dont la forme est semi-rigide ou rigide utilisent cette dernière stratégie.

(12) Classification phonologique des verbes de la LSQ :

- Verbes à forme souple : comportent plusieurs constituants structurels modifiables ;
- Verbes à forme semi-rigides : comportent un seul constituant structurel modifiable ;
- Verbes à forme rigides : la forme phonologique ne permet de modifier aucun constituant structurel.

(Dubuisson *et al.*, en préparation)

Les verbes qui constituent le premier groupe ont une forme souple, c'est-à-dire que plusieurs de leurs constituants structurels peuvent être modifiés pour réaliser l'accord verbal. Les constituants structurels de ces verbes pouvant subir une modification sont le lieu d'articulation et l'orientation. Les verbes REGARDER et FILMER, présentés en (13) et (14) sont des verbes souples. Le verbe REGARDER comporte deux lieux d'articulation modifiables. Dans la phrase (13), le mouvement du verbe a pour point de départ le *locus y* et pour point d'arrivée le *locus x*, marquant respectivement l'accord avec les arguments agent et patient du verbe. Le verbe FILMER comporte deux lieux d'articulation et une orientation modifiables. Dans la phrase (14), le verbe FILMER est signé directement sur le *locus y* et la paume de la main est orientée en direction du *locus X*¹¹, marquant ainsi l'accord du verbe avec son agent et son patient.

(13) PIERRE(ax) PAULINE(by) 3b-REGARDER-3a(y-x)
Pauline regarde Pierre.

(14) GARÇON(a) PTÉ6(aX) KIM(by) 3b-FILMER-6a(y-X)
Kim filme les garçons.

¹¹ L'utilisation d'une lettre majuscule réfère à un ensemble de *loci* spatiaux correspondant à un pluriel.

Les verbes du deuxième groupe sont des verbes à forme semi-rigides. Ces verbes ne comportent qu'un seul constituant structurel modifiable, le lieu d'articulation. Si un deuxième argument doit être marqué, le signeur a alors recours à l'utilisation d'un pointé. Les verbes S'ASSEOIR et VOULOIR présentés en (15) et (16) sont semi-rigides. Le premier est localisé sur le *locus* préalablement assigné à son argument locatif, le nom BANC et le second est localisé sur le *locus* de son agent, préalablement assigné au signe POUPÉE. Dans la phrase (16), le deuxième argument du verbe VOULOIR, le thème, est marqué avec l'utilisation d'un pointé.

- (15) CUISINIER(a) 3a-ÊTRE-FATIGUÉ BANC(bx) 3a-S'ASSEOIR(x)
Le cuisinier es: fatigué, il s'assoit sur un banc.
- (16) BELLE(a) POUPÉE(a) PTÉ3(ax) MIA(by) 3b-VOULOIR-3a(y) PTÉ(ax)
Mia veut la belle poupée.

Les verbes du troisième groupe sont des verbes à forme rigide, c'est-à-dire qu'ils ne comportent aucun constituant structurel modifiable. Ces verbes sont ancrés, leur forme dans le discours est donc toujours identique à celle de leur forme de citation. Le verbe AIMER en (17) est produit tel que dans sa forme de citation, c'est-à-dire sur la poitrine du signeur. Les deux pointés clitiques post-verbaux réutilisent ensuite les *loci* *x* et *y*, marquant ainsi respectivement l'accord du verbe avec ses arguments agent et patient.

- (17) PAUL(ax) MARIE(by) 3b-AIMER-3a PTÉ3(ax) PTÉ3(by)
Paul aime Marie.

Parisot (2003) a remarqué que l'accord n'est pas obligatoire. Une phrase ne comportant qu'un argument animé dans laquelle le contexte est assez précis pour que le rôle des arguments ne soit pas ambigu n'a pas besoin de marquer l'accord. La phrase (18), ne contenant qu'un argument animé, permet d'éviter le recours au marquage des arguments du verbe.

- (18) CHOCOLAT(a) MARCEL(bx) 3b-AIMER-3a
Marcel aime le chocolat.

Les stratégies non manuelles d'accord verbal s'appliquent aux trois groupes de verbes. Elles peuvent apparaître superposées aux stratégies manuelles, et elles peuvent apparaître seules quand ces dernières sont omises (Parisot, 2003). Rappelons qu'elles consistent en la direction du regard et l'inclinaison de l'épaule ou la rotation de la partie supérieure du tronc vers le *locus* avec lequel le verbe entre en relation. La direction du regard marque toujours l'accord du verbe avec le patient alors que l'inclinaison latérale de l'épaule et l'inclinaison du tronc¹² marquent l'accord avec l'agent (Parisot, 2003).

1.3.3 L'aspect

En LSQ, l'aspect se réalise de deux façons : par la modification du mouvement du verbe par rapport à sa forme de base (souvent accompagnée d'un comportement non manuel) ou encore par l'ajout d'un suffixe aspectuel à la forme de base du verbe. Quand il en modifie le mouvement, l'aspect affecte sa répétition ou encore modifie son contour. C'est entre autres le cas des manifestations des aspects itératif, ponctuel, distributif, et progressif. Des auteurs ont montré que, dans les langues signées, la répétition du mouvement du verbe peut être iconiquement reliée à la répétition du procès du verbe, ou dans d'autres mots, à la réalisation de l'aspect itératif (Klima et Bellugi, 1979 ; Cuxac, 1997 ; Bouchard et Parisot, 2004). Dans ce cas, le mouvement du signe est répété plusieurs fois sur un même *locus* spatial. Cela confère au verbe le sens 'faire à répétition'. Dans le même ordre d'idées, l'aspect ponctuel s'exprime par la suppression de la répétition du mouvement de la forme de base d'un verbe. Il fait quant à lui référence à un événement momentané.

L'aspect distributif se réalise de deux façons en LSQ. La première consiste en la répétition du mouvement du verbe sur une série de *loci* spatiaux différents (Bouchard et Parisot, 2004). La seconde se manifeste par l'ajout d'un contour de mouvement en arc (Dubuisson *et al.*, 1999). Les figures 1.17 et 1.18 illustrent respectivement le signe DONNER en forme de citation et le signe DONNER-À-TOUS, qui a un mouvement aspectuel à valeur distributive.

¹² L'inclinaison du tronc marque l'accord avec l'agent dans le discours indirect, c'est-à-dire quand le locuteur se

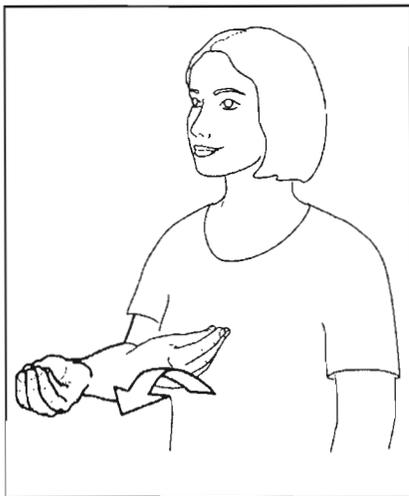


Figure 1.17 DONNER.

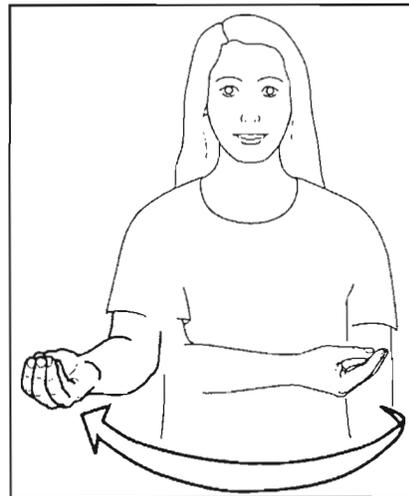


Figure 1.18 1-DONNER-À-TOUS.

L'aspect duratif est produit par un allongement du mouvement, souvent accompagné d'une forme ovoïde (Dubuisson *et al.*, 1999). Dans l'exemple suivant, le signe TRAVAILLER (figure 1.19) a un mouvement court et répété. Le signe TRAVAILLER-LONGTEMPS (figure 1.20) est la forme fléchie du verbe TRAVAILLER. Cette flexion est réalisée par l'allongement et le contour ovoïde du mouvement.

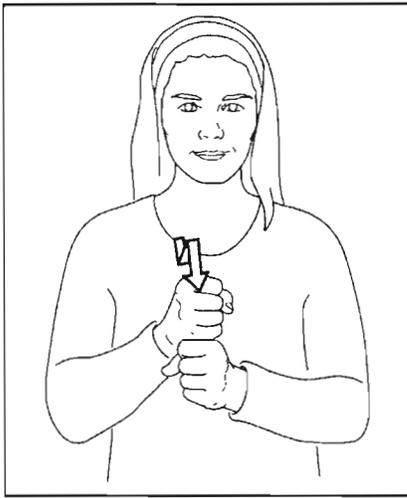


Figure 1.19 TRAVAILLER.

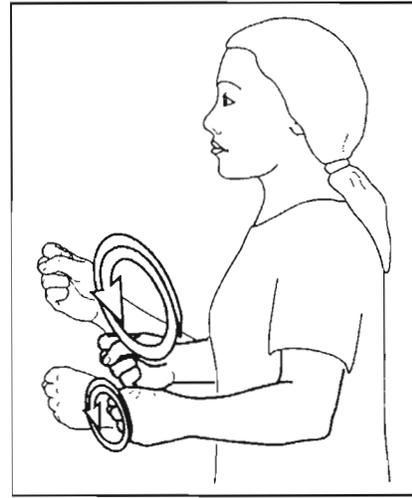


Figure 1.20 TRAVAILLER-LONGTEMPS.

Enfin, l'aspect progressif se réalise par le découpage de la séquence continue en petites unités de mouvements (Dubuisson *et al.*, 1999). Cette suite de mouvements produit un déplacement graduel du lieu d'articulation, comme dans le signe CHANGER-PETIT-À-PETIT présenté ci-dessous.

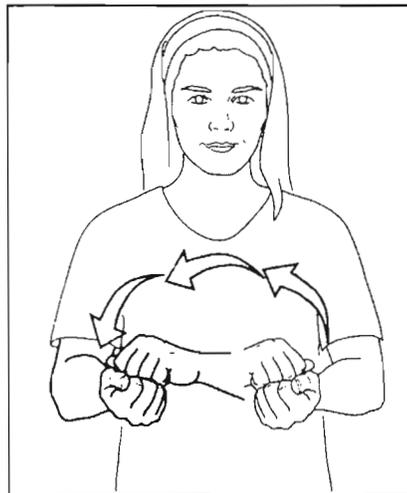


FIGURE 1.21 CHANGER-PETIT-À-PETIT.

L'aspect accompli et non accompli se réalisent en LSQ par l'ajout d'un suffixe flexionnel. Deux suffixes aspectuels sont ainsi utilisés en LSQ. Il s'agit des suffixes FINI et PAS-FINI.

Le suffixe FINI employé à la suite d'un verbe confère à l'événement un sens accompli alors que le suffixe PAS-FINI confère à l'événement un sens non accompli.

1.3.4 Les constructions de complément du nom

Nous présentons dans cette section deux types de constructions de complément du nom : les constructions possessives utilisant le marqueur possessif POSS. et les complément du nom. Les constructions possessives avec le marqueur possessif mettent en oeuvre le principe de cohérence conceptuelle énoncé par Bouchard *et al.* (2000). Ce principe stipule que certaines constructions, dont les possessives, demandent un ordre fixe. En effet, dans les constructions possessives où le possesseur et le possédé sont présents, le possesseur doit obligatoirement être signé avant le possédé, comme dans la phrase (19). Dans cette phrase, le signe RACHEL est localisé sur le *locus* x. Le marqueur POSS. réutilise ensuite ce *locus* afin d'établir la relation de possession entre le possesseur et le possédé. Dans ces constructions, le signe POSS. se comporte comme un déterminant possessif (Gnaba, 2000). Le marqueur possessif POSS. ne peut apparaître seul que dans les cas où il a été ultérieurement signé dans le discours avec le possédé qui le concerne, comme c'est le cas dans la phrase (20). Il se comporte alors comme un pronom possessif (Gnaba, 2000). Dans tous les cas, le possesseur doit être connu dans le discours.

(19) HIER RACHEL(ax) CHAT(b) POSS.3(x) 3b-S'ENFUIR
Le chat de Rachel s'est enfuit hier.

(20) CHAT(a) POSS.3(x) 3a-MIAULER+++
Son chat miaule sans arrêt.

Les compléments du nom ont été décrits en LSQ par Dubuisson *et al.* (2000). Ils se réalisent par la juxtaposition temporelle et/ou spatiale de deux noms. Dans ces structures, les deux noms peuvent ne pas être localisés. C'est alors la juxtaposition temporelle des deux noms à elle seule qui indique qu'une relation d'association existe entre eux. L'exemple (21) présente une structure de complément du nom dans laquelle ni le nom, ni son complément ne se voit assigné à un *locus*. Les noms EMPLOYÉ et VILLE, respectivement le nom et son

complément, sont juxtaposés temporellement et ne présentent aucune marque d'assignation spatiale.

- (21) AUSSI PTÉ3(ax) HOMME(a) EMPLOYÉ(a) VILLE
Il y avait aussi un homme, un employé de la ville. (Dubuisson *et al.*, 2000)

Il arrive aussi que, à l'intérieur d'une structure de complément du nom, un des deux noms soit localisé alors que l'autre ne l'est pas, ou encore que les deux noms soient localisés sur le même *locus*. Dans les deux cas, les deux noms sont mis en relation en étant assignés au même *locus*. Dans la phrase (22), le locuteur se livre à une comparaison entre le bureau du professeur et le bureau de l'étudiant. Le nom PROFESSEUR est d'abord localisé sur le *locus* *x*, qui lui est ainsi assigné. Le nom BUREAU, est ensuite aussi localisé sur le *locus* *x*, ce qui établit la relation associative entre ces deux noms pour établir la relation de possession.

- (22) PROFESSEUR(ax) BUREAU(bx) ÉTUDIANT(cy) BUREAU(by)
Le bureau du professeur, le bureau de l'étudiant [...]

1.3.5 La négation

En LSQ, la négation s'exprime par deux moyens : le premier étant l'ajout d'un comportement non manuel négatif simultané au syntagme verbal et le second étant l'ajout d'un affixe négatif à la forme de base du verbe. La négation par le comportement non manuel est caractérisée par un hochement de tête horizontal (que l'on note §) simultané au syntagme verbal (la portée du comportement non manuel est indiquée entre crochets). Berthiaume *et al.* (2004) ont montré que la règle qui régit le comportement non manuel négatif stipule que celui-ci doit commencer au même moment que le verbe et se poursuivre jusqu'à la fin du syntagme verbal, peu importe le type de constituant se retrouvant à la suite du verbe ou du prédicat, comme en (23) et (24). D'une certaine façon, la négation ainsi peut se retrouver sur un nom (24), mais sa portée est plus large que le nom seul et s'étend à tout le syntagme verbal (Bouchard *et al.*, 2005). Le comportement non manuel négatif peut être utilisé avec tous les verbes et n'apporte aucune modification manuelle à la forme verbale.

(23) JULIE(a) JOURNAL(b) [3a-LIRE(b)](§)
Julie ne lit pas le journal.

(24) POMME(a) [3b-MANGE PTÉ3(bx)](§)
Elle ne mange pas de pomme.

Berthiaume *et al.* (2004) ont montré qu'il existe deux types d'affixes négatifs en LSQ : l'affixe mouvement contraire (-MC) et le suffixe -PAS. Le suffixe séquentiel -MC ajoute, comme son nom l'indique, un mouvement contraire au mouvement du verbe présent dans sa forme de citation. Cet ajout s'effectue séquentiellement, après la première phase du mouvement. Cela résulte en la suppression de la répétition dans certains signes. C'est le cas du signe CONNAÎTRE (figure 1.22), qui a un mouvement répété dans sa forme de citation. Le signe NE-PAS-CONNAÎTRE (figure 1.23), qui est le résultat de la dérivation du signe avec le suffixe mouvement contraire a un mouvement simple.

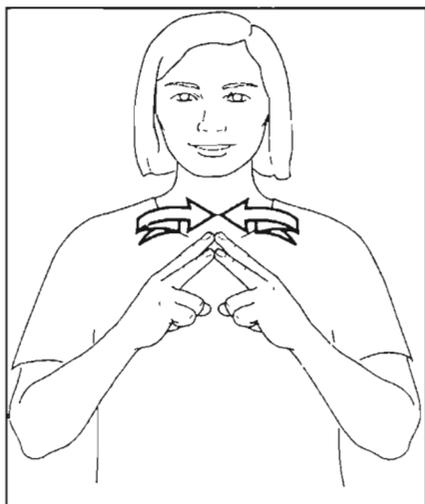


Figure 1.22 CONNAÎTRE.

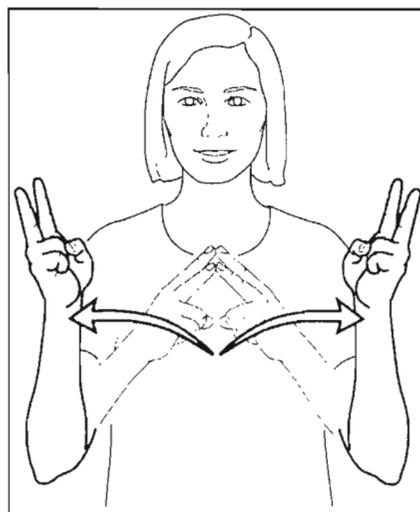


Figure 1.23 NE-PAS-CONNAÎTRE.

Le suffixe négatif -PAS correspond à un mouvement d'ouverture de la main. Il s'applique séquentiellement à un verbe sans toutefois en modifier le mouvement. On le retrouve avec des verbes tels que PENSER (figures 1.24 et 1.25).

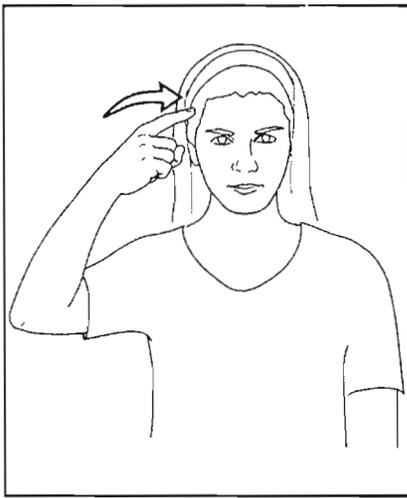


Figure 1.24 PENSER.

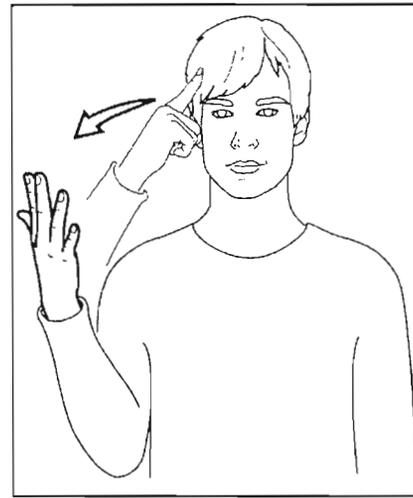


Figure 1.25 NE-PAS-PENSER.

Ces deux affixes ne peuvent être utilisés qu'avec un nombre restreint de verbes de la langue, ils sont donc très peu productifs. Les verbes négatifs obtenus par la dérivation peuvent être produits simultanément avec un comportement non manuel négatif. Ainsi, en LSQ, une double négation linguistique ne résulte pas en une affirmation, comme c'est le cas par exemple en français (*Je ne peux pas ne pas y aller* signifie 'Je dois y aller'). En (25), le verbe NE-PAS-DORMIR (DORMIR-PAS) accompagné d'un comportement non manuel négatif signifie 'ne pas dormir'.

- (25) NUIT(a) PASSÉ(a) BÉBÉ(b) POSS.3(x) [3b-NE-PAS-DORMIR](§)
Son bébé n'a pas dormi la nuit dernière.

1.4 Conclusion

Dans ce premier chapitre, nous avons dressé un portrait général de la LSQ. Nous avons vu que la modalité visuo-gestuelle, et en particulier le fait d'utiliser plusieurs articulateurs indépendants et l'espace tridimensionnel, a une incidence sur la structure de la LSQ. Nous avons présenté les constituants structurels majeurs des signes et le comportement non manuel, qui constituent des éléments clés dans la description formelle des noms et des verbes de la LSQ. De plus, nous avons fait un survol des caractéristiques morphosyntaxiques des noms et des verbes de la LSQ, qui nous permettront de discuter de la distinction nom-verbe

en contexte discursif. Dans le chapitre suivant, nous aborderons le problème de la distinction entre le nom et le verbe en LSQ.

CHAPITRE II

LES CATÉGORIES NOM ET VERBE EN LANGUES SIGNÉES : UNE QUESTION DE FORME?

Dans les langues signées, il est possible de distinguer des paires composées d'un nom et d'un verbe ayant un sens et une forme reliés. Parmi ces paires, dorénavant paires nom/verbe, nous en distinguons deux types : les paires nom/verbe formellement distinctes et les paires nom/verbe formellement identiques.

Le premier type de paire nom/verbe est composé d'un nom et d'un verbe dont les sens sont reliés mais dont la forme diffère (Supalla et Newport, 1978, pour la langue des signes américaine (ASL) ; Moody, 1983, pour la langue des signes française (LSF) ; Collins-Ahlgren, 1990, pour la langue des signes néo-zélandaise (NZSL) ; Pilleux, 1991, pour la langue des signes chilienne (LSC) ; Dubuisson *et al.*, 1999, pour la LSQ ; Pizzuto et Corazza, 1996, pour la langue des signes italienne (LIS) ; Johnston et Schembri, 1999, pour la langue des signes australienne (Auslan) ; et Bouchard *et al.*, 2005, pour la LSQ). Les éléments de ces paires partagent la même configuration manuelle, le même lieu d'articulation, la même orientation et la même forme géométrique du mouvement mais se distinguent par deux caractéristiques temporelles du mouvement interne du signe : sa répétition et sa longueur. La paire CHAISE/S'ASSEOIR de la LSQ, illustrée plus bas, présente cette distinction de forme. En effet, les deux signes partagent les mêmes constituants structurels à l'exception du mouvement, dont les caractéristiques temporelles diffèrent. Le signe CHAISE a un mouvement court et répété alors que le signe S'ASSEOIR a un mouvement long et simple.

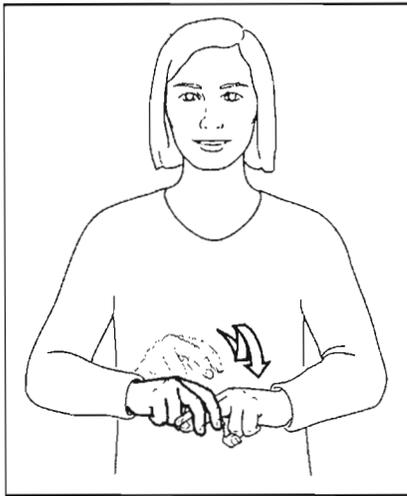


Figure 2.1 CHAISE.

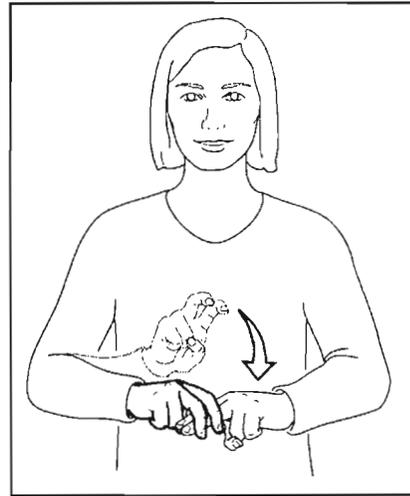


Figure 2.2 S'ASSEOIR.

Le deuxième type de paires est composé d'un nom et d'un verbe qui sont sémantiquement reliés et qui ont une forme identique (Pizzuto et Corazza, 1996, pour la LIS, Johnston et Schembri, 1999, pour l'Auslan ; Bouchard *et al.*, 2005, pour la LSQ). Les signes ENSEIGNEMENT et ENSEIGNER de la LSQ présentés ci-dessous partagent exactement les mêmes constituants structurels.



Figure 2.3 ENSEIGNEMENT.



Figure 2.4 ENSEIGNER.

C'est sur la description de ces deux types de paires nom/verbe de la LSQ que ce travail portera. Nous verrons dans ce chapitre qu'à ce jour, la description des paires nom/verbe en

LSQ laisse de nombreuses questions ouvertes. En effet, mis à part la première étude menée par Bouchard *et al.* (2005) à l'aide de données élicitées, aucune n'a été conduite pour décrire les paires nom/verbe de la LSQ. Notre description constitue la première description des paires nom/verbe de la LSQ en contexte de discours naturel et spontané.

2.1 Descriptions des paires nom/verbe dans les langues signées

Nous présentons dans cette section les différentes descriptions des paires nom/verbe dans différentes langues signées. Nous présentons d'abord les descriptions des paires nom/verbe en forme de citation, c'est-à-dire dans leur forme la plus simple, produite en isolation (Johnston et Schembri, 1999). Cette forme est généralement obtenue en réponse à la question : « quel est le signe pour ... » (Supalla et Newport, 1978). Nous montrons ensuite comment elles ont été décrites en contexte discursif.

2.1.1 Paires nom/verbe formellement distinctes en forme de citation

Le premier dictionnaire d'une langue signée basé sur des principes linguistiques, *Dictionary of American Sign Language* de Stokoe, Casterline et Cronenberg a vu le jour en 1965. Ce dictionnaire se distingue des publications antérieures sur les langues signées par l'utilisation d'un système de notation des signes, développé par Stokoe (1960) dans sa description de la phonologie de l'ASL. Le système utilisé pour la notation des entrées lexicales permet de représenter à l'écrit la structure interne des signes, c'est-à-dire leur configuration manuelle, le lieu de leur articulation ainsi que leur mouvement. Les travaux de Stokoe (1960) décrivaient alors le mouvement exclusivement du point de vue géométrique. c'est-à-dire par la forme de son trajet. On retrouve donc dans ces pages, sous la même entrée lexicale, les signes CHAIR et TO-SIT qui, comme les signes CHAISE et S'ASSEOIR de la LSQ, partagent la même configuration manuelle, le même lieu d'articulation ainsi que la même forme géométrique du mouvement.

Parmi les paires nom/verbe représentées par Stokoe *et al.* (1965) comme étant formellement identiques, Supalla et Newport (1978) en ont identifié certaines dans lesquelles le nom et le

verbe sont phonologiquement distincts. Pour rendre compte de cette distinction, ils ont ajouté à la description de Stokoe *et al.* (1965) deux nouvelles caractéristiques temporelles du mouvement : sa manière et sa répétition¹. Les auteurs mentionnent que les paires ainsi décrites, au nombre de 100, ont la particularité d'être composées d'un nom d'objet concret et d'un verbe d'action, celui-ci représentant l'action qu'on effectue avec l'objet.

Supalla et Newport (1978) qualifient de manière du mouvement la façon dont un signe est exécuté. Ils distinguent trois manières différentes : la manière continue, la manière tenue et la manière restreinte. Un mouvement continu est caractérisé par une articulation ample et détendue. Son amplitude varie en fonction des *loci* impliqués. Cela s'apparente à la description d'un mouvement long que nous avons donnée au chapitre I. Un mouvement tenu est un mouvement continu (long) qui se termine abruptement et dont la position finale est conservée un moment. Même si la tenue n'implique pas nécessairement un contact entre les deux mains, on la retrouve fréquemment dans les signes bimanuels dans lesquels une seule main est active et qui se terminent avec un contact des deux mains (c.f. le signe ARRÊTER au chapitre I, à la figure 1.11). Finalement, un mouvement restreint est de faible amplitude, habituellement produit par un seul articulateur et a une articulation rigide. Cela s'apparente à la description d'un mouvement court que nous avons donnée au chapitre I. Pour éviter la confusion et unifier notre terminologie, nous utiliserons les expressions mouvement long continu, mouvement long tenu et mouvement court pour rendre compte des trois types de manière du mouvement décrits par Supalla et Newport (1978).

Du point de vue de la répétition, Supalla et Newport (1978) montrent que le mouvement interne d'un signe peut être simple ou répété. Les auteurs remarquent que toutes les combinaisons des caractéristiques temporelles du mouvement ne sont pas possibles. Le tableau 2.1 présente la répartition des caractéristiques de manière et de répétition du mouvement en fonction de la catégorie du signe (nom ou verbe). Le mouvement interne des verbes peut être simple ou répété pour les signes longs et continus ainsi que pour les signes

¹ *Frequency*, dans le texte.

longs et tenus. Le mouvement interne des noms, sujet à beaucoup moins de variation, est toujours court et répété.

Tableau 2.1
Répartition des noms et verbes des paires nom/verbe en fonction des caractéristiques temporelles du mouvement (Supalla et Newport, 1978)

Manière \ Répétition	Verbe		Nom	
	Simple	Répété	Simple	Répété
Long et continu	X	X		
Long et tenu	X	X		
Court				X

Les signes TO-FLY et TO-SWEEP (présentés ci-dessous) présentent respectivement un mouvement long continu et simple et long continu et répété. Le signe TO-SIT (voir le signe S'ASSEOIR à la figure 1.18 ; qui a la même forme que le signe TO-SIT de l'ASL) et le signe TO-HAMMER (ci-dessous) présentent respectivement un mouvement long tenu et simple et long tenu et répété. Les noms AIRPLANE, BROOM, HAMMER (ci-dessous) et CHAIR (voir le signe CHAISE à la figure 1.18 ; qui a la même forme que le signe CHAIR de l'ASL) ont un mouvement court et répété et partagent le même forme géométrique du mouvement que le verbe qui leur est associé.



Figure 2.5 AIRPLANE.

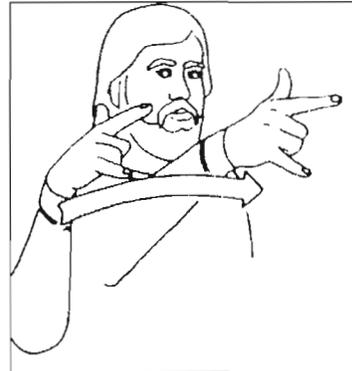


Figure 2.6 TO-FLY.

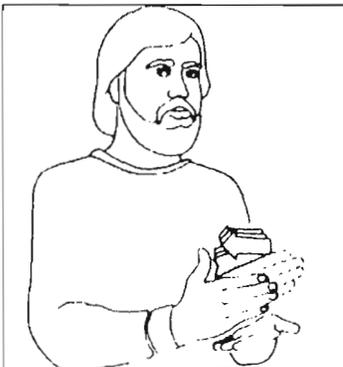


Figure 2.7 BROOM.



Figure 2.8 TO-SWEEP.

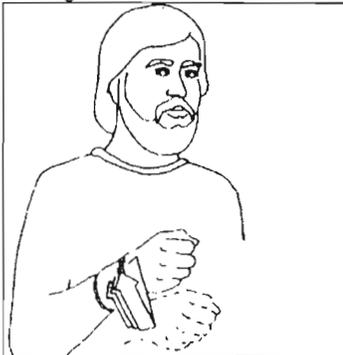


Figure 2.9 HAMMER.

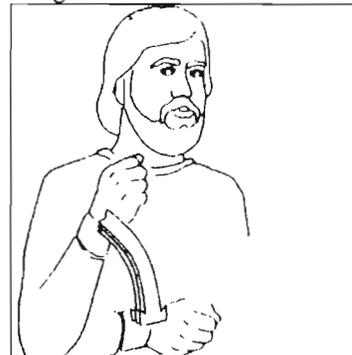


Figure 2.10 TO-HAMMER.

(Source des illustrations : Supalla et Newport, 1978)

Supalla et Newport (1978) attribuent le fait que les verbes ayant un mouvement long peuvent être simples ou répétés à la présence d'une relation iconique entre la répétition de leur mouvement interne et leur sens. En effet, les auteurs attribuent aux verbes dont le mouvement interne est répété une valeur sémantique durative ou itérative et aux verbes dont le

mouvement interne est simple une valeur sémantique ponctuelle ou perfective. C'est le cas notamment du signe TO-EAT, dont la répétition du mouvement réfère iconiquement à une action qui s'étend dans le temps, qui contraste avec le signe TO-EAT-UP, dont le mouvement simple réfère iconiquement à l'action ponctuelle de manger.

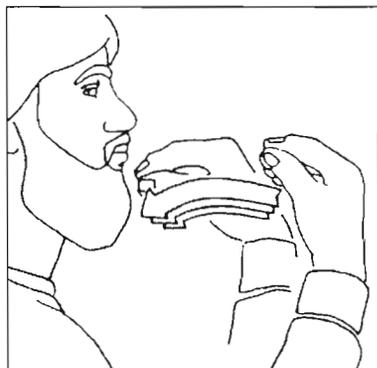


Figure 2.11 TO-EAT.

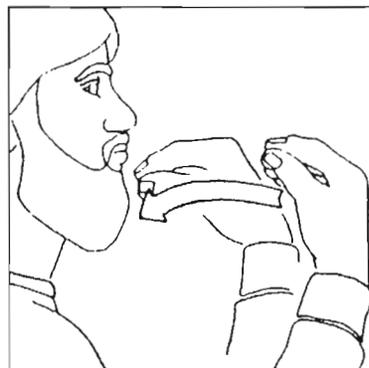


Figure 2.12 TO-EAT-UP.

(Source des illustrations : Supalla et Newport, 1978)

Des paires semblables ont par la suite aussi été décrites dans plusieurs langues signées, dont la LSF, l'Auslan, la NZSL, la LSC, la LIS et la LSQ. Le tableau 2.2 présente les descriptions du mouvement faites par ces différents auteurs pour les différentes langues signées. Nous retenons pour ce tableau deux des caractéristiques décrites par Supalla et Newport (1978), soit la répétition et la longueur du mouvement qui ont été utilisées par la majorité des auteurs susnommés. Nous décrivons dans le tableau chacun de ces deux paramètres, soit la répétition et la longueur du mouvement, en fonction de deux valeurs : simple ou répété pour la première et long ou court pour la seconde. Bien que certains auteurs ne décrivent le mouvement qu'en fonction de sa longueur (Moody, 1983, pour la LSF) ou en fonction de sa répétition (Collins-Ahlgren, 1990, pour la NZSL et Johnston, 2001 pour l'Auslan), la forme du nom et la forme du verbe présentent toujours une opposition de longueur ou de répétition dans les paires nom/verbe formellement distinctes.

Tableau 2.2

La répétition et la longueur du mouvement dans les paires nom/verbe formellement distinctes

	Répétition		Longueur		
	Simple	Répété	Long	Court	
ASL	V	N V	V	N	Supalla et Newport (1978)
LSF			V	N	Moody (1983)
NZSL	V	N			Collins-Ahlgren (1990)
LSI	V	N	V	N	Pilleux (1991)
ASL	V	N	V	N	Valli et Lucas (1992)
LSQ	V	N	V	N	Dubuisson <i>et al.</i> (1999)
LIS		N	V	N	Pizzuto et Corazza (1996)
Auslan	V	N			Johnston (2001)
LSQ	V	N	V	N	Bouchard <i>et al.</i> (2005)

Dans leur description des noms et des verbes de l'ASL, nous retiendrons que Supalla et Newport ont décrit le verbe comme pouvant être soit simple et long, soit répété et long. Cette dernière répétition pour le verbe n'a pas été décrite par les autres auteurs. En effet, pour tous les auteurs qui ont décrit le nom et le verbe en fonction de la répétition, le verbe a un mouvement long et simple. Ce que Supalla et Newport décrivent comme un mouvement aspectuel intrinsèque au signe semble plutôt être analysé comme une flexion aspectuelle par les autres auteurs. En d'autres termes, pour Supalla et Newport, la répétition est analysée comme faisant partie de la forme de citation du signe, alors que pour les autres auteurs, la répétition est une modification du mouvement de la forme de citation du signe et ne se manifeste qu'en contexte.

En LSQ, ces paires ont d'abord été décrites par Dubuisson *et al.* (1999) puis par Bouchard *et al.* (2005). Dubuisson *et al.* (1999) ont proposé que le nom et le verbe peuvent être distingués par la longueur du mouvement et la répétition. Les auteurs proposent que certains noms peuvent être dérivés d'un verbe par réduction de l'ampleur du mouvement. Ils ajoutent que la réduction du mouvement est généralement accompagnée d'une répétition du mouvement. Ils donnent comme exemple les paires CHAISE et S'ASSEOIR (illustrée aux figures 2.13 et 2.14) ainsi que CAMÉRA et FILMER (présentée ci-dessus). Dans la première paire, le nom a un mouvement court et répété et le verbe a un mouvement long et simple alors que dans la

deuxième paire, le nom a un mouvement court et simple et le verbe a un mouvement long et simple.

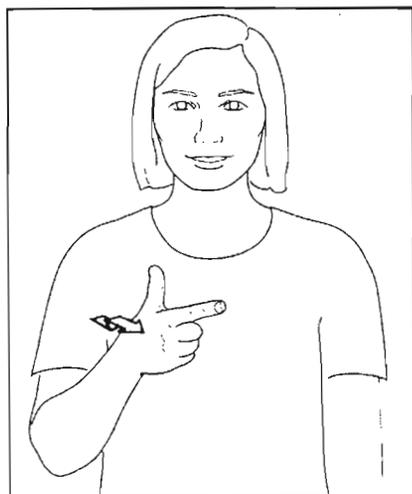


Figure 2.13 CAMÉRA.

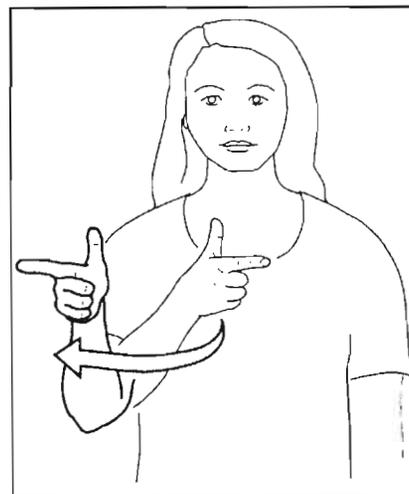


Figure 2.14 FILMER.

Bouchard *et al.* (2003) ont cherché à vérifier, à partir d'élicitation, si les paires nom/verbe de la LSQ se comportaient de la même manière que celles attestées dans les autres langues signées. Il ressort de cette description préliminaire que la distinction phonologique est présente dans le mouvement de certaines paires. Le tableau 2.3 présente la liste des paires nom/verbe de la LSQ formellement distinctes en forme de citation attestées par Bouchard *et al.* (2003).

Tableau 2.3
Les paires nom/verbe de la LSQ dont les membres présentent
une distinction de forme (Source : Bouchard *et al.*, 2003)

APPAREIL-PHOTO/PHOTOGRAPHER
AVION/VOLER-AVION
BAGUE/METTRE-BAGUE
BATEAU/NAVIGUER
BREUVAGE/BOIRE
BRIQUET/ALLUMER-BRIQUET
CACHETTE/SE-CACHER
CAMÉRA-VIDÉO/FILMER
CHAISE/S'ASSEOIR
CISEAUX/DÉCOUPER-CISEAUX
CLÉ/TOURNER-CLÉ
FENÊTRE/OUVRIR-FENÊTRE
FUSIL/TIRER
LECTURE/LIRE
LIVRAISON/LIVRER
LIVRE/OUVRIR-LIVRE
MALETTE/PRENDRE-MALETTE
NOM/NOMMER
PARAPLUIE/OUVRIR-PARAPLUIE
POIGNÉE-PORTE/TOURNER-POIGNÉE
PORTE/OUVRIR-PORTE
SONNETTE/SONNER
TIROIR/OUVRIR-TIROIR

Il est intéressant de noter que certains éléments des paires de Bouchard *et al.* (2003) ne présentent pas la relation 'objet' et 'verbe d'action correspondant'. Certaines, telles que NOM/NOMMER, CACHETTE/CACHER et LECTURE/LIRE sont composées d'un nom abstrait et du verbe correspondant. Des paires semblables (NAME/TO-CALL et STORE/TO-SELL) ont aussi été décrites de la sorte en ASL par Valli et Lucas (1992). Les paires nom/verbe de la LSQ et de l'ASL, tout au moins, ne se limiteraient donc pas uniquement à la relation sémantique 'objet' et 'action qu'on fait avec l'objet'.

2.1.2 Paires formellement identiques en forme de citation

L'étude de Bouchard *et al.* (2005) propose qu'en LSQ, les éléments de la plupart des paires nom/verbe ne contiennent pas de distinction formelle, que ce soit en forme de citation ou en

contexte. Ce type de paire composée d'un nom et d'un verbe formellement identiques a aussi été décrit en Auslan (Johnston, 2001) et en LIS (Pizzuto et Corazza, 1996). Le tableau 2.4 présente les paires nom/verbe formellement identiques de la LSQ identifiées par Bouchard *et al.* (2003).

Tableau 2.4
Les paires nom/verbe de la LSQ dont les membres sont formellement identiques
(Source : Bouchard *et al.*, 2003)

AIDE/AIDER
ANNONCE/ANNONCER
ANNULATION/ANNULER
AUTORISATION/AUTORISER
CHOIX/CHOISIR
DANSE/DANSER
DÉTERMINATION/DÉTERMINER
DISCUSSION/DISCUETER
ENSEIGNEMENT/ENSEIGNER
ESPÉRANCE/ESPÉRER
EXPÉRIMENTATION/EXPÉRIMENTER
EXEMPLE/DONNER-UN-EXEMPLE
IMITATION/IMITER
INTERPRÈTE/INTERPRÉTER
INVENTION/INVENTER
INVITATION/INVITER
OUVERTURE/OUVRIR
RAISONNEMENT/RAISONNER
RESPIRATION/RESPIRER
TRAVAIL/TRAVAILLER
VENTE/VENDRE

2.1.3 Paires nom/verbe en contexte

Des auteurs ont remarqué qu'en contexte, toutes les paires nom/verbe phonologiquement distinctes en forme de citation ne conservent pas systématiquement leur distinction de forme (Johnston, 2001, Bouchard *et al.*, 2003). En effet, en contexte, la distinction formelle présente dans le mouvement de ces paires tend à se perdre ou à s'affaiblir.

Bouchard *et al.* (2003) montrent qu'un même signe peut avoir un mouvement simple et répété dans un même énoncé. Dans l'exemple (26), le verbe SONNER a un mouvement répété lors de sa première et de sa deuxième apparition et a un mouvement simple lors de sa troisième apparition (le signe + après le verbe indique le nombre de répétition).

(26) PAREIL 3c-SONNER++(x) NUMÉRO APPARTEMENT(a)
 APP1 3c-SONNER++(x) 3-FOIS // 3c-SONNER(x) 3c-SONNER(x)
Il doit quand même sonner à mon numéro d'appartement, trois fois. Il sonne, il sonne.

Il en résulte donc que les paires nom/verbe formellement distinctes en forme de citation peuvent ne pas présenter de distinction formelle en contexte.

2.2 Comment distinguer les noms des verbes en langue des signes québécoise?

Nous avons vu qu'un premier type de paire nom/verbe contient une distinction formelle quand il est produit hors contexte et que cette distinction ne se présente pas systématiquement en contexte. Nous avons aussi vu que la majorité des paires nom/verbe de la LSQ ne semblent pas présenter de distinction formelle, qu'elles soient en forme de citation ou en contexte. Cela nous amène à nous poser les questions suivantes :

(27)

- Pourquoi dans les langues signées, la distinction contenue dans la forme du mouvement des noms et des verbes semble se perdre en contexte sans que ne soit affectée la valeur nominale ou verbale de l'élément?
- Si la distinction catégorielle entre le nom et le verbe n'est pas attribuable au mouvement du signe comme il a été décrit par Supalla et Newport (1978), quelles sont les caractéristiques qui permettent de faire la distinction entre un nom et un verbe?

Dans le cadre de ce mémoire, nous ne pouvons apporter de réponses à la première question. Toutefois, notre recherche, qui est descriptive, fournit des éléments qui permettront d'en discuter subséquemment. En ce qui a trait à la deuxième question, certaines pistes ont été suggérées dans la littérature. Nous les présentons dans le chapitre suivant.

2.3 Les objectifs

L'étude des paires nom/verbe de la LSQ a une importance dans la description de cette langue parce qu'elle nous amène à comprendre les mécanismes choisis pour marquer les relations qui impliquent un nom ou un verbe. Elles participent aussi, d'un point de vue plus large, à la compréhension des propriétés qui entrent en jeu dans le phénomène de la catégorisation linguistique. La problématique que nous avons énoncée précédemment nous amène à définir l'objectif principal de notre recherche de la façon suivante : déterminer quel type de propriétés (formelles ou morphosyntaxiques) permettent de déterminer la catégorie (nom ou verbe) à laquelle appartient un signe. À cet effet, nous proposons l'analyse d'un corpus de productions élicitées à partir d'objets significatifs ainsi que l'analyse d'un corpus de discours naturel et spontané. Les objectifs spécifiques qui guident notre démarche sont les suivants :

(28)

- Décrire le mouvement des éléments des paires nom/verbe de la LSQ sémantiquement et formellement reliées en forme de citation et en contexte ;
- Décrire le contexte dans lequel se retrouvent les éléments nom et verbe des paires nom/verbe formellement et sémantiquement reliées de notre corpus en fonction des caractéristiques distinctives proposées dans la littérature, afin de déterminer lesquelles permettent de distinguer le nom et le verbe.

Le premier objectif spécifique nous conduira à vérifier si une distinction formelle est contenue dans le mouvement des noms et des verbes des paires nom/verbe produites en forme de citation et en contexte. Jusqu'à ce jour, les études ayant spécifiquement porté sur la distinction formelle contenue dans les paires nom/verbe de la LSQ ne se sont basées que sur des données élicitées (Bouchard *et al.*, 2005). Nous apporterons une contribution originale quant à la présence ou non de cette distinction en contexte naturel. Plus spécifiquement, nous vérifierons si cette distinction est phonologique ou morphosyntaxique. Le deuxième objectif spécifique nous conduira à analyser le contexte dans lequel se retrouvent les items nom et verbe. L'identification des caractéristiques distinctives des noms et des verbes de notre corpus nous permettra de répondre à la question à savoir lesquelles permettent de faire la distinction entre le nom et le verbe.

2.4 Conclusion

Ce chapitre nous a permis de situer le problème de la distinction catégorielle des noms et des verbes en langues signées, soit la difficulté de distinguer les éléments de la paire. Nous verrons dans le chapitre suivant que ce problème a été discuté pour plusieurs langues signées et que différentes propositions ont été avancées quant aux caractéristiques responsables de la distinction (phonologique, morphosyntaxique).

CHAPITRE III

FONDEMENTS THÉORIQUES

Nous présentons maintenant les fondements théoriques sur lesquels repose notre recherche. Dans un premier temps, nous présentons une proposition explicative du lien entre forme et sens dans la grammaire d'une part et les propriétés logiquement antérieures au langage d'autre part (Bouchard, 1996 ; 2002). Dans un deuxième temps, nous présentons différentes propositions théoriques sur la catégorisation, et plus spécifiquement la notion de catégorie linguistique. Dans un troisième temps, nous présentons, tel que défini dans la littérature, les propriétés du nom et du verbe de façon générale, puis comme elles ont été décrites pour les langues signées. Ce cadre théorique nous amène à poser les deux principales hypothèses de ce mémoire quant à la distinction formelle des paires nom/verbe en LSQ : 1) le mouvement phonologique ne suffit pas à distinguer les noms des verbes et 2) la distinction entre le nom et le verbe est possible à partir de caractéristiques morphosyntaxiques.

3.1 Le langage et les possibilités antérieures

L'analyse des paires nom/verbe de la LSQ que nous proposons se situe dans le cadre de la *grammaire adaptative* développée par Bouchard (1996 ; 2002). À la différence de la grammaire générative, qui considère que le langage est généré par le seul système computationnel structurel (Chomsky, 1995), la grammaire adaptative propose d'expliquer le système « langage » à partir de propriétés qui lui sont antérieures, celles qui découlent des possibilités intentionnelles-conceptuelles et articulatoires-perceptuelles.

En effet, le langage est le résultat de la combinaison de deux types de substance : la substance perceptuelle et la substance conceptuelle (Saussure, 1916). Les propriétés de la substance perceptuelle découlent des possibilités offertes par le système sensorimoteur humain alors que les propriétés de la substance conceptuelle sont dépendantes de la structure du cerveau humain (Bouchard *et al.*, 2005). Le système articulatoire-perceptuel et le système conceptuel-intentionnel établissent ensemble les relations arbitraires entre les formes et les sens des éléments de la langue.

Le type de relation pouvant exister entre deux éléments de la langue en contexte est déterminé par la nature de ces éléments, soit leur forme et leur sens. Bouchard (2002) propose que les langues orales utilisent quatre moyens physiologiques pour exprimer les relations entre deux éléments (29) :

- (29) Moyens physiologiques d'exprimer les relations qu'entretiennent les éléments d'une phrase dans les langues orales (Bouchard, 2002 : 38)¹ :
- Juxtaposition : A et B sont ordonnés temporellement côte à côte ;
 - Superposition : B est une modulation superposée temporellement à A ;
 - Marquage des éléments dépendants : les dépendants reçoivent une marque ;
 - Marquage de la tête : la tête reçoit une marque.

Le premier, la juxtaposition, implique que deux éléments sont ordonnés temporellement côte à côte. Cette stratégie est entre autres utilisée pour marquer le rôle des arguments du verbe en français. Dans la phrase *Jean mange la pomme*, le fait que le sujet *Jean* partage une frontière temporelle avec le verbe *mange* en le précédant immédiatement permet de déduire que *Jean* est le sujet grammatical de *mange*. Le complément direct du verbe *mange*, soit *la pomme*, partage aussi une frontière temporelle avec le verbe *mange*, en le suivant immédiatement. Le second moyen, la superposition, consiste en la production d'un élément phonologique (suprasegmental) modulateur en même temps qu'un élément segmental. On le retrouve entre

¹ Notre traduction.

autres dans l'intonation qui porte sur la forme interrogative sans inversion en français, comme dans la phrase *Tu manges la pomme?*, ainsi que dans les langues à tons. Le troisième moyen est le marquage morphologique, qui consiste en l'incorporation d'un élément sémantique dans une unité lexicale. Les langues à cas utilisent ce moyen pour marquer les arguments du verbe. Par exemple, dans la phrase allemande *Der Mann ißt einen Apfel* ('L'homme mange une pomme'), le déterminant *der* marque le cas nominatif et indique ainsi que le syntagme *der Mann* remplit le rôle de sujet auprès du verbe *ißt* ; le déterminant *einen*, lui, marque le cas accusatif, indiquant ainsi que *einen Apfel* agit comme complément direct auprès du verbe *ißt*. Finalement, le marquage de la tête est le moyen par lequel la fonction syntaxique d'un syntagme est marquée sur sa tête, c'est le cas notamment du marquage du prédicat dans les langues polysynthétiques.

Selon la proposition de Bouchard (2002), tous ces moyens d'exprimer les relations entre les éléments du discours peuvent être présents dans les langues orales et aucun n'a préséance sur les autres. Alors que les analyses génératives structuralistes attribuent à la juxtaposition temporelle des éléments (ou ordre des éléments) un rôle de premier plan à partir duquel les autres possibilités sont décrites, Bouchard propose que celle-ci constitue un moyen parmi d'autres d'exprimer les relations entre les éléments du discours.

Nous avons montré au chapitre I que la forme des langues signées diffère significativement de la forme des langues orales en ce qu'elles utilisent la simultanéité, et ce, aussi bien au niveau phonémique, morphologique que syntaxique de la structure et qu'elles utilisent quatre dimensions, soit les trois dimensions de l'espace en plus de la dimension du temps (Bouchard et Dubuisson, 1995). Cela leur permet de faire une utilisation syntaxique et sémantique de l'espace et d'introduire la motivation dans les signes. Ces caractéristiques découlent des possibilités du système sensorimoteur impliqué dans la production et la réception du message dans la modalité visuo-gestuelle, en particulier du nombre d'articulateurs impliqués, leur indépendance mutuelle et leur forme. L'interface physique utilisée pour la production des langues signées a donc aussi un impact important sur la forme du système linguistique.

Les quatre moyens physiques d'exprimer les relations entre les éléments énumérés en (29) proposés pour les langues orales sont aussi utilisés dans les langues signées. De plus, deux propriétés propres à la modalité visuo-gestuelle, soit l'utilisation de l'espace et la production simultanée d'articulateurs indépendants, rendent possible l'utilisation de la juxtaposition et de la superposition non seulement temporellement mais aussi spatialement (Bouchard et Dubuisson, 1995).

Le moyen privilégié pour marquer les relations entre les éléments en LSQ est la superposition spatiale (Parisot, 2003). Quoiqu'elle soit possible en LSQ², la juxtaposition temporelle n'est pas un moyen privilégié pour marquer les relations entre les éléments de la phrase (Bouchard et Dubuisson, 1995). En effet, celle-ci impliquant que deux éléments partagent la même frontière temporelle, son utilisation oblige la répétition d'un élément chaque fois qu'il entre en relation avec un nouvel élément (Bouchard, 2002 ; Parisot, 2003 ; Bouchard *et al.*, 2005). En français, par exemple, dans une phrase affirmative, le sujet du verbe doit le précéder immédiatement, comme dans la phrase (30), dans laquelle le nom *Michel* précède le verbe *téléphoner*. Si toutefois plus loin dans le discours le locuteur désire référer à Michel une seconde fois, par exemple en tant que sujet d'un autre verbe comme c'est le cas dans la deuxième phrase, il doit obligatoirement répéter le nom *Michel*, ou le remplacer par un pronom qui partage les mêmes caractéristiques morphosyntaxiques que lui.

(30) Michel téléphone à Pierre. Il veut lui parler rapidement.

² Certaines constructions à ordre fixes existent en LSQ, par exemple, les constructions possessives utilisant le marqueur POSS. L'ordre des éléments dans cette construction est possesseur, possédé, marqueur possessif. Toutefois, comme le remarque Parisot (2003), il doit obligatoirement y avoir juxtaposition spatiale entre le possesseur et le possessif pour exprimer la relation de possession.

En LSQ, par contre, l'assignation de *loci* spatiaux aux éléments du discours et en particulier le caractère relativement permanent³ de cette association permettent d'exprimer une relation entre deux éléments en les cumulant sur le même *locus* et ce sans avoir recours à une répétition du premier élément. En effet, un *locus* ayant été assigné à un nom à un moment dans le discours peut être plus tard réutilisé par un verbe même si plusieurs autres signes les séparent. L'exemple (31) illustre ce phénomène. Dans le premier énoncé, le nom PIERRE est signé directement sur le *locus* *x*. Dans la troisième phrase, le verbe TÉLÉPHONER réutilise le *locus* *x* pour marquer l'accord avec le sujet. L'association du *locus* assigné à PIERRE et du verbe se réalise sans qu'il soit nécessaire de signer à nouveau le nom PIERRE ou un pronom portant les mêmes traits morphosyntaxiques que lui. C'est à travers la permanence des *loci* spatiaux que l'association du verbe TÉLÉPHONER et du signe PIERRE peut être réalisée dans une relation argument-verbe, et ce malgré le fait que plusieurs signes les séparent (plus précisément un énoncé complet). Étant donné que les signes sont plus longs à produire que les mots des langues orales (Klima et Bellugi, 1979), les langues signées trouvent un net avantage dans l'utilisation de la superposition spatiale, qui permet une économie de temps de production et d'effort articulatoire (Emmorey, 2001).

- (31) HIER PIERRE(ax) 3a-ÊTRE-ABSENT / TOUTE-LA-JOURNÉE MICHEL(b)
 PTÉ3(by) 3b-ATTENDRE(y) / 3a-NE-PAS-TÉLÉPHONER-3b(x-y)
Hier, Pierre était absent. Michel a attendu toute la journée. Pierre ne lui a pas téléphoné.

³ Un *locus* spatial reste généralement assigné à un nom jusqu'à ce qu'il soit assigné à un autre nom. Cette assignation peut persister pendant plusieurs phrases (Parisot, 2003).

3.1.1 L'ordre des signes en langue des signes québécoise

L'ordre des signes de la LSQ a été l'objet de plusieurs recherches dans les dernières années. Il a été montré que l'ordre des signes est relativement libre en LSQ (Bouchard et Dubuisson, 1995 ; Bouchard *et al.*, 1999 ; Parisot, 2003). Cela s'explique par le fait que les relations qu'ils entretiennent peuvent être établies autrement que par la séquentialité. En effet, l'utilisation de multiples articulateurs indépendants et de l'espace pour marquer les relations entretenues par les signes permet d'organiser les signes entre eux dans le temps et l'espace. Pour rendre compte de l'ordre des signes de la LSQ, Bouchard *et al.* (1999) ont proposé trois principes organisateurs découlant des propriétés logiquement antérieures au langage :

(32)

1. Le principe de préétablissement : Les arguments d'un verbe sont généralement représentés par des loci spatiaux apparaissant avant lui dans le discours signé ;
2. Le principe d'économie articulatoire : Tout effort articulatoire inutile doit être évité. Cela signifie que les transitions entre les différents lieux d'articulation et entre les différentes configurations manuelles doivent être les plus économiques possible ;
3. Le principe de cohérence conceptuelle : Certaines constructions demandent un ordre fixe. Par exemple, dans les constructions possessives, le possesseur doit obligatoirement être signé avant ce qui est possédé.

Les principes 1 et 3 découlent des propriétés conceptuelles et décrivent que la structure de base de la LSQ consiste en l'établissement spatial 1) des éléments stables, constituant un point de référence à partir duquel s'établit la relation, et 2) de l'élément mis en relation ou porteur de la relation. Le principe 2 explique que, pour être le plus économique possible du point de vue articulatoire, des signes partageant des traits phonologiques ou étant reliés morphosyntaxiquement sont signés de manière contiguë dans la phrase.

La modalité et les caractéristiques physiologiques qui en sont tributaires peuvent avoir une influence sur certaines propriétés pertinentes à la catégorisation. Bouchard *et al.* (2005)

soutiennent que notre physiologie et la faculté du langage mettent à notre disposition une « boîte à outils »⁴ dans laquelle chaque langue pige les éléments qui lui conviennent.

3.2 La catégorisation

La catégorisation est le processus par lequel nous découpons et organisons notre connaissance du monde à partir de l'expérience que nous en faisons. Sa fonction cognitive est la création de catégories qui permettent de classer les objets, individus, événements et impressions que nous percevons. La création de catégories nous permet d'interagir avec l'environnement malgré sa complexité. En catégorisant, nous rendons équivalentes des choses discernables, nous regroupons des *stimuli* dans des classes et nous y référons selon leur statut de membre plutôt qu'en fonction de leur unicité (Bruner, Goodnow et Austin, 1956).

Les catégories ne sont pas nécessairement présentes *a priori* dans le monde et ne sont pas organisées de la même façon d'un individu à un autre, ou d'une communauté d'individus à une autre. Elles découlent de l'expérience personnelle des individus ou des conventions communes à un groupe d'individus.

La conception classique (aussi dite aristotélicienne) de la catégorisation suppose que les catégories que nous utilisons ont des frontières bien définies et que les éléments qui les composent leur sont assignés sans ambiguïté. Les éléments d'une catégorie sont ainsi logiquement équivalents dans le sens où ces éléments partagent tous un ensemble de traits nécessaires et suffisants qui définissent la catégorie.

⁴ Notre traduction.

L'émergence des sciences cognitives a provoqué une remise en cause de cette conception logique et analytique. En effet, on reconnaît maintenant deux types de catégories. D'une part, il y a celles aux frontières définies, qui se définissent par l'ensemble des propriétés communes et invariables de leurs membres et d'autre part, celles aux frontières floues et dont tous les membres ne partagent pas nécessairement toutes les propriétés distinctives de la catégorie. L'existence de ce deuxième type de catégorie est appuyé par les travaux d'Eleanor Rosch (1973, 1978) sur les catégories naturelles, qui montrent que celles-ci sont organisées hiérarchiquement par niveaux d'inclusion. Les éléments qui les composent ne sont pas équivalents quant à leur appartenance mais se répartissent plutôt sur un continuum allant des éléments les plus représentatifs aux éléments les plus atypiques. L'élément le plus typique de la catégorie, le membre par excellence est appelé prototype, alors que les membres les moins représentatifs sont appelés membres périphériques. Par exemple, dans la catégorie véhicule, une voiture, un camion ou un autobus constituent des éléments prototypiques alors qu'une brouette et un ascenseur sont des membres périphériques de la catégorie (Rosch et Mervis, 1975). Il a été montré que les éléments prototypiques sont caractérisés et reconnus comme appartenant à la catégorie plus rapidement et plus facilement que les éléments périphériques.

La catégorisation figure au centre des processus mentaux. Elle est, entre autres, nécessaire à l'apprentissage, au stockage d'information, à la reconnaissance des formes, au raisonnement, et à la parole (Bruner, Goodnow et Austin, 1956). La catégorisation est une notion centrale dans l'étude de la cognition et est étudiée en linguistique comme dans les autres disciplines des sciences cognitives.

3.2.1 La notion de catégorie linguistique

La notion de catégorisation linguistique réfère au processus d'organisation de l'expérience en des concepts généraux ayant une étiquette linguistique. On la retrouve au coeur de toutes les approches de l'étude de la langue, qu'elles soient théoriques, descriptives, ou cognitives (Aarts *et al.*, 2004). Tous les linguistes s'entendent pour dire que les catégories sont

nécessaires à l'étude de la langue et qu'elles doivent exister, sous une forme ou une autre. C'est plutôt sur la nature de ces catégories que les points de vue divergent.

Traditionnellement, les catégories linguistiques sont définies en fonction des propriétés communes à leurs membres. Une distinction catégorielle entre nom et verbe a été établie par plusieurs sur la base de propriétés formelles, sémantiques et syntaxiques (Sapir, 1921 ; Robins, 1952 ; Jacobsen, 1979 ; entre autres). Ces trois types de propriétés ont chacune plus ou moins d'importance dans la définition de la catégorie selon le courant et les positions théoriques des auteurs, mais sont pour la plupart des auteurs indissociables.

Une catégorie d'éléments linguistiques peut être définie selon des propriétés formelles lorsqu'un ensemble d'éléments partagent un même ensemble de propriétés phonologiques ou morphologiques. Ainsi, sur le plan phonologique, il est possible dans une langue comme l'anglais de distinguer le nom du verbe par une règle de placement de l'accent. Le verbe *to permit* est accentué sur la dernière syllabe alors que le nom *permit* est accentué sur la première syllabe. Les propriétés morphologiques consistent le plus souvent en des marquages dérivationnels ou flexionnels communs aux éléments de la catégorie. De cette façon, on distingue généralement les éléments de la catégorie « Nom » qui peuvent être fléchis pour le cas et le nombre, des éléments de la catégorie « Verbe » qui peuvent être fléchis pour la personne, le temps et l'aspect.

Les définitions des catégories linguistiques selon leurs propriétés sémantiques reposent sur les propriétés sémantiques communes des éléments qui appartiennent à une catégorie. Les éléments sont regroupés selon leurs *différences dans la façon de signifier* (Bouchard *et al.*, 2005). Ainsi, on définit traditionnellement le nom comme un élément qui représente une personne, un lieu ou une chose, alors que le verbe représente une action ou un événement. Langacker (1987) soutient quant à lui que la distinction nom-verbe repose sur la distinction conceptuelle entre une chose et une relation. Certains ont même postulé que ces distinctions sémantiques se traduisent plus généralement par le concept de stabilité temporelle, qui s'applique aux référents (Givón, 1979). Dans cette perspective, les noms sont les éléments

démontrant le plus de stabilité temporelle parce que leur état n'évolue pas dans le temps, alors que les verbes sont les éléments peu stables sur le plan temporel.

Les définitions de catégories linguistiques selon leurs propriétés syntaxiques reposent sur les possibilités combinatoires des éléments. Autrement dit, du point de vue de la syntaxe, une catégorie est définie par la façon dont ses éléments peuvent se combiner avec des éléments d'autres catégories dans une phrase. Par exemple, en français, le nom est caractérisé, entre autres, par la possibilité d'être précédé d'un déterminant et précédé ou suivi d'un adjectif. Ainsi, dans la phrase *J'ai vu une course spectaculaire*, le nom *course* est précédé du déterminant *une* et suivi de l'adjectif *spectaculaire*. Or, comme la catégorie du verbe ne possède pas les mêmes propriétés combinatoires, le remplacement du mot *course* par un verbe mène inévitablement à l'agrammaticalité : **J'ai vu un(e) courir spectaculaire*.

Les définitions catégorielles utilisant ces trois types de propriétés ont été critiquées en ce qu'elles sont souvent difficiles à appliquer parce qu'elles sont difficilement généralisables aux éléments d'une même langue et à travers les différentes langues. Ainsi, il est difficile de trouver des propriétés sémantiques qui soient généralisables à tous les noms et d'autres qui soient généralisables à tous les verbes. Par exemple, le mot français *explosion* dénote une action et n'a pas de stabilité temporelle. On serait donc tenté de le classer parmi les verbes. Toutefois, sa distribution dans la phrase et sa forme ne permettent pas de l'associer à la classe des verbes (**Le bâtiment explosion violemment*).

À la différence de la proposition selon laquelle les éléments lexicaux doivent appartenir à une catégorie, il a été proposé que les items nom et verbe ne sont pas nécessairement assignés *a priori* à une catégorie. En effet, selon ce point de vue, les items lexicaux ne seraient pas marqués pour la catégorie. Hopper et Thompson (1884 ; 1985) ont proposé que la distinction entre nom et verbe est fonctionnelle en ce qu'elle est imposée par le discours et non par la

nature de ce qui est représenté par les éléments nom et verbe⁵. Les éléments sont ainsi analysés selon leurs fonctions discursives prototypiques. C'est le discours qui donne à un élément lexical ses propriétés sémantiques caractéristiques de la classe nominale ou de la classe verbale.

Dans le même ordre d'idée, Barner et Bale (2002), tenants de la morphologie distributionnelle, postulent que les éléments neutres du lexique se réalisent comme des noms quand ils se trouvent dans un environnement nominal et comme des verbes quand ils se trouvent dans un environnement verbal. L'environnement nominal ou verbal est déterminé par les règles de la morphologie distributionnelle.

3.3 La distinction entre nom et verbe dans les langues signées

Comme nous l'avons vu au chapitre II, contrairement à Stokoe, Casterline et Cronenberg (1965), qui décrivent les noms et les verbes sémantiquement et formellement reliés de l'ASL comme ayant les mêmes constituants structurels, Supalla et Newport (1978) proposent que la distinction entre le nom et le verbe peut être établie en forme de citation au moyen d'une distinction phonologique contenue dans le mouvement des signes. Plus précisément, les auteurs ont proposé que dans leur forme de citation, les noms et les verbes sémantiquement reliés peuvent être distingués sur les bases des trois types de relations formelles présentées en (33).

⁵ « [...] linguistic forms actually lack categoriality unless it is forced on them by their discourse functions. » (Hopper et Thompson, 1985 : 179).

- (33) Relations formelles possibles entre un nom et un verbe sémantiquement reliés (Supalla et Newport, 1978 : 100) :
1. Le nom et le verbe ne partagent aucun élément de formation ;
 2. Un suffixe agentif est ajouté au verbe pour créer une forme nominale ;
 3. Le nom et le verbe partagent la même configuration manuelle, le même lieu d'articulation, la même orientation mais leur mouvement diffère.

Dans le premier cas, le nom et le verbe sont sémantiquement reliés mais leur forme n'est aucunement reliée, ou alors le signe n'a pas de contrepartie nominale ou verbale. C'est le cas des signes FISH et TO-FISH de l'ASL. Alors qu'en anglais, la forme des deux éléments est reliée, en ASL, leur forme est distincte. Dans le deuxième cas, un suffixe agentif est ajouté à la forme verbale pour créer une forme nominale. Les signes TEACHER et TO-TEACH en sont des exemples. Dans le troisième cas, celui qui nous intéresse le plus particulièrement, le nom et le verbe sont formellement reliés mais diffèrent par deux caractéristiques temporelles du mouvement : sa longueur et sa répétition. Ainsi, le nom a un mouvement court et répété et le verbe a un mouvement long⁶. Nous avons présenté au chapitre II plusieurs exemples de ces paires, dont la paire de l'ASL AIRPLANE/TO-FLY, dont les signes sont présentés aux figures 2.5 et 2.6.

Cette description du nom et du verbe a été reprise pour l'ASL par Baker-Shenk et Cokely (1980). D'autres auteurs, pour d'autres langues signées, ont aussi fait des descriptions semblables du nom et du verbe, entre autres Moody (1983) pour la LSF, Johnston (1999 ; 2001) pour l'Auslan et Pizzuto et Corazza (1996) pour la LIS. En LSQ, il est aussi possible de faire une description similaire des noms et des verbes en forme de citation. En effet, une grande quantité de noms et de verbes ne peuvent entrer dans la composition de paires nom/verbe dont les éléments sont formellement et sémantiquement reliés. L'emploi du suffixe agentif peut aussi distinguer le nom et le verbe, comme dans le cas de la paire ENSEIGNANT/ENSEIGNER (la forme des éléments de cette paire est sensiblement la même

⁶ Comme nous l'avons mentionné au chapitre II, ces observations de Supalla et Newport s'appliquent à des paires N/V composées d'un nom d'objet concret et d'un verbe d'action, représentant l'action que l'on fait avec l'objet.

que celle de la paire TEACHER/TO-TEACH de l'ASL). De plus, comme nous l'avons montré au chapitre II, des paires nom/verbe sémantiquement et formellement reliées dont les éléments se distinguent par leur mouvement ont aussi été décrites en LSQ (Dubuisson *et al.*, 2000). La paire CHAISE/S'ASSEOIR, dont les éléments sont présentés aux figures 2.1 et 2.2 en est un exemple.

L'étude de Supalla et Newport, la première consacrée spécifiquement aux formes du nom et du verbe, a été très influente non seulement pour la description de l'ASL mais aussi pour la description des langues signées en général. Comme nous l'avons montré au chapitre II, un bon nombre d'auteurs ont par la suite décrit des paires phonologiquement distinctes en forme de citation dans différentes langues signées (voir tableau 2.2 pour une synthèse de celles que nous présentons au chapitre II). Rappelons que pour toutes ces descriptions, le mouvement des éléments des paires nom/verbe présentait une opposition de longueur et/ou de répétition qui suivait les patterns décrits par Supalla et Newport.

Cette opposition de longueur et/ou de répétition telle qu'elle a été décrite en ASL, en LSQ et dans plusieurs autres langues signées n'est toutefois pas présente dans toutes les langues signées. En effet, il a été décrit qu'en langue des signes norvégienne (NTS), les noms et les verbes des paires nom/verbe présentent une distinction de mouvement mais celle-ci s'avère contraire à celle qui a été décrite par Supalla et Newport (1978) (Erlenkamp, 2000). Dans cette langue, le nom a un mouvement long et simple et le verbe a un mouvement court et répété en forme de citation. De plus, l'auteur soutient qu'en langue des signes allemande (DGS), les noms et les verbes des paires nom/verbe ne présentent aucune distinction de mouvement comparable à l'opposition décrite par Supalla et Newport en forme de citation. Cela montre que bien que cette distinction phonologique soit très répandue dans les langues signées décrites, elle ne semble pas être 'universelle' pour les langues de la modalité visuo-gestuelle.

Cuxac (1997, pour la LSF) met en garde contre la généralisation de l'opposition entre nom et verbe sur la base de la répétition du mouvement parce que selon lui, dans la forme de citation

des verbes, la répétition est liée à la structure sémantique du verbe, et non à la forme distinctive de la catégorie verbe. À la suite de Supalla et Newport (1978), il propose qu'en forme de citation, le mouvement des verbes peut être simple ou répété⁷, dépendant de la façon d'envisager l'événement du verbe. Selon lui, un verbe comportant un mouvement simple *est envisagé dans le cadre ponctuel de son accomplissement alors qu'un verbe comportant un mouvement répété est envisagé dans le cadre continu de son accomplissement* (Cuxac, 1997)⁸. Les verbes TROUVER, GAGNER et TOUCHER font partie des premiers, alors que les verbes ESSAYER, FAIRE-UN-EFFORT et SE-PLAINDRE font partie des deuxièmes.

Quelques auteurs se sont intéressés au mouvement des éléments des paires nom/verbe en contexte (Johnston, 2001, pour l'Auslan ; Erlenkamp, 2000, pour la DGS et la NTS ; Bouchard *et al.*, 2005, pour la LSQ). Ces auteurs en sont arrivés à une même conclusion : la distinction contenue dans le mouvement de ces paires n'est pas constante en contexte. Elle semble plutôt se perdre ou s'affaiblir. Cela nous amène à nous poser la question suivante : comment alors les auteurs proposent-ils de faire la distinction entre le nom et le verbe ? Nous tenterons d'y répondre dans les lignes qui suivent.

Les travaux de Johnston et Schembri (1999) et Johnston (2001), pour l'Auslan, tout comme ceux de Bouchard *et al.* (2005) pour la LSQ portant entre autres sur l'analyse des paires nom-verbe identiques formellement et sémantiquement, postulent que la distinction traditionnelle nom-verbe à partir de caractéristiques phonologiques n'est pas pertinente en contexte mais qu'une distinction fonctionnelle est plus appropriée. Autrement dit les noms et les verbes diffèrent par leur fonctions syntaxiques ou pragmatiques : « The category of an element is

⁷ Cette répétition implique que le mouvement interne du verbe est répété deux fois.

⁸ Tout comme Supalla et Newport (1978), Cuxac décrit le mouvement des verbes en forme de citation comme pouvant être à la fois long et simple, et long et répété. À la différence des premiers, toutefois, il suggère de ne pas utiliser la longueur et la répétition du mouvement comme caractéristiques distinctives du nom et du verbe.

generally not determined by its phonological form, but by its function in a particular use » (Bouchard *et al.*, (2005). Ainsi, deux signes peuvent avoir les mêmes caractéristiques formelles (configuration manuelle, orientation de la paume, lieu d'articulation et contour de mouvement) et se comporter comme un nom ou un verbe selon le contexte. Leur comportement morphosyntaxique indique la fonction qu'ils desservent dans le contexte.

Bouchard *et al.* (2005) ont proposé quatre caractéristiques morphosyntaxiques qui permettent d'identifier les fonctions verbales et nominales en LSQ et ainsi d'identifier à quelle catégorie un signe appartient. Nous présentons ces caractéristiques en (34).

- (34) Caractéristiques permettant de distinguer le nom du verbe en LSQ (Bouchard *et al.*, 2005) :
- L'aspect : l'aspect ne porte que sur le verbe ;
 - L'utilisation de l'espace : le nom est assigné à un *locus* spatial, le verbe réutilise les *loci* spatiaux ;
 - La possession : la possession ne s'emploie qu'avec le nom ;
 - La négation : la négation ne porte que sur le verbe (ou le syntagme verbal).

Dans les sections qui suivent, nous présentons les caractéristiques distinctives du nom et du verbe qui ont été proposées dans la littérature : celles de Bouchard *et al.* (2005), le comportement non manuel (Johnston, 2001) l'implication corporelle (Cuxac, 1997), ainsi que l'ordre strict des signes (Neidle *et al.*, 2000).

3.3.1 L'aspect

Il a été proposé par Bouchard *et al.* (2005) qu'en contexte, l'aspect constitue une caractéristique distinctive du verbe en LSQ. En effet, l'aspect ne peut porter que sur le verbe. L'aspect se réalise de deux façons en LSQ : par la modification du mouvement interne du signe ou par l'ajout d'un suffixe aspectuel. Nous avons présenté dans le premier chapitre les réalisations de l'aspect itératif, ponctuel, distributif, progressif, accompli et non accompli. Rappelons que les deux derniers se réalisent par l'ajout d'un suffixe aspectuel (respectivement FINI et PAS-FINI), alors que les autres sont le produit d'une modification du mouvement du verbe (son contour ou sa répétition). Le tableau 3.1 récapitule les différentes réalisations de l'aspect en LSQ.

Tableau 3.1
Les différentes réalisations de l'aspect en LSQ

Aspect	Réalisation
Itératif	Ajout d'une répétition du mouvement
Ponctuel	Suppression de la répétition du mouvement
Duratif	Modification du contour du mouvement : long et elliptique
Distributif	Modification du contour du mouvement : long et en arc
Progressif	Modification progressive du lieu d'articulation
Accompli	Ajout du suffixe flexionnel FINI
Non accompli	Ajout du suffixe flexionnel PAS-FINI

Cette description nous amène, à la suite de Bouchard *et al.* (2005), à formuler l'hypothèse qu'en LSQ, l'aspect permet de distinguer le verbe du nom en contexte.

3.3.2 L'utilisation de l'espace

Bouchard *et al.* (2005) ont aussi proposé deux fonctions de l'utilisation de l'espace par le nom et le verbe comme moyen de les distinguer l'un de l'autre, soit l'assignation et la réutilisation de *loci* spatiaux. Les auteurs proposent que, généralement, la première occurrence d'un nom correspondant à une entité de troisième personne est assignée à un *locus* spatial et que les verbes réutilisent les *loci* spatiaux assignés aux noms. Afin d'assigner

et de réutiliser les *loci* spatiaux, le signeur a recours à des stratégies manuelles et non manuelles, que nous présentons en (35).

(35)

Stratégies utilisées pour assigner ou réutiliser un *locus* x :

Stratégies manuelles :

- Utiliser un pointé dirigé vers x ;
- Localiser un élément du discours sur x ;
- Utiliser un classificateur ou un verbe localisé sur x .

Stratégies non manuelles :

- Diriger le regard vers x ;
- Incliner l'épaule vers x ;
- Effectuer une rotation de la partie supérieure du tronc vers x .

Rappelons que l'utilisation des stratégies manuelles varie en fonction de la forme phonologique de l'élément en jeu. Les éléments dont la forme phonologique n'est pas modifiable (les noms ancrés et les verbes rigides) utilisent des pointés, classificateurs et verbes localisés alors que les éléments dont la forme phonologique est modifiable (les noms non ancrés et les verbes souples) utilisent la localisation. Les verbes semi-rigides, dont la forme ne permet de modifier qu'un seul constituant structurel utilisent toutes les stratégies manuelles. Les stratégies non manuelles peuvent être employées par tous les types d'éléments, sans égard à leur forme phonologique. Rappelons que ces stratégies peuvent être superposées aux moyens manuels, mais elles peuvent aussi apparaître seules en leur absence.

Une difficulté nous oblige toutefois à remettre en question la proposition selon laquelle l'utilisation de l'espace permet de distinguer le nom et le verbe en LSQ. En effet, comme nous venons de le décrire, la forme des stratégies utilisées pour l'assignation et la réutilisation de *loci* spatiaux est identique (Dubuisson *et al.*, 2000 ; Parisot, 2003). Cela rend donc l'identification de la fonction de l'utilisation de l'espace difficile. De plus, certaines utilisations de l'espace par le nom et le verbe sont atypiques. Par exemple, un verbe peut introduire un *locus* spatial dans le discours, le *locus* est alors référentiellement indéfini. De plus, comme nous l'avons vu à la section 1.3.1, un verbe localisable peut, en identifiant un *locus* spatial en tant que son argument, assigner un *locus* à un nom. Un nom peut aussi

réutiliser un locus déjà assigné à un autre nom, comme c'est le cas dans les structures de complément du nom dans lesquelles les deux noms partagent le même *locus*. De plus, Dubuisson *et al.* (2000) ont montré que malgré le fait que les *loci* spatiaux ont une certaine permanence dans le discours, un nom peut être réassigné au même *locus* spatial plus d'une fois dans le même discours.

À notre avis, la fonction de l'utilisation de l'espace elle-même n'est identifiable que dans la mesure où la catégorie de l'élément en jeu est connue *a priori*. Il en est de même pour la catégorie, qui ne peut être distinguée que si la stratégie d'utilisation de l'espace est clairement identifiée. Et encore faut-il savoir si on a affaire à la première occurrence de l'entité à situer dans l'espace ou à une occurrence subséquente.

Sur la base de ces informations, nous formulons l'hypothèse que la fonction (assignation, réutilisation) de l'utilisation de l'espace permet de distinguer le nom du verbe. Toutefois, dans un contexte où le nom et le verbe utilisent l'espace, la forme (les stratégies utilisées) de l'utilisation de l'espace étant la même pour les deux fonctions, il n'est pas suffisant pour faire dans tous les cas la distinction entre le nom et le verbe de la LSQ.

3.3.3 Les constructions de compléments du nom

Il a été proposé par Bouchard *et al.* (2005) que la possession permet de distinguer le nom du verbe en contexte. Les auteurs ont décrit l'utilisation du marqueur possessif POSS., qui ne peut apparaître qu'avec le nom. Nous avons décrit la possession au chapitre I. Rappelons que les constructions possessives avec ce marqueur requièrent un ordre fixe : le possesseur doit être signé avant le possédé. Nous formulons l'hypothèse, à l'instar de Bouchard *et al.* (2005), que les constructions avec le marqueur POSS. permettent de distinguer le nom du verbe en LSQ.

En plus des constructions possessives utilisant le marqueur POSS., nous avons, au chapitre I, décrit trois types de constructions de complément du nom. Le premier se réalise par la

juxtaposition temporelle de deux noms. Dans le second, un des deux noms est localisé alors que l'autre ne l'est pas. Dans le troisième, les deux noms sont localisés sur le même *locus* spatial. La relation qui les unit est établie spatialement : les deux noms sont assignés au même *locus* spatial.

Les constructions de complément du nom dans lesquels les deux noms sont juxtaposés ne permettent pas, à notre avis de distinguer le nom et le verbe. En effet, pour identifier ces constructions il est impératif de connaître la catégorie des éléments qui les composent. Elles ne peuvent donc nous permettre de distinguer le nom du verbe. De plus, nous croyons que les constructions de complément du nom dans lesquelles la relation entre les deux noms est marquée par l'utilisation de l'espace peuvent ne pas être suffisantes afin de distinguer le nom du verbe parce que, comme nous l'avons montré à la section 3.3.2, la forme des stratégies d'utilisation et de réutilisation des *loci* spatiaux étant la même, la fonction de l'utilisation de l'espace peut être difficile à identifier.

3.3.4 La négation

La dernière caractéristique morphosyntaxique proposée par Bouchard *et al.* (2005) pour distinguer un nom d'un verbe en contexte est la négation. Celle-ci ne peut porter que sur le verbe ou le syntagme verbal. Elle se réalise par l'utilisation d'un comportement non manuel négatif ou par l'ajout d'un affixe négatif (Berthiaume *et al.* 2004). Nous proposons l'hypothèse que, comme l'ont décrit Bouchard *et al.* (2005), la négation constitue une caractéristique permettant de distinguer le verbe du nom.

3.3.5 Le comportement non manuel : l'oralisation et les comportements de la bouche

En plus des caractéristiques temporelles du mouvement que nous avons mentionnées précédemment, Johnston (2001) a proposé l'oralisation comme moyen de distinguer le nom du verbe. En effet, dans une tâche de production de noms et de verbes en contexte, l'auteur a remarqué que l'oralisation était fortement associée aux noms. Johnston a noté que la majorité

des noms (69,6 %) étaient accompagnés d'une oralisation claire d'un mot de l'anglais alors que très peu de verbes l'étaient (13,1 %). Ces résultats sont surprenants dans la mesure où le nombre de noms oralisés dépasse le nombre de noms produits avec un mouvement court et répété (57,2 %).

L'oralisation a été décrite pour la LSQ (voir chapitre I pour plus de détails). Nous savons qu'elle peut accompagner les éléments de plusieurs catégories grammaticales, dont fréquemment les noms, les adjectifs et les verbes (Dubuisson *et al.*, 2000). Il n'existe aucune donnée permettant de vérifier si l'hypothèse de Johnston (2001) pourrait s'appliquer ou non à la LSQ. Toutefois, selon nos propres observations et des discussions que nous avons eues avec des signeurs de la LSQ, nous croyons qu'en LSQ, l'oralisation pourrait être associée aux noms. De plus, les comportements expressifs de la bouche semblent être fortement associés aux verbes en LSQ. Cette hypothèse devra être vérifiée à partir de notre analyse.

3.3.6 L'implication corporelle

Cuxac (1997, pour la LSF) adopte une approche au coeur de laquelle se trouvent l'iconicité et ses différentes manifestations. Selon cette approche, les catégories nom et verbe sont le fruit d'un découpage sémantique entre entités et procès. Il ne propose pas de caractérisation stricte des noms et des verbes, il fait plutôt ressortir les caractéristiques les plus représentatives de chaque catégorie.

Cuxac, en réaction aux auteurs qui proposent que la distinction entre nom et verbe peut être effectuée sur la base de la longueur et la répétition du mouvement en LSF suggère que l'investissement corporel, en combinaison avec l'augmentation de l'ampleur du mouvement semble liée au verbe. Selon lui, les noms (qu'il appelle *signes standards*) sont constitués d'éléments structurels statiques (configuration manuelle, orientation, lieu d'articulation) et constituent une forme linguistique ancrée sur l'iconicité d'un référent. Quand ils sont produits, les noms ne sont pas ou peu accompagnés d'expressions faciales et leur articulation est tendue. Les verbes (qu'il appelle *relateurs*) sont des opérateurs sur le plan syntaxique. Ils

impliqueraient la spatialisation des relations et seraient responsables de la mise en jeu des paramètres dynamiques, impliquant le corps en entier et des expressions faciales.

Nous croyons que la proposition de Cuxac constitue une piste intéressante dans la recherche des caractéristiques distinctives du nom et du verbe. Toutefois, peu d'explications sont disponibles sur ce que l'auteur entend par implication corporelle. Nous croyons que cette caractéristique constitue un critère extrêmement subjectif et difficile à décrire, c'est pourquoi nous ne le retiendrons pas pour les fins de ce mémoire. Toutefois nous croyons qu'il constitue une piste de recherche intéressante pour des explorations futures.

3.3.7 L'ordre des signes

Certains auteurs établissent la distinction entre le nom et le verbe à l'aide de critères syntaxiques. Parmi ceux-ci, Neidle *et al.* (2000, pour l'ASL), tenants de la grammaire générative, proposent une représentation hiérarchique de l'ordre de base fixe de l'ASL, sur le même type de modèle que ceux proposés pour les langues orales. Ces modèles sont basés sur la linéarité des éléments, et considèrent universelle la production séquentielle des éléments lexicaux (Chomsky, 1995 ; Kayne, 1994). La figure 3.1 illustre la structure de base de la proposition en ASL, telle que l'ont proposée Neidle *et al.*, (2000 : 3).

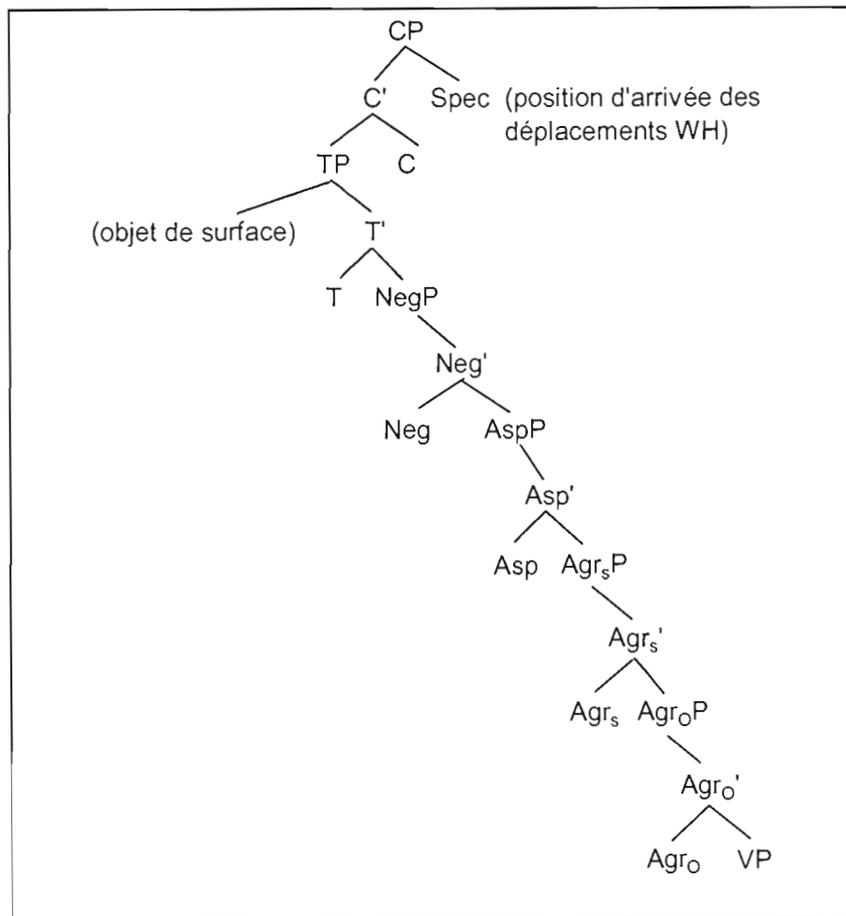


Figure 3.1 Structure de la proposition en ASL (Neidle *et al.*, 2000 : 3).

Le modèle proposé par les auteurs permet de représenter les éléments de la phrase et les relations qu'ils entretiennent. Il tient compte du type de relation que les éléments entretiennent ; certains éléments sont juxtaposés, alors que d'autres sont superposés. Toutefois, ce modèle ne propose pas de critère pour déterminer la catégorie des éléments autre que leur position dans la hiérarchie. Le problème que nous voyons dans l'utilisation de ce modèle pour l'atteinte d'objectifs tels que ceux que nous poursuivons réside dans le fait que les auteurs ne définissent en aucun cas les propriétés des éléments appartenant aux catégories nom et verbe. Ils tiennent simplement pour acquis que les éléments sont déjà catégorisés comme appartenant à la catégorie nom ou verbe dans le lexique et qu'ils sont

insérés dans l'arbre sous une position qui leur convient en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. De plus, comme nous l'avons décrit à la section 3.1.1, l'ordre des signes de la LSQ est souple. Un tel modèle ne s'applique donc pas dans la démarche que nous poursuivons.

3.3.8 Hypothèses

Bouchard *et al.* (2005) ont montré à partir de données élicitées que la distinction phonologique présente dans les paires nom/verbe phonologiquement distinctes hors contexte semble se perdre quand elles sont présentées en contexte. Étant donné ces résultats, nous formulons l'hypothèse 1 suivante :

(36)

Les caractéristiques phonologiques telles que la longueur et la répétition du mouvement ne permettent pas de déterminer la catégorie (nom ou verbe) à laquelle appartiennent les signes qui composent les paires nom/verbe phonologiquement distinctes en contexte.

De plus, à la lumière des caractéristiques distinctives du nom et du verbe présentées dans les sections précédentes, nous formulons l'hypothèse 2 suivante .

(37)

En contexte, il est possible d'attribuer aux signes appartenant aux paires nom/verbe, phonologiquement distinctes ou phonologiquement identiques, une catégorie (nom ou verbe) selon la fonction qu'ils desservent dans la phrase.

À ces hypothèses générales nous ajoutons les cinq hypothèses spécifiques que nous avons formulées précédemment, qui concernent les caractéristiques distinctives des noms et des verbes proposées dans la littérature. Nous présentons dans le tableau 3.2 l'ensemble des

caractéristiques que nous avons retenues afin de décrire les noms et les verbes, la fonction (nominale ou verbale) qu'elles servent à identifier ainsi qu'une reformulation de nos hypothèses de recherche.

Tableau 3.2
Les caractéristiques distinctives du nom et du verbe en LSQ retenues pour l'expérimentation

Caractéristiques distinctives	Nom	Verbe	Hypothèses
Le mouvement	Le mouvement du nom est court et répété	Le mouvement du verbe est long et simple	Le mouvement permet de distinguer le nom du verbe en forme de citation, mais ne le permet pas en contexte
L'aspect		L'aspect porte sur le verbe	L'aspect permet de distinguer le verbe du nom en contexte
L'utilisation de l'espace	Le nom est assigné à un <i>locus</i> spatial	Le verbe réutilise les <i>loci</i> spatiaux	Les deux fonctions de l'utilisation de l'espace permettent de distinguer le nom du verbe en contexte, toutefois, leur forme étant identique, elles sont difficilement identifiables
La possession	La possession porte sur le nom		Le marqueur possessif permet de distinguer le nom du verbe en contexte
	Les compléments du nom		Les structures de complément du nom permettent de distinguer le nom dans la mesure où la fonction de l'utilisation de l'espace est identifiable
La négation		La négation porte sur le verbe (SV)	La négation permet de distinguer le verbe du nom en contexte
Le comportement non manuel	L'oralisation est associée au nom	Les comportements de la bouche sont associés au verbe	L'oralisation permet de distinguer le nom et les comportements de la bouche le verbe en forme de citation et en contexte

CHAPITRE IV

MÉTHODOLOGIE

L'expérimentation que nous avons menée et que nous présentons dans ce chapitre avait pour objectif principal d'identifier les caractéristiques qui permettent de déterminer la catégorie (nom ou verbe) à laquelle appartiennent les signes composant les paires nom/verbe de la LSQ dont les éléments sont formellement et sémantiquement reliés. Pour ce faire, nous avons choisi de recourir à deux types de corpus : le premier étant construit à l'aide d'élicitation de noms et de verbes par des sujets sourds locuteurs natifs de la LSQ et le deuxième étant tiré d'un enregistrement de productions naturelles de la LSQ. Dans un premier temps, nous expliquons les raisons qui ont motivé le choix de ces deux corpus et nous décrivons la façon dont ils ont été recueillis. Dans un deuxième temps, nous décrivons la façon dont nous avons procédé pour l'analyse de nos données.

4.1 La constitution de notre corpus

Afin de décrire les paires nom/verbe de la LSQ, nous avons choisi d'utiliser deux corpus différents. Le premier (dorénavant corpus I) est constitué d'éléments de paires nom/verbe que nous avons élicités à partir d'objets (nous discuterons du choix d'éliciter les productions à partir d'objets dans la section 4.1.1.3). Nous avons choisi d'avoir recours à l'élicitation de ces paires pour les raisons suivantes : premièrement, les éléments des paires nom/verbe formellement distinctes ne sont pas tous très fréquents en LSQ et sont plutôt difficiles à trouver dans les corpus de production naturelle existants. Il est d'autant plus difficile de trouver à la fois le nom et le verbe produits par le même signeur. Deuxièmement, nous

voulions pouvoir comparer les productions des noms et des verbes en contexte aux productions de ces mêmes éléments en forme de citation. Aucun corpus, à notre connaissance, ne contient les éléments des paires nom/verbe que nous voulions décrire en forme de citation. L'élicitation nous permettait alors d'obtenir non seulement les éléments des paires nom/verbe en forme de citation, mais de les obtenir du même signeur que les formes en contexte. Finalement, nous voulions pouvoir comparer entre elles les productions de plusieurs signeurs afin de nous assurer que nos résultats n'étaient pas attribuables qu'à un seul signeur mais généralisables à un groupe de signeurs.

Le deuxième corpus (dorénavant corpus II) est constitué de productions naturelles et spontanées issues d'une entrevue pour la télévision réalisée en LSQ. Nous avons choisi d'utiliser ce corpus pour deux raisons. Premièrement, la plupart des paires nom/verbe sémantiquement et formellement reliées de la LSQ ne sont pas facilement élicitable à partir d'objets. En effet, les paires telles que ENSEIGNEMENT/ENSEIGNER et AIDE/AIDER (voir le tableau 2.4 pour une liste plus exhaustive) sont composées d'un nom abstrait et du verbe qui lui correspond¹. Selon Bouchard *et al.* (2005), ces paires constitueraient la majorité des paires nom/verbe de la LSQ. Le corpus II nous permet donc de décrire ces paires en contexte. Deuxièmement, le corpus II nous permet aussi de décrire les noms et les verbes en général afin de faire une comparaison des résultats obtenus avec les deux corpus et ainsi valider notre analyse ou en nuancer le propos et en vérifier la portée.

4.1.1 Le corpus I

Le corpus I est constitué de signes en forme de citation (partie Ia) et d'énoncés produits par des signeurs sourds (partie Ib) obtenus par élicitation. Nous présentons dans les sections

¹ Ce n'est pas le cas de toutes les paires. Dans la paire INTERPRÈTE/INTERPRÉTER (tableau 2.4), le nom est concret. Ce cas semble toutefois être une exception.

suivantes les participants qui ont pris part à l'expérimentation, les items que nous avons élicités et la procédure que nous avons utilisée pour éliciter les productions désirées.

4.1.1.1 Participants

Pour constituer notre corpus, nous avons recruté sept participants qui répondaient aux critères suivants :

- a) avoir une surdité sévère ou profonde de naissance ou acquise avant l'âge de 3 ans ;
- b) utiliser la LSQ comme moyen de communication quotidien ou au moins, en avoir une excellente connaissance ;
- c) être nés au Québec ou y être arrivés en bas âge ;
- d) n'avoir aucune autre incapacité que la surdité.

Le premier critère nous assure que les sujets n'ont jamais eu d'accès au français oral autre que visuel (lecture labiale).

Un questionnaire² a été distribué aux participants afin de prendre connaissance de leurs disponibilités pour leur participation à l'expérimentation ainsi que pour s'assurer que les participants rencontrés remplissaient bien les exigences énoncées plus haut.

Une série de questions visant à recueillir des données plus précises et plus personnelles que celles du questionnaire informatisé (telles que la région d'origine, le niveau d'éducation, le lieu d'éducation et le type d'études, ainsi que des questions sur l'utilisation des langues signées) a aussi été posée oralement aux participants lors de leur rencontre avec l'expérimentatrice. Cette période de question nous a permis d'établir un contact avec le participant au début de sa participation et ainsi de le mettre plus à l'aise pour la tâche à effectuer et avec la présence de la caméra. Tous les participants ont aussi signé un formulaire

² Ce questionnaire est reproduit à l'annexe B.

de consentement avant leur participation³. Le tableau 4.1 présente les informations recueillies à l'aide du questionnaire.

Tableau 4.1
Informations relatives aux participants

Participant	Âge	Âge de la surdité	Âge d'acquisition de la LSQ	Parents	Région d'origine
Participant 1	25	Naissance	Entrée à l'école	Entendants	Montréal
Participant 2	26	2 ans et demi	3 ans	Entendants	Montréal
Participant 3	25	Naissance	Entrée à l'école	Entendants	Québec
Participant 4	25	Naissance	Naissance	Sourds	Montréal
Participant 5	45	Naissance	Entrée à l'école	Entendants	Montréal
Participant 6	58	Naissance	Naissance	Sourds	Montréal
Participant 7	48	Naissance	Entrée à l'école	Entendants	Montréal

4.1.1.2 Items

Les items que nous avons choisi de faire produire sont les noms et les verbes provenant de 16 paires nom/verbe dont les membres sont formellement et sémantiquement reliés et qui sont facilement élicitable à l'aide d'objets⁴. Ces paires sont présentées au tableau 4.2. Il va sans dire que les éléments de ces paires présentent la relation 'objet concret' et 'verbe d'action représentant l'action que l'on fait avec l'objet', comme les paires décrites en ASL par Supalla et Newport (1978).

³ Le formulaire de consentement est reproduit à l'annexe C.

⁴ De la liste de 23 paires reproduite au tableau 2.3 (Bouchard *et al.*, 2003), nous en avons retenu 14 qui pouvaient être facilement élicitable à l'aide d'objets. À ce nombre, nous en avons ajouté deux, soit les paires CADEAU/DONNER-CADEAU et MARTEAU/FRAPPER-MARTEAU.

Tableau 4.2
Les paires nom/verbe du corpus élicité

AVION/VOLER-AVION
APPAREIL-PHOTO/PHOTOGRAPHER
BAGUE/METTRE-BAGUE
BATEAU/NAVIGUER
BRIQUET/ALLUMER-BRIQUET
CADEAU/OFFRIR-CADEAU
CAMÉRA-VIDÉO/FILMER
CHAISE/S'ASSEOIR
CISEAUX/DÉCOUPER
CLÉ/TOURNER-CLÉ
FUSIL/TIRER
LIVRE/OUVRIR-LIVRE
MARTEAU/FRAPPER-MARTEAU(CLOUER)
POIGNÉE DE PORTE/TOURNER-POIGNÉE
PORTE/OUVRIR-PORTE
SONNETTE/SONNER

Nous avons ajouté à cet ensemble 18 items supplémentaires, à savoir des noms et des verbes n'ayant pas de contrepartie nominale ou verbale formellement et sémantiquement reliée. Nous avons utilisé trois de ces items comme *stimuli* de pratique, pour amorcer la tâche. Les autres ont servi de distracteurs, afin d'éviter que le participant ne découvre les objectifs que nous visons et que la production ne soit pas naturelle. Le tableau 4.3 présente la répartition des items à éliciter pour chaque participant.

Tableau 4.3
Les éléments à éliciter avec chacun des participants

Type de paire	Contexte de production	Items
Paires nom/verbe phonologiquement distinctes (n=16)	En forme de citation (n=32)	16 noms
		16 verbes
	En contexte (n=32)	16 noms
		16 verbes
Distracteurs (n=18)	En forme de citation (n=18)	8 noms
	En contexte (n=18)	8 verbes

4.1.1.3 Procédure et instruments

Les participants ont été rencontrés dans le studio d'enregistrement du Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd. Afin d'éviter d'avoir besoin de prendre des notes durant la rencontre, celle-ci a été filmée en entier. Pour éliciter les noms et les verbes ciblés, nous avons utilisé des objets⁵, que nous avons préalablement testés avec une interprète LSQ-français. Nous avons choisi d'éliciter les items à l'aide d'objets parce que ce moyen constituait une bonne alternative à l'utilisation d'images significatives. En effet, Supalla *et al.* (2001)⁶, pour un test de production semblable au nôtre ont utilisé des images significatives pour éliciter les éléments des paires nom/verbe. Ce moyen d'élicitation a toutefois été critiqué par Johnston (2001) parce que les signes obtenus comportaient énormément de variation. Plutôt que d'obtenir une forme hors-contexte comme ils le souhaitaient, ils obtenaient des descriptions du dessin. Pour pallier à ce problème, l'auteur indique que dans la tâche de production qu'ils ont menée, Schembri *et al.* (2002) ont utilisé des petits clips dans lesquels soit on montre un objet, soit on fait une action avec cet objet et mentionne avoir obtenu de meilleurs résultats avec cette façon d'éliciter. Étant donné le peu de temps dont nous disposions, nous avons opté pour la présentation d'objets.

Pour chacun des items, nous avons présenté au participant un des objets choisis pour le nom, ou une action faite avec un des objets choisis pour le verbe, et nous lui avons demandé de donner le signe correspondant. Cela constituait la forme hors contexte. Ensuite, pour obtenir la forme en contexte, nous avons demandé au participant de produire une phrase contenant ce signe. Le tableau 4.4 présente la répartition des productions à analyser que nous avons élicitées, soit une production de chacun des 32 items (16 noms et 16 verbes appartenant à des paires nom/verbe) dans chacun des deux contextes de production (en forme de citation et

⁵ La liste des objets utilisés est reproduite à l'annexe D.

⁶ Cité dans Johnston (2001).

dans le contexte d'une phrase) par chacun des 7 participants. L'ordre des items à éliciter a été aléatoirisé d'un participant à l'autre pour éviter que certains items en influencent d'autres.

Tableau 4.4
Nombre total de productions à analyser

Nombre total de productions: 448	
En forme de citation	En contexte
112 noms / 112 verbes (total : 224)	112 noms / 112 verbes (total : 224)

Les productions filmées ont par la suite été découpées en segments à l'aide du logiciel I-FINISH. Nous avons découpé les productions en deux types de segments :

- a) des noms et des verbes en forme de citation ;
- b) des phrases dans lesquelles se retrouvent les noms et les verbes cibles.

Ces segments ont ultérieurement servi à l'analyse des données.

4.1.2 Le corpus II

Afin de décrire les éléments des paires nom/verbe qui ne sont pas élicitable à partir d'objets, nous avons utilisé un deuxième corpus, constitué de productions naturelles et spontanées de la LSQ. Nous avons aussi utilisé ce corpus afin de pouvoir faire des observations plus générales sur les noms et les verbes en contexte et ainsi valider (ou invalider) les résultats que nous avons obtenus avec le premier corpus.

4.1.2.1 Procédure et instruments

Le corpus II provient de *La parole en main*, une série d'émissions télévisées en LSQ dans laquelle un interviewer et un interviewé sourds échangent en LSQ. Nous avons utilisé les productions d'une participante sourde locutrice native de la LSQ, constituant un corpus d'une durée d'environ quinze minutes de conversation. Nous y avons relevé toutes les occurrences possibles de nom et de verbe, c'est-à-dire toutes les formes qui peuvent fonctionner comme

un nom ou un verbe, même si dans le contexte, aucun élément ne nous permettait de déterminer si la forme était nominale ou verbale.

4.1.3 Analyse

Afin de faire l'analyse de nos données, nous avons appliqué aux éléments nom et verbe une grille d'analyse contenant les caractéristiques que nous avons choisies (présentées au chapitre III) que nous avons créée à l'aide du logiciel Excel. Nous avons choisi ce logiciel parce qu'il nous permettait facilement de trier nos données, de faire des regroupements et de faire des graphiques pour chaque information codée.

La grille d'analyse que nous avons utilisée se divisait en cinq parties. Les deux premières s'appliquaient à toutes les productions (corpus Ia, Ib et II), alors que les trois dernières ne s'appliquaient qu'aux items en contexte (corpus Ib et II).

Dans la première partie de la grille d'analyse (tableau 4.5, ci-dessous) ont été relevées les informations relatives à l'item. Nous y avons noté la glose⁷ française correspondant au signe ainsi que la transcription du contexte syntaxique dans lequel se trouvait l'item. Pour ce dernier, nous avons utilisé les conventions de la transcription xyz dont les détails sont reproduits à l'annexe A. Nous avons aussi noté si le signe avait une contrepartie nominale ou verbale, c'est-à-dire s'il entrait dans la formation d'une paire nom/verbe sémantiquement et formellement reliée de la LSQ.

⁷ Comme le proposent Klima et Bellugi (1979) la glose française que nous utilisons représente généralement le signe dans sa forme de citation, non marquée et hors-contexte (cité dans Dubuisson et Lacerte (1996)). Toutefois, la glose peut aussi être choisie en fonction de l'oralisation qui accompagne le signe, comme dans les exemples suivants : CONNAIS-PAS, FINI.

Tableau 4.5
Les informations générales relatives aux items décrits

Identification de l'item			
Glose	Paire nom/verbe		Transcription du contexte syntaxique
	paire	type	

La deuxième partie de la grille d'analyse (tableau 4.6, ci-dessous) décrit les caractéristiques formelles des items nom et verbe. Pour tous les items relevés, nous avons noté la longueur du mouvement, c'est-à-dire si ce dernier est long ou court, tel que nous l'avons défini au chapitre I. Nous avons ensuite noté la présence ou l'absence (1/0) de répétition ainsi que le nombre de répétitions du mouvement dans les cas où celui-ci était répété. Finalement, nous avons noté la présence ou l'absence d'une oralisation ou d'un comportement de la bouche (1/0) qui accompagne le signe.

Tableau 4.6
Les caractéristiques formelles des items

Caractéristiques formelles				
Longueur		Répétition		Oralisation ou comportement de la bouche
long	court	répété	nombre de répétitions	

Dans la troisième partie de la grille d'analyse (tableaux 4.7 et 4.8, ci-dessous), nous avons regroupé les caractéristiques morphosyntaxiques qui permettent d'identifier un verbe que nous avons exposées au chapitre III. Nous avons noté le groupe verbal auquel appartient le verbe, selon la classification phonologique que nous avons présentée au chapitre III, c'est-à-dire selon que le verbe est souple (groupe 1), semi-rigide (groupe 2) ou rigide (groupe 3). Nous avons ensuite noté toutes les marques d'utilisation de l'espace qui accompagnaient le verbe. Rappelons que la réutilisation de *loci* spatiaux peut se faire à l'aide d'un pointé, d'un comportement non manuel ou en signant le verbe directement sur le ou les *loci* en question. Nous avons ensuite noté si le verbe était accompagné d'une marque de négation et dans un tel cas, nous avons spécifié s'il s'agissait d'un comportement non manuel, du suffixe

mouvement contraire ou du suffixe -PAS. Finalement, nous y avons relevé toutes les marques d'aspect, c'est-à-dire les modifications du mouvement ayant une valeur aspectuelle et la présence d'un suffixe aspectuel.

Tableau 4.7
Les caractéristiques morphosyntaxiques permettant d'identifier un verbe

Caractéristiques morphosyntaxiques - Verbes							
Groupe verbal			Réutilisation de <i>loci</i> spatiaux		Négation		
groupe 1	groupe 2	groupe 3	<i>locus</i> 1	<i>locus</i> 2	comportement non manuel	suffixe -PAS	mouvement contraire

Tableau 4.8
Les caractéristiques morphosyntaxiques permettant d'identifier un verbe (suite)

Caractéristiques morphosyntaxiques - Verbes (suite)	
L'aspect	
modification du mouvement	suffixe aspectuel

La quatrième et dernière partie de la grille d'analyse (tableau 4.9) décrit les caractéristiques morphosyntaxiques permettant d'identifier un nom que nous avons présentées au chapitre III. Nous y avons noté le type de nom (ancré ou non ancré) ainsi que la présence d'assignation d'un *locus* spatial. Nous avons ensuite noté si l'item se trouvait impliqué dans une construction de complément du nom, c'est-à-dire s'il était accompagné du marqueur possessif POSS. ou s'il faisait partie d'une construction de complément du nom proprement dite.

Tableau 4.9
Les caractéristiques morphosyntaxiques permettant d'identifier un nom

Caractéristiques morphosyntaxiques - Noms				
Type de nom		Assignation d'un <i>locus</i>	Construction de complément du nom	
ancré	non ancré		marqueur POSS.	complément du nom

Nous avons appliqué la grille d'analyse à tous les éléments noms et verbes que nous avons relevé dans les deux corpus, c'est-à-dire :

- a) aux noms et aux verbes élicités en forme de citation du corpus Ia ;
- b) aux noms et aux verbes élicités en contexte du corpus Ib ;
- c) à tous les noms et les verbes du corpus de productions spontanées.

Il a donc été possible de comparer les contextes obtenus en situation d'élicitation à des contextes naturels et spontanés, ce qui nous permet de confirmer (ou d'infirmer) la valeur de nos données produites en contexte d'élicitation. Cela permet ainsi de tirer des conclusions de manière plus sûre sur la forme et le comportement de ces noms et de ces verbes.

4.2 Conclusion

Nous avons présenté dans ce chapitre le détail de notre matériel d'analyse : nos corpus, les caractéristiques des participants ainsi que nos grilles d'analyse. Nous présentons dans les deux prochains chapitres les résultats de notre analyse. Le chapitre V porte sur la description de la première caractéristique distinctive des noms et des verbes proposée en langues signées : le mouvement (Suppala et Newport, 1978), alors que le chapitre VI porte sur la description des caractéristiques distinctives des noms et des verbes proposées subséquentement dans la littérature (Bouchard *et al.*, 2005 ; Johnston, 1999).

CHAPITRE V

LE MOUVEMENT DES NOMS ET DES VERBES DE LA LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE

Le présent chapitre est consacré à l'atteinte de notre premier objectif spécifique, c'est-à-dire effectuer la description du mouvement des noms et des verbes de la LSQ. Le chapitre se divise en deux principales sections. Dans la première section, nous présentons la description du mouvement des noms et des verbes pour les deux corpus que nous avons analysés. Dans la deuxième section, nous discutons de ces résultats.

5.1 Description du mouvement des noms et des verbes de la langue des signes québécoise

Afin de décrire le mouvement des noms et des verbes de la LSQ, nous utilisons les corpus I et II que nous avons présentés au chapitre IV. Le corpus I se divise en deux parties : les éléments en forme de citation (Ia) et les éléments en contexte (Ib). Pour chacun de ces deux contextes de production (en forme de citation et en contexte) nous décrivons le mouvement des éléments noms et verbes de façon générale, puis nous exposons les résultats obtenus avec les éléments lexicaux d'une part, et avec les paires nom/verbe d'autre part. Le corpus II est constitué de productions naturelles et spontanées de la LSQ. Nous décrivons d'abord le mouvement des éléments noms et verbes en général, puis nous présentons les paires nom/verbe du corpus (formellement identiques et formellement distinctes).

Avant d'aborder la description des noms et des verbes qui le composent, nous présentons les modifications que nous avons apportées à la constitution du corpus I. En effet, nous avons dû éliminer certaines productions parce qu'elles ne contenaient pas l'élément ciblé dans les conditions que nous recherchions. Des 448 éléments que nous avons élicités¹, nous en avons éliminé 85 (18,9 %) pour une des trois raisons suivantes : 1) le signe n'est pas en forme de citation, 2) le signe n'appartient pas à la catégorie que nous avons ciblée ou 3) la forme du signe est différente de celle que nous attendions². Nous exposons dans les lignes qui suivent les motivations de ces rejets.

Le premier type de production que nous avons éliminée est constitué d'éléments pour lesquels l'élicitation visait à faire produire un signe en forme de citation. Parmi ceux-ci, 18 éléments n'ont pas été produits en isolation. Ces signes sont accompagnés d'autres signes, d'un pointé ou d'un mouvement morphologique qui n'appartient pas à la forme de base du signe. Les phrases (38) à (40) en sont des exemples. Dans la phrase (38), le verbe ciblé, OUVRIER-PORTE, est précédé d'un autre signe, le nom PORTE. Dans la phrase (39), le verbe cible FILMER est précédé d'un pointé pronom de première personne du singulier. Dans la phrase (40), le verbe cible DÉCOUPER comporte un mouvement morphologique qui ne fait pas partie de sa forme de base et qui signifie 'en forme de carré'. De plus, le verbe DÉCOUPER est précédé d'un autre signe, le nom PAPIER.

¹ Voir tableau 4.3 pour les détails.

² Des données semblables ont été obtenues par Johnston (2001) lors une tâche de production de noms et de verbes de l'Auslan à l'aide d'élicitation. L'auteur indique avoir éliminé 14,6 % des noms et 17,2 % des verbes qui avaient été ciblés.

- (38) PORTE(x) 3-OUVRIR-PORTE³(x)
(Il) ouvre la porte.
- (39) PTÉ1 1-FILMER
Je filme.
- (40) PAPIER 1-DÉCOUPER-EN-CARRÉ
Je découpe un carré dans le papier.

Le deuxième type de production que nous avons éliminée contient des éléments en contexte qui n'appartiennent pas à la catégorie (nom ou verbe) que l'élicitation ciblait (n=11). Nous avons déterminé la catégorie de ces productions en leur appliquant la grille d'analyse que nous avons présentée au chapitre IV⁴. Dix de ces productions éliminées visaient à éliciter un nom et une seule visait à éliciter un verbe. Nous en présentons quelques exemples dans les phrases (41) à (43). Dans la phrase en (41), alors que nous tentions d'éliciter le nom CADEAU, nous avons plutôt obtenu la forme verbale DONNER-CADEAU, produite avec un mouvement long d'accord allant du *locus* correspondant à la troisième personne jusqu'au *locus* correspondant à la première personne. De la même façon, alors que la phrase que nous présentons en (42) visait à éliciter le nom CISEAUX, le participant a plutôt produit la forme verbale DÉCOUPER. Nous avons identifié ce verbe par son mouvement long qui décrit un rectangle effectué autour du *locus* assigné au signe PUBLICITÉ qui signifie 'découper autour'. Dans l'exemple (43), alors que nous cherchions à éliciter le verbe TOURNER-CLÉ, c'est le nom CLÉ que nous avons obtenu. L'indice qui nous permet de dire que le signe CLÉ est un nom est qu'il est précédé de la préposition AVEC⁵.

³ Dans les transcriptions issues des deux corpus, nous identifions les éléments cibles en caractères gras.

⁴ Comme nous en discutons au chapitre VI, la distinction entre le nom et le verbe en contexte est quelques fois impossible à établir. Dans l'analyse du mouvement des noms et des verbes du corpus I, nous avons considéré les éléments élicités en forme de citation et en contexte comme appartenant à la catégorie que nous avons ciblée à moins que les caractéristiques distinctives nous portent à croire le contraire.

⁵ Nous discutons de ce type de construction au chapitre VI (section 6.3).

- (41) PTÉ1 AUJOURD'HUI POSS.1 FÊTE 2-DONNER-
CADEAU-1(2-1) / MERCI
Aujourd'hui c'est ma fête. Tu me donnes un cadeau! Merci!
- (42) [PAPIER PUBLICITÉ 1-MON-GOÛT](Rx) / STF/A''/ 1-DÉCOUPER-
 AUTOUR(X)(RX)
Une publicité papier me plaît, je la découpe.
- (43) CHEZ-NOUS 1-OUVRIR-PORTE AVEC **CLÉ**
Chez nous, j'ouvre la porte avec une clé.

Le troisième type de production que nous avons éliminée concerne les deux contextes de production (en forme de citation et en contexte). Il rassemble les productions dans lesquelles l'élément que nous avons ciblé n'est pas présent (n=56). Le plus souvent, le signeur a produit une forme sémantiquement proche de celle que nous recherchions. Par exemple, au lieu de produire le verbe OUVRIR-PORTE, cinq participants ont produit le signe OUVRIR (deux en forme de citation et trois en contexte). Dans deux autres cas, les participants ont produit en contexte les signes CADEAU et DONNER plutôt que de produire DONNER-CADEAU, le signe attendu. Dans un autre cas, un participant a produit le signe APPAREIL-PHOTO au lieu du signe CAMÉRA-VIDÉO que nous attendions.

Le tableau 5.1 présente la nouvelle distribution des éléments du corpus I que nous avons analysés.

Tableau 5.1
 Nombre total d'items du corpus I analysés

Nombre total de productions pour lesquelles la cible a été atteinte : 362	
En forme de citation (1a)	En contexte (1b)
92 noms / 88 verbes (total : 180)	91 noms / 91 verbes (total : 182)

5.1.1 Le mouvement des noms et des verbes du corpus 1a

Nous exposons dans le tableau 5.2 le type de mouvement des noms et des verbes du corpus 1a. Nous remarquons qu'une majorité de noms sont produits avec un mouvement court et

répété et une majorité de verbes avec mouvement long et simple (les cellules qui correspondent au mouvement court et répété pour le nom, et long et simple pour le verbe sont ombragées dans le tableau). De plus, nous remarquons qu'un nombre considérable de noms et de verbes de notre corpus élicité se comportent différemment : 21,7 % des noms (n=20) n'ont pas un mouvement court et répété et 32,9 % des verbes (n=29) n'ont pas un mouvement long et simple. La figure 5.1 illustre ces résultats. Pour chacune des catégories (nom et verbe), la colonne de gauche présente le nombre d'éléments du corpus Ia qui ont un mouvement court et répété pour les noms et long et simple pour les verbes, et la colonne de droite présente tous les autres types de mouvement obtenus.

Tableau 5.2
Le mouvement des noms et des verbes du corpus Ia

Contexte	Catégorie	Mouvement			
		Court et simple	Court et répété	Long et simple	Long et répété
En forme de citation (n=180)	Noms (n=92)	7,5 % (n=7)	78,5 % (n=72)	11,8 % (n=11)	2,1 % (n=2)
	Verbes (n=88)	11,4 % (n=10)	19,3 % (n=17)	67 % (n=59)	2,2 % (n=2)

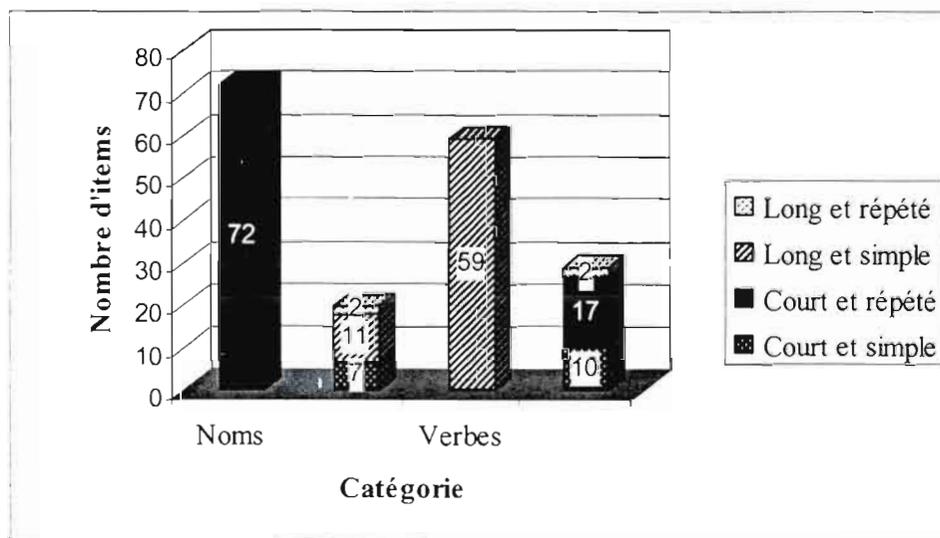


Figure 5.1 Le mouvement des noms et des verbes du corpus Ia.

5.1.1.1 La variation du mouvement dans la production des éléments lexicaux

Afin de décrire la variation dans le mouvement des éléments lexicaux du corpus Ia, nous présentons les figures 5.2 et 5.3 qui illustrent respectivement le mouvement des noms et le mouvement des verbes. Rappelons que sept participants ont pris part à l'expérimentation. Toutefois, étant donné que nous avons éliminé certaines productions, le nombre total de productions analysées peut être inférieur à sept pour un même élément. Les sections blanches des colonnes indiquent le nombre de productions éliminées. Nous référons notre lecteur à ces deux figures durant la présentation de la variation du mouvement inter participants (5.1.1.1) ainsi que durant la présentation de l'analyse du mouvement des paires nom/verbe du corpus élicité (5.1.1.2). Dans les figures 5.2 et 5.3, les paires sont présentées de gauche à droite et leurs éléments (noms et verbes) correspondent de haut en bas.

En regardant la figure 5.2, on remarque que la majorité des noms ont un mouvement court et répété. Toutefois, deux noms se comportent différemment. Le nom AVION a été produit avec un mouvement simple, la plupart du temps long, caractéristique des verbes en forme de citation. Le nom LIVRE a été produit avec un mouvement long, soit simple ou répété.

La figure 5.3 montre que la majorité des verbes ont un mouvement long et simple en forme de citation. Toutefois, certains verbes ne se comportent pas ainsi. Le verbe DONNER-CADEAU a un mouvement court et simple. Les verbes FRAPPER-MARTEAU et SONNER ont un mouvement court et répété. Les verbes PHOTOGRAPHIER et ALLUMER-BRIQUET ont un mouvement variable mais toujours court.

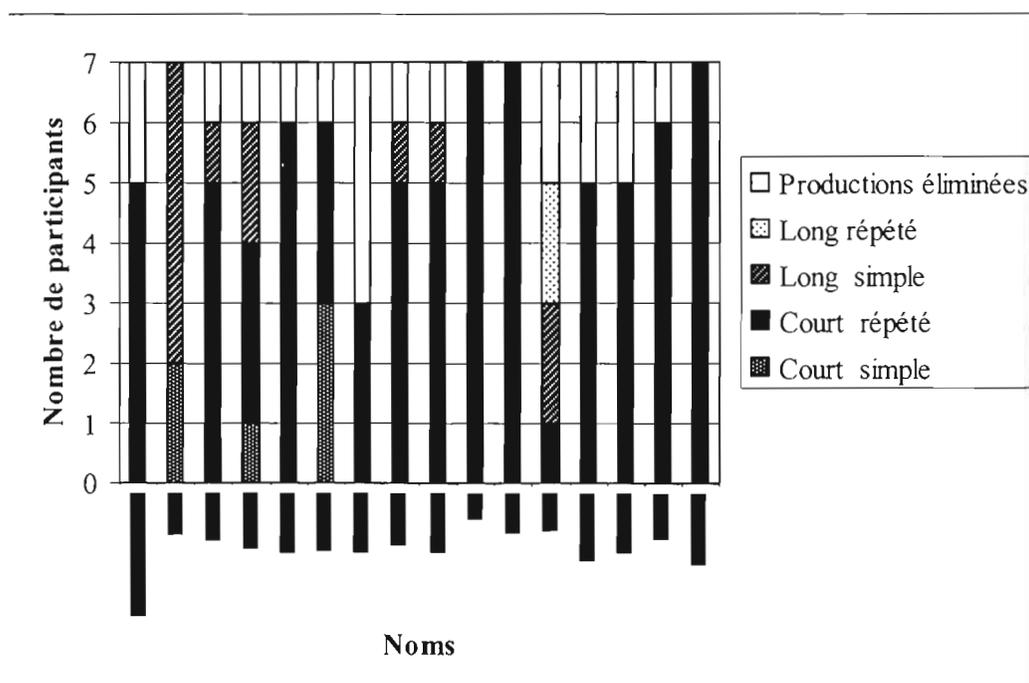


Figure 5.2 Le mouvement des noms du corpus la : détail.

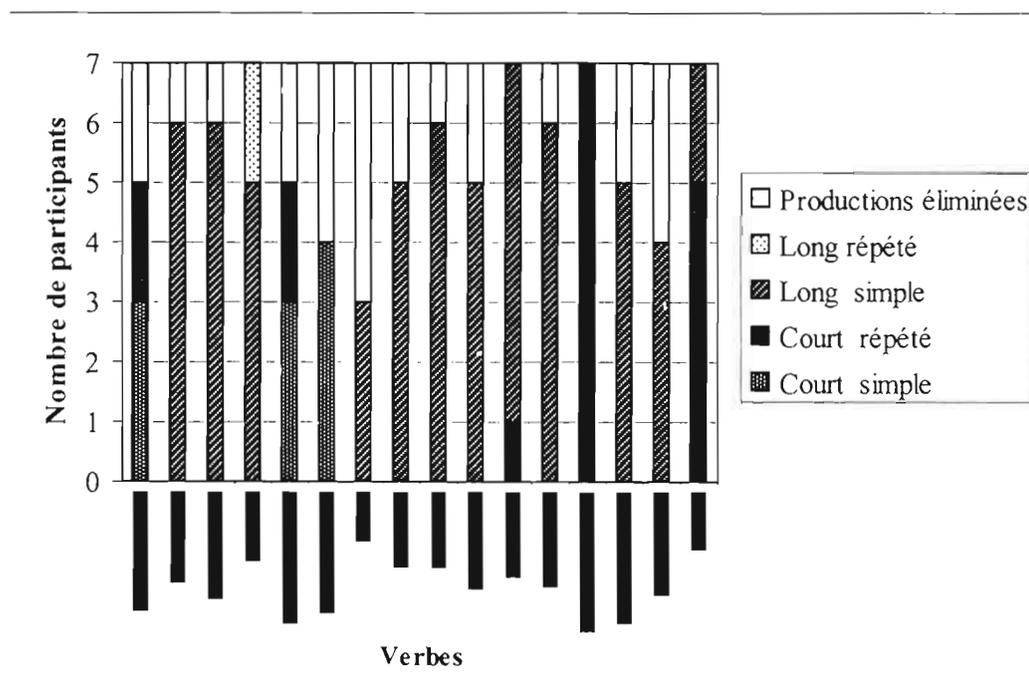


Figure 5.3 Le mouvement des verbes du corpus la : détail.

L'analyse du mouvement des noms et des verbes du corpus la révèle une certaine variation entre les productions des différents participants. Afin de décrire cette variation, nous avons regroupé les éléments en fonction du nombre de participants ayant produit les mêmes caractéristiques du mouvement pour une même cible. Rappelons que, étant donné que nous avons éliminé certaines productions (voir section 5.1.1), il arrive que le nombre total de productions analysées pour un même élément lexical soit inférieur à sept. Nous utilisons l'échelle de variation suivante pour la présentation des résultats :

- (44) Échelle de variation pour la présentation des résultats :
- 1) les productions sont uniformes (tous les signeurs dont les productions ont été conservées (au moins quatre⁶) ont produit le même type de mouvement) ;
 - 2) les productions sont variables (plus d'un type de mouvement a été produit et un de ces types de mouvement a été produit par au moins quatre signeurs) ou ;
 - 3) les productions sont très variables (les éléments ont été produits avec plus d'un type de mouvement et le nombre de participants pour chaque type de mouvement est inférieur à quatre).

Avec cette échelle, nous ne prenons pas en considération les éléments ayant été produits par moins de quatre participants.

Premièrement, nous présentons les éléments ayant été produits avec un mouvement uniforme d'un participant à l'autre. Parmi les noms, toutes les occurrences de CLÉ, FUSIL et SONNETTE (sept participants), BRIQUET et PORTE (six participants) ainsi que POIGNÉE, MARTEAU et APPAREIL-PHOTO (cinq participants) sont produites avec un mouvement court et répété par tous les participants. Parmi les verbes, toutes les occurrences de FRAPPER-MARTEAU (sept participants) sont produites avec un mouvement court et répété par tous les participants. Les verbes VOLER-AVION, METTRE-BAGUE, DÉCOUPER et OUVRIR-LIVRE (six participants), S'ASSEOIR, TOURNER-CLÉ, et TOURNER-

⁶ Quatre participants représentent la majorité des participants.

POIGNÉE (cinq participants) ainsi que OUVRIR-PORTE (quatre participants) sont quant à eux produits avec un mouvement long et simple par tous les participants⁷.

Deuxièmement, nous présentons les signes pour lesquels les participants ont généralement produit le même type de mouvement, mais dont les productions sont variables. Le nom AVION (cinq participants) est généralement produit avec un mouvement long et simple, et les noms BAGUE, CHAISE et CISEAUX (cinq participants) sont généralement produits avec un mouvement court et répété. Les verbes TIRER-FUSIL (six participants) et NAVIGUER (cinq participants) sont généralement produits avec un mouvement long et simple, alors que le verbe SONNER (cinq participants) est généralement produit avec un mouvement court et répété et que le verbe DONNER-CADEAU (quatre participants) est généralement produit avec un mouvement court et simple.

Troisièmement, nous présentons les éléments produits avec un mouvement très variable d'un signeur à l'autre. Les signes qui font partie de ce regroupement sont BATEAU, CADEAU, LIVRE ainsi que ALLUMER-BRIQUET et PHOTOGRAPHIER.

5.1.1.2 Le variation du mouvement dans la production des paires nom/verbe

Dans les paires nom/verbe du corpus Ia, le mouvement des éléments nom et verbe varie d'un participant à l'autre. Afin de rendre compte de la variation de la distinction de mouvement contenue dans les paires nom/verbe du corpus Ia, nous utilisons de nouveau l'échelle de variation présentée en (44).

⁷ Nous n'incluons pas les éléments de la paire CAMÉRA/FILMER à cette description parce qu'ils ont été produits par moins de quatre participants (trois participants). Toutefois, toutes les occurrences du nom sont produites avec un mouvement court et répété et toutes les occurrences du verbe sont produites avec un mouvement long et simple.

Dans le corpus Ia, deux des paires nom/verbe sont produites avec une distinction de mouvement uniforme par tous les participants qui ont produit les deux éléments de la paire. Les éléments de la première paire, MARTEAU/FRAPPER-MARTEAU (cinq participants), sont produits avec un mouvement identique (court et répété). Les éléments de la deuxième paire, CLÉ/TOURNER-CLÉ (cinq participants) sont produits avec un mouvement distinct. Dans cette paire, le nom a un mouvement court et répété et le verbe a un mouvement long et simple⁸.

Dans certaines paires nom/verbe, la distinction de mouvement des éléments nom et verbe est variable. Parmi celles-ci, les paires AVION/VOLER-AVION (cinq participants) et SONNETTE/SONNER sont généralement produites avec un mouvement identique. Les éléments des paires AVION/VOLER-AVION (cinq participants) comportent généralement un mouvement long et simple et les éléments de la paire SONNETTE/SONNER (cinq participants) comportent généralement un mouvement court et répété. De plus, les paires FUSIL/TIRER-FUSIL (six participants), BAGUE/METTRE-BAGUE et CISEAUX/DÉCOUPER (cinq participants) ainsi que BATEAU/NAVIGUER (quatre participants) sont généralement produites avec un mouvement distinct. Dans ces paires, le mouvement des noms est court et répété alors que le mouvement des verbes est long et simple.

Finalement, pour les autres paires nom/verbe, la distinction présente dans le mouvement des éléments est très variable. Cette variation s'explique soit par le fait qu'un des éléments de ces paires a un mouvement très variable ou par le fait que peu de signeurs ont produit les deux signes de la paire. Dans les paires BATEAU/NAVIGUER, LIVRE/OUVRIR-LIVRE et

⁸ Les paires POIGNÉE/TOURNER-POIGNÉE (trois participants), PORTE/OUVRIR-PORTE (trois participants) et CAMÉRA/FILMER (deux participants) ont été produites avec une même distinction de mouvement par tous les participants qui ont produit les deux éléments de la paire. Dans la première, le mouvement des éléments est identique et dans les deux autres, le mouvement des éléments est distinct. Toutefois, le nombre de participants qui les ont produit est trop petit pour qu'on puisse les considérer avec les paires dont la distinction de mouvement est uniforme.

CADEAU/DONNER-CADEAU, le mouvement des noms varie beaucoup. Dans les paires APPAREIL-PHOTO/PHOTOGRAPHER et BRIQUET/ALLUMER-BRIQUET, c'est le mouvement des verbes qui varie beaucoup. Peu de participants ont produit les deux éléments de la paire CHAISE/S'ASSEOIR.

5.1.2 Le mouvement des noms et des verbes du corpus Ib

Nous présentons dans le tableau 5.3 le mouvement des noms et des verbes du corpus Ib. Nous remarquons que, tout comme en forme de citation, la majorité des noms ont un mouvement court et répété et la majorité des verbes ont un mouvement long et simple (les cellules correspondantes sont ombragées dans le tableau). Cependant, un nombre non négligeable de noms ($n=36$, 35,2 %) et de verbes ($n=15$, 16,5 %) ne correspondent pas à cette description. La figure 5.4 illustre ces résultats. Pour chacune des catégories (nom et verbe), la colonne de gauche présente le nombre d'éléments du corpus Ib qui ont un mouvement court et répété pour les noms et long et simple pour les verbes, et la colonne de droite présente tous les autres types de mouvement obtenus. En comparaison avec les éléments produits en forme de citation⁹, le mouvement des noms semble plus variable en contexte (35,2 % contre 21 % n'ont pas un mouvement court et répété) que le mouvement des verbes (16,5 % contre 32,9 % n'ont pas un mouvement long et simple).

Tableau 5.3
Le mouvement des noms et des verbes du corpus Ib

Contexte	Catégorie	Mouvement			
		Court et simple	Court et répété	Long et simple	Long et répété
En contexte ($n=182$)	Noms ($n=91$)	5,5 % ($n=9$)	60,4 % ($n=55$)	24,2 % ($n=22$)	5,5 % ($n=5$)
	Verbes ($n=91$)	4,4 % ($n=4$)	6,6 % ($n=6$)	83,5 % ($n=76$)	5,5 % ($n=5$)

⁹ Voir la figure 5.1.

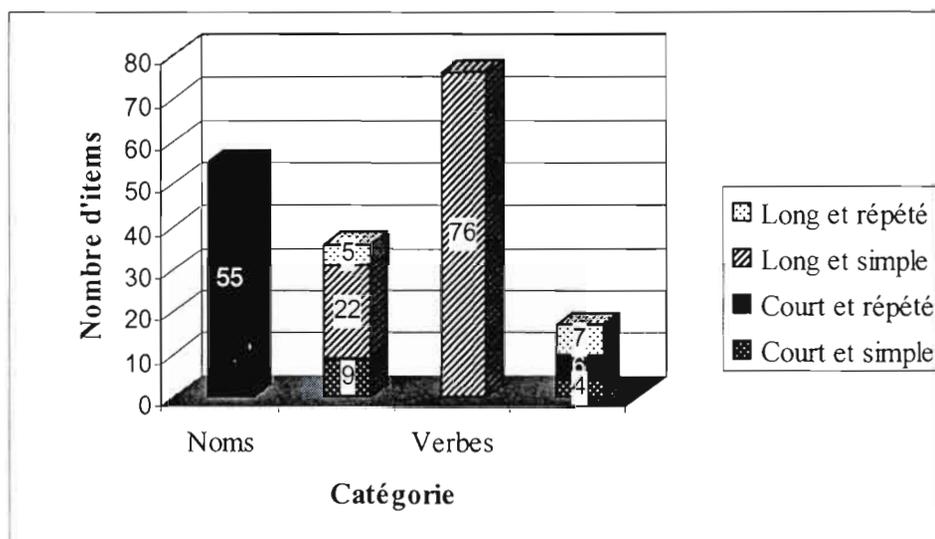


Figure 5.4 Le mouvement des noms et des verbes du corpus Ib.

5.1.2.1 Le mouvement dans la production des items lexicaux

De la même façon que nous l'avons fait pour les éléments du corpus Ia, nous présentons aux figures 5.5 et 5.6 le mouvement des éléments du corpus Ib. Encore une fois, nous référons notre lecteur à ces deux figures tout au long de la présentation de la variation du mouvements inter participants (5.1.2.1) ainsi que pour la présentation du mouvement des paires nom/verbe du corpus élicité qui suit (5.1.2.2).

La figure 5.5 montre que, même s'il est généralement court et répété, le mouvement des noms varie en contexte. Le nom AVION a un mouvement long et simple, tout comme en forme de citation. Les noms BAGUE et PORTE ont un mouvement court et répété en forme de citation mais présentent un mouvement long et simple en contexte. Le nom CADEAU a en forme de citation un mouvement court (variant entre simple et répété) et en contexte un mouvement long et simple.

La figure 5.6 montre que le mouvement des verbes en contexte est généralement long et simple et comporte peu de variation. Deux éléments font toutefois exception à la règle. Il

s'agit des verbes PHOTOGRAPHIER et FRAPPER-MARTEAU. Le verbe PHOTOGRAPHIER a un mouvement court en contexte, tout comme c'était le cas en forme de citation. Cela n'a rien d'étonnant sachant que ce verbe est semi-rigide et réalise son accord en faisant une rotation du tronc vers un *locus* particulier. Le mouvement des articulateurs, un mouvement de l'index comparable à celui qu'on effectue quand on actionne un appareil-photo, est toujours court. Le verbe FRAPPER-MARTEAU a un mouvement long et répété en contexte, et avait un mouvement court et répété en forme de citation. En forme de citation, le signe est produit par un mouvement du poignet seulement, alors qu'en contexte, il est produit avec un mouvement de l'avant-bras.

Notons que la production des verbes ALLUMER-BRIQUET et DONNER-CADEAU, implique des articulateurs différents en forme de citation et en contexte. En forme de citation, le verbe ALLUMER-BRIQUET est produit avec un mouvement court et répété du pouce. En contexte, le mouvement du pouce est court et simple, et à ce mouvement s'ajoute un mouvement long et simple du bras en contexte. La même chose se produit avec le verbe DONNER-CADEAU. En forme de citation, il ne consiste qu'en un mouvement du poignet, alors qu'en contexte, le mouvement long implique les avant-bras entiers.

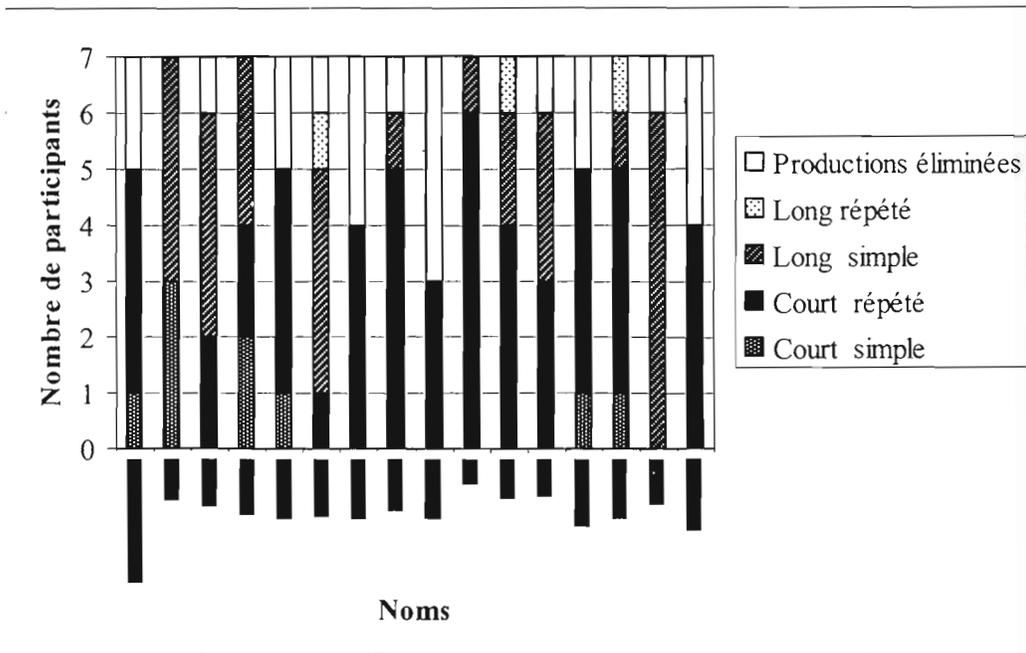


Figure 5.5 Le mouvement des noms du corpus Ib : détail.

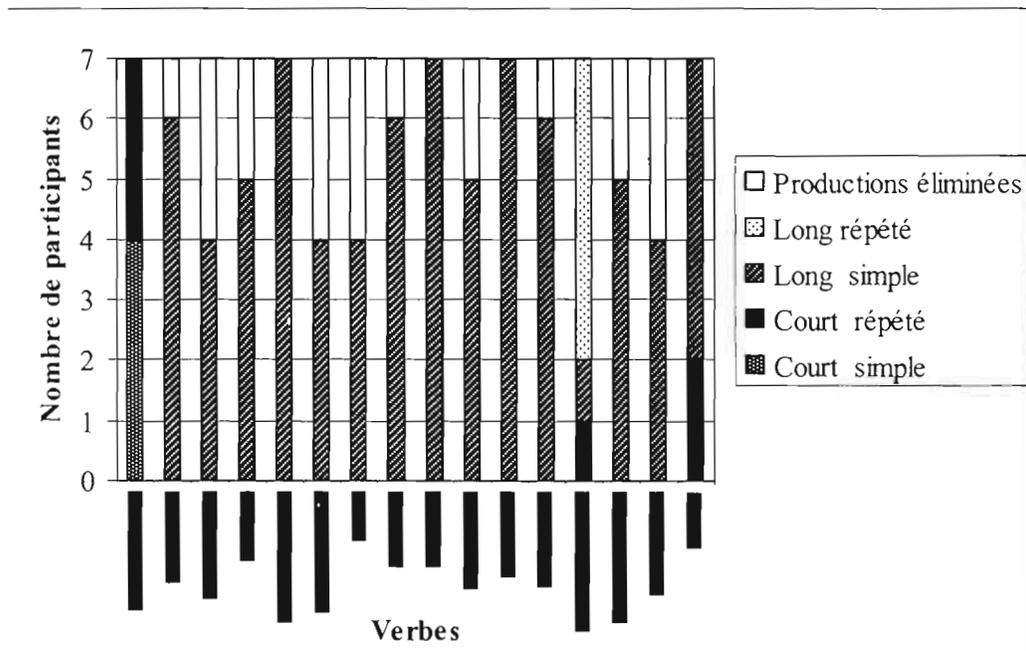


Figure 5.6 Le mouvement des verbes du corpus Ib : détail.

Comme dans le corpus Ia, les noms et les verbes du corpus Ib sont variables d'un participant à l'autre. À partir de l'échelle de variation présentée en (44), le premier regroupement que nous décrivons contient les éléments produits avec un mouvement uniforme par tous les signeurs dont les productions ont été conservées. Les noms PORTE (six de participants), CAMÉRA (quatre participants) et SONNETTE (quatre participants) sont produits avec un mouvement long et simple¹⁰. Parmi les verbes, 13 sont toujours produits avec un mouvement long et simple. Il s'agit des verbes ALLUMER-BRIQUET, DÉCOUPER et TIRER-FUSIL (sept participants), VOLER-AVION, S'ASSEOIR, et OUVRIR-LIVRE (six participants), NAVIGUER, TOURNER-CLÉ et TOURNER-POIGNÉE ainsi que OUVRIR-PORTE, METTRE-BAGUE, DONNER-CADEAU et FILMER (quatre participants).

Certains éléments sont produits avec un mouvement variable. Rappelons que nous entendons par variable que ces éléments sont produits avec plus d'un type de mouvement et qu'au moins quatre participants ont donné une même réponse. Les noms CLÉ (six participants), CHAISE (cinq participants) ainsi que BRIQUET, CAMÉRA, FUSIL, POIGNÉE MARTEAU et APPAREIL-PHOTO (quatre participants) sont généralement produits avec un mouvement court et répété alors que les noms AVION, BAGUE et CADEAU (quatre participants) sont généralement produits avec un mouvement long et simple. Le verbe PRENDRE-PHOTO (quatre participants) est généralement produit avec un mouvement court et simple, le verbe SONNER (cinq participants) est généralement produit avec un mouvement long et simple et le verbe FRAPPER-MARTEAU (cinq participants) est généralement produit avec un mouvement long et répété.

Finalement, deux noms sont produits avec un mouvement très variable : BATEAU et LIVRE. Pour que la production d'un élément soit qualifiée de très variable, celui-ci doit être produit

¹⁰ Le nom CISEAUX est aussi produit avec un mouvement court et répété par tous les participants dont les productions ont été conservées. Toutefois, seulement trois occurrences du signe CISEAUX ont été conservées, ce qui ne nous permet pas de qualifier sa production d'uniforme.

avec plus d'un type de mouvement et le nombre de participants pour chaque type de mouvement doit être inférieur à quatre.

5.1.2.2 Le mouvement dans la production des paires nom/verbe

La distinction de mouvement contenue dans les paires nom/verbe du corpus Ib comporte aussi une certaine variation. Selon notre échelle de variation, les productions de trois paires nom/verbe sont uniformes. En effet, les éléments des paires CAMÉRA/FILMER (quatre participants) et PORTE/OUVRIR-PORTE (quatre participants) sont toujours produits avec un mouvement distinct. Le mouvement du nom est court et répété et le mouvement du verbe est long et simple.

De plus, dans certaines paires nom/verbe, la distinction de mouvement est variable. Les éléments des paires CHAISE/S'ASSEOIR (cinq participants), CLÉ/TOURNER-CLÉ (cinq participants), BRIQUET/ALLUMER-BRIQUET et POIGNÉE/TOURNE-POIGNÉE (quatre participants) sont généralement produits avec une distinction de mouvement. Dans ces paires, le mouvement des noms est court et répété et le mouvement des verbes est long et simple. La paire MARTEAU/FRAPPER-MARTEAU (quatre participants) est aussi généralement produite avec une distinction de mouvement mais à la différence des dernières, le nom est court et répété et le verbe est long et répété.

Finalement, dans toutes les autres paires du corpus Ib, les éléments présentent une distinction de mouvement très variable. Cette variation s'explique par deux raisons : soit qu'un des éléments de ces paires a un mouvement très variable ou que peu de signeurs ont produit les deux signes de la paire. Dans les paires AVION/VOLER-AVION et LIVRE/OUVRIR-LIVRE le nom est produit avec beaucoup de variation. Dans les paires APPAREIL-PHOTO/PHOTOGRAPHER, BAGUE/METTRE-BAGUE, BATEAU/NAVIGUER, CADEAU/DONNER-CADEAU, FUSIL/TIRER-FUSIL, SONNER/SONNETTE, trop peu de participants ont produit les deux signes de la paire pour qu'une distinction de mouvement soit notable.

5.1.3 Le mouvement des noms et des verbes du corpus II

Avant d'aborder la description des noms et des verbes du corpus II, nous en présentons la constitution. Les éléments du corpus II, constitué de productions naturelles et spontanées de la LSQ, sont 290 noms et 262 verbes¹¹. Le tableau 5.4 expose ces données.

Tableau 5.4
Nombre total de noms et de verbes du corpus II

Nombre total d'éléments noms et verbes : 552	
Nombre total de noms	Nombre total de verbes
290	262

Nous présentons dans le tableau 5.5 le mouvement des noms et des verbes du corpus II. Nous remarquons que, comme dans le corpus I, la majorité des verbes a un mouvement long et simple (67,1 %). Toutefois, contrairement au corpus I dans lequel la majorité des noms a un mouvement court et répété, la majorité des noms du corpus II a un mouvement long et simple (60,7 %). Seulement 24,8 % des noms ont un mouvement court et simple (les cellules correspondant au mouvement court et répété pour le nom et long et simple pour le verbe sont ombragées dans le tableau).

Tableau 5.5
Le mouvement des noms et des verbes du corpus II

Catégorie	Mouvement			
	Court et simple	Court et répété	Long et simple	Long et répété
Noms (n=290)	5,5 % (n=16)	24,8 % (n=72)	60,7 % (n=176)	8,6 % (n=25)
Verbes (n=262)	4,6 % (n=12)	14,5 % (n=38)	67,1 % (n=176)	13,7 % (n=36)

¹¹ Pour déterminer la catégorie du signe, nous avons utilisé les caractéristiques morphosyntaxiques distinctives du nom et du verbe que nous présentons au chapitre VI. Nous présentons au chapitre VI les éléments du corpus II pour lesquels la catégorie du signe était ambiguë, c'est-à-dire les cas où une même forme peut appartenir à plus d'une catégorie (n=157). Dans le présent chapitre, nous n'avons fait que décrire le mouvement des éléments dont la catégorie pouvait être identifiée.

5.1.3.1 Les paires nom/verbe formellement identiques dans le corpus II

Dans le corpus II, nous avons identifié 11 paires nom/verbe dont les deux éléments ont un mouvement formellement identiques. Ces paires sont classées dans le tableau 5.6 en fonction du type de mouvement qu'elles présentent. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'occurrences du signe avec la même forme dans le corpus, quand plus d'une occurrence ont été relevées.

Tableau 5.6
Les paires nom/verbe formellement identiques du corpus II en fonction de leur mouvement

Mouvement		
Court et répété	Long et simple	Long et répété
ATS-CLAVIER (3) / ATS- DACTYLOGRAPHIER (7)	COMMUNICATION (3) / COMMUNIQUER (2)	INFORMATION (2) / INFORMER (6)
AVERTISSEMENT/ AVERTIR (3)	ENTRÉE (2) / ENTRER (4)	VIBREUR / VIBRER
CRI/CRIER	PROBLÈME (6) / AVOIR-PROBLÈME (2)	
SONNETTE/ SONNER (2)	MAGASIN (2) / VENDRE	
TRAVAIL (2) / TRAVAILLER		

Parmi ces paires nom/verbe formellement identiques dans le corpus II, notons qu'on retrouve la paire SONNETTE/SONNER qui, selon les résultats de notre analyse, ainsi que selon les descriptions dans la littérature sur la LSQ, présente une distinction formelle en forme de citation (Bourcier et Roy, 1985 ; Bouchard *et al.*, 2003). Toutes les autres paires sont décrites comme étant formellement identiques (Bourcier et Roy, 1985 ; Bouchard *et al.*, 2003).

5.1.3.2 Les paires nom/verbe formellement distinctes

Dans le corpus II, nous avons identifié trois paires nom/verbe dont le mouvement des éléments est formellement distinct. Nous présentons les éléments de ces paires en fonction de leur type de mouvement dans le tableau 5.7. Le nombre d'occurrences de chacun des éléments de ces paires est indiqué entre parenthèses.

Tableau 5.7
Les paires nom/verbe formellement distinctes du corpus II en fonction de leur mouvement

Mouvement	
Court et répété	Long et simple
CONTACT (3)	CONTACTER (4)
PORTE (6)	PORTE-OUVRIR (2)
TÉLÉPHONE (5)	TÉLÉPHONER (9)

Parmi les paires formellement distinctes retrouvées dans le corpus II figure la paire CONTACT/CONTACTER, dont les éléments ont été décrits comme étant formellement identiques en forme de citation (Bouchard *et al.*, 2003). Selon notre analyse, les paires PORTE/OUVRIR-PORTE et TÉLÉPHONE/TÉLÉPHONER ont quant à elles un mouvement distinct (Bourcier et Roy, 1985 ; Bouchard *et al.*, 2003).

Dans la section 5.1, nous avons présenté notre description des noms et des verbes de nos deux corpus. Nous discutons dans la section qui suit de ces résultats.

5.2 Discussion

Nous avons présenté au chapitre III la proposition selon laquelle les noms et les verbes qui sont sémantiquement et formellement reliés se distinguent par deux caractéristiques temporelles de leur mouvement, soit la longueur et la répétition (Supalla et Newport, 1978 ; Moody, 1983 ; Collins-Ahlgren, 1990 ; Pilleux, 1991 ; Dubuisson *et al.*, 1999 ; Pizzuto et Corazza, 1996 ; Johnston et Schembri, 1999 ; et Bouchard *et al.*, 2005). Ainsi, dans ces paires, le nom a un mouvement court et répété et le verbe a un mouvement long et simple. La

description générale du mouvement des noms et des verbes du corpus I montre que les noms ont le plus souvent un mouvement court et répété et les verbes un mouvement long et simple, que ce soit en forme de citation ou en contexte. Toutefois, dans chacun de ces deux contextes de production, un grand nombre de noms et de verbes (toujours autour de 20 %) ne présentent pas ces caractéristiques du mouvement. Le mouvement des noms et des verbes est donc variable en contexte, mais aussi en forme de citation. Nous présentons dans le tableau 5.8 les éléments des paires nom/verbe selon qu'ils ont ou non un mouvement court et répété pour les noms et long et simple pour les verbes en forme de citation ainsi qu'en contexte¹².

¹² Nous avons retiré les résultats obtenus en forme de citation avec la paire CAMÉRA-VIDÉO/FILMER parce que le nombre de participants en ayant produit les éléments est inférieur à quatre.

Tableau 5.8
Nombre d'occurrences des noms et des verbes du corpus I, pour les 7 participants

Paire nom/verbe formellement distincte	En forme de citation		En contexte	
	Nom	Verbe	Nom	Verbe
	court et répété	long et simple	court et répété	long et simple
AVION/VOLER-AVION	0	6	3	6
APPAREIL-PHOTO/ PHOTOGRAPHER	5	0	4	0
BAGUE/METTRE-BAGUE	5	6	2	4
BATEAU/NAVIGUER	3	5	2	5
BRIQUET/ALLUMER-BRIQUET	6	0	4	7
CADEAU/DONNER-CADEAU	3	0	1	4
CAMÉRA-VIDÉO/FILMER	-	-	4	4
CHAISE/S'ASSEOIR	5	5	5	6
CISEAUX/DÉCOUPER	5	6	3	7
CLÉ/TOURNER-CLÉ	7	5	6	5
FUSIL/TIRER	7	6	4	7
LIVRE/OUVRIR-LIVRE	1	6	3	6
MARTEAU/FRAPPER-MARTEAU	5	0	4	1
POIGNÉE /TOURNER-POIGNÉE	5	5	4	5
PORTE/OUVRIR-PORTE	6	4	0	4
SONNETTE/SONNER	7	2	4	5
Total :	69	56	55	76

Nous remarquons qu'en forme de citation, la majorité des participants n'a pas produit les noms AVION, BATEAU, CADEAU et LIVRE avec le mouvement court et répété qui caractérise les noms et les verbes PHOTOGRAPHER et ALLUMER-BRIQUET n'ont pas été produits avec le mouvement long et simple qui caractérise les verbes. En contexte, la majorité des participants n'a pas produit les noms AVION, BAGUE, BATEAU, CADEAU, CISEAUX, LIVRE et PORTE avec un mouvement court et simple et les verbes PHOTOGRAPHER, FRAPPER-MARTEAU et SONNER avec un mouvement long et simple.

Nos résultats suggèrent que des 16 paires que nous avons fait produire, sept sont formellement distinctes en forme de citation (le nom a un mouvement court et simple et le verbe a un mouvement long et répété). Ces paires sont les suivantes : BAGUE/METTRE-

BAGUE, CHAISE/S'ASSEOIR, CISEAUX/DÉCOUPER, CLÉ/TOURNER-CLÉ, FUSIL/TIRER, POIGNÉE-DE-PORTE/TOURNER-POIGNÉE et PORTE/OUVRIR-PORTE.

En contexte, six des 16 paires nom/verbe présentent une distinction de mouvement (les noms ont un mouvement court et répété et les verbes ont un mouvement long et simple). Ces paires sont les suivantes : BRIQUET/ALLUMER-BRIQUET, CAMÉRA-VIDÉO/FILMER, CHAISE/S'ASSEOIR, CLÉ/TOURNER-CLÉ, FUSIL/TIRER et POIGNÉE/TOURNER-POIGNÉE. Étrangement, la paire BRIQUET/ALLUMER-BRIQUET n'est pourtant pas formellement distincte en forme de citation.

En examinant le nombre total de mouvements courts et répétés des noms, et de mouvements longs et simples des verbes du corpus I, nous remarquons que le mouvement des noms tend, en forme de citation, à être plus fréquemment court et répété qu'en contexte (n=69 contre n=55), où il est plus variable. Le mouvement des verbes, quant à lui, tend, en forme de citation à être plus variable, alors qu'en contexte, il est plus fréquemment long et simple (n=56 contre n=76). Nous croyons que cela est dû au fait que les verbes de notre corpus ont une forme phonologique souple ou semi-rigide et que ces verbes effectuent généralement leur accord en utilisant la stratégie qui consiste à localiser le verbe sur un ou deux *loci* spatiaux à l'aide d'un mouvement dont le contour est long.

Dans le corpus II, nous n'avons pu identifier que trois paires nom/verbe dont les éléments apparaissent avec un mouvement court et répété pour le nom, et long et simple pour le verbe. Ces paires sont les suivantes: CONTACT/CONTACTER, PORTE/OUVRIR-PORTE et TÉLÉPHONE/TÉLÉPHONER. Cela nous laisse croire que les paires N/V se réalisant avec un mouvement distinct dans un contexte de production naturel et spontané sont plutôt rares. De plus, trois paires du corpus I, donc décrites dans la littérature comme étant formellement distinctes, sont produites par la majorité des participants avec un mouvement identique en forme de citation. Il s'agit des paires AVION/AVION-VOLER, SONNETTE/SONNER et

MARTEAU/FRAPPER-MARTEAU. Finalement, dans le corpus II, nous avons identifié 11 paires N/V dont le nom et le verbe ont une forme identique.

Notre description générale des noms et des verbes du corpus II montre que la majorité des noms ainsi que la majorité des verbes ont un mouvement long et simple. Bien entendu, ce corpus n'est constitué que des productions d'un seul signeur, et donc, à lui seul ne nous permet pas de généraliser. Toutefois, en conjonction avec les résultats obtenus pour le corpus de productions élicitées, nous croyons que ces résultats nous permettent de suggérer que la longueur et la répétition du mouvement du nom et du verbe ne constitue pas une caractéristique qui permet de déterminer si un élément appartient à la catégorie nom ou verbe.

Nos résultats appuient les observations de Johnston (2001, pour l'Auslan) et Bouchard *et al.* (2005, pour la LSQ) qui ont proposé que les paires nom/verbe phonologiquement distinctes en forme de citation ne conservent pas systématiquement leur distinction de mouvement. Comme eux, nous avons observé que la distinction formelle présente dans le mouvement de ces paires tend à se perdre ou à s'affaiblir. Toutefois, nos données nous portent à croire que le mouvement des éléments des paires nom/verbe décrites comme formellement distinctes en forme de citation que nous avons utilisées dans le corpus de productions élicitées est beaucoup plus sujet à la variation qu'il ne l'a été suggéré par Bouchard *et al.* (2005) pour la LSQ.

5.3 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons décrit le mouvement des noms et des verbes de nos deux corpus, ainsi que des paires nom/verbe sémantiquement et formellement reliées qui s'y trouvaient. Nous avons montré que, tel que nous en avons fait l'hypothèse, le mouvement des noms et des verbes en contexte est sujet à variation et que la longueur et la répétition du mouvement ne constituent pas des critères qui permettent de les distinguer. De plus, nous avons montré que contrairement à ce que nous avons suggéré dans l'hypothèse, le mouvement des noms et des verbes en forme de citation est aussi sujet à la variation.

CHAPITRE VI

LES CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES DES NOMS ET DES VERBES DE LA LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE

Dans ce chapitre, nous présentons la description du contexte dans lequel se trouvent les éléments nom et verbe des paires nom/verbe formellement et sémantiquement reliées de nos corpus en fonction des caractéristiques distinctives proposées dans la littérature, afin de déterminer lesquelles permettent de distinguer le nom du verbe. Tout comme le précédent, ce chapitre se divise en deux principales sections. Dans la première, nous décrivons les caractéristiques distinctives des noms et des verbes des deux corpus que nous avons analysés. Dans la deuxième, nous discutons de ces résultats.

6.1 Description des caractéristiques distinctives des noms et des verbes de la langue des signes québécoise

Dans le but de décrire les caractéristiques distinctives des noms et des verbes de la LSQ, nous présentons dans les sous-sections qui suivent notre description du contexte des éléments des corpus Ia, Ib et II.

6.1.1 Les caractéristiques distinctives des noms et des verbes du corpus Ia

Les noms et les verbes du corpus Ia sont produits en forme de citation. L'oralisation et les comportements de la bouche constituent les seules caractéristiques distinctives qui peuvent s'appliquer aux éléments du corpus Ia.

6.1.1.1 L'oralisation et les comportements de la bouche

Nous présentons dans le tableau 6.1 l'oralisation et les comportements de la bouche accompagnant les éléments nom et verbe du corpus Ia. Nous remarquons qu'il y a plus d'oralisation accompagnant les noms qu'accompagnant les verbes (87 noms oralisés contre 57 verbes oralisés), et que les verbes sont plus souvent accompagnés d'un comportement de la bouche que les noms (deux noms accompagnés d'un comportement de la bouche contre 18 verbes). Toutefois, une grande proportion de verbes est accompagnée d'une oralisation (64,7 %) et deux noms sont accompagnés d'un comportement de la bouche (2,1 %). La figure 6.1 illustre ces proportions.

Tableau 6.1
Les caractéristiques phonologiques des noms et des verbes du corpus Ia

Contexte	Catégorie	Comportements non manuels		
		Oralisation	Comportement de la bouche	Aucun
En forme de citation (n=180)	Noms (n=92)	94,5 % (n=87)	2,1 % (n=2)	3,2 % (n=3)
	Verbes (n=88)	64,7 % (n=57)	20,4 % (n=18)	1,7 % (n=13)

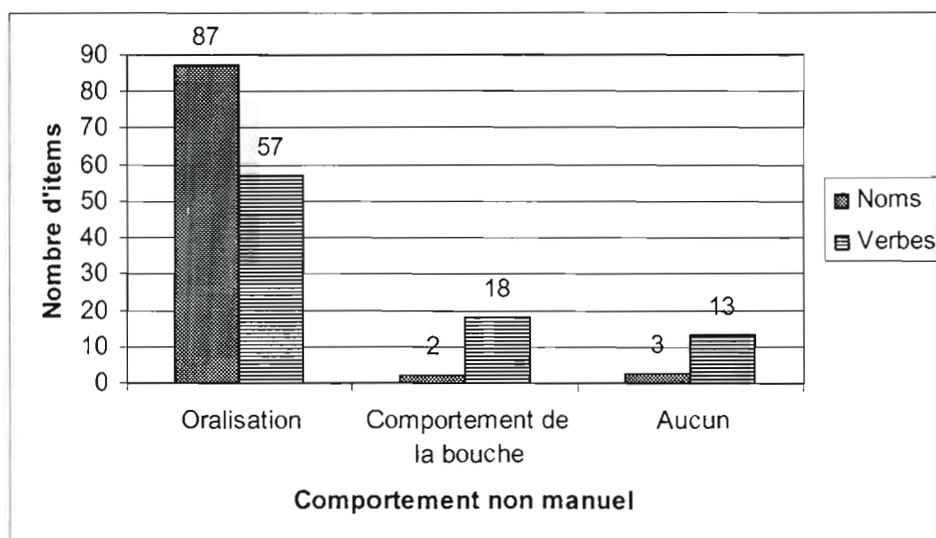


Figure 6.1 Les caractéristiques phonologiques des noms et des verbes du corpus Ia.

Dans le corpus Ia, le mot oralisé accompagnant le nom correspond à celui que nous avons utilisé pour la glose à l'exception de deux cas : deux participants ont produit le signe BRIQUET accompagné de l'oralisation du mot anglais *lighter*. Deux noms seulement sont accompagnés d'un comportement de la bouche (BATEAU: lèvres arrondies et CAMÉRA-VIDÉO: lèvres étirées) et trois autres noms ne sont accompagnés d'aucune forme d'oralisation ou de comportement de la bouche.

Le mot oralisé qui accompagne les verbes du corpus Ia est dans 36,8 % (n=21) des cas le nom français correspondant à l'objet impliqué dans l'action du verbe. Dans 50,8 % (n=29) le mot français oralisé accompagnant les verbes du corpus Ia est un verbe. Généralement, le nom du français oralisé correspond à la glose utilisée pour le nom avec lequel il forme une paire et le verbe du français oralisé correspond à une forme fléchie du verbe français utilisé comme glose du verbe. Le comportement de la bouche utilisé dans la plupart des cas est l'expiration (n=14). Par exemple, le verbe TIRER-FUSIL est signé quatre fois avec une expiration comme comportement de la bouche. Finalement, 14,7 % (n=13) des verbes ne sont accompagnés ni d'une oralisation ni d'un comportement de la bouche.

6.1.2 Les caractéristiques distinctives des noms et des verbes du corpus Ib

Le corpus Ib est composé de noms et de verbes élicités en contexte. Nous proposons dans les sous-sections qui suivent la description des caractéristiques distinctives des éléments du corpus Ib. Nous présentons ensuite les éléments dont le contexte ne présente aucune de ces caractéristiques distinctives.

6.1.2.1 L'oralisation et les comportements de la bouche

Nous présentons au tableau 6.2 la distribution de l'oralisation et des comportements de la bouche accompagnant les noms et les verbes du corpus Ib. Nous remarquons, tout comme pour le corpus Ia, qu'il y a plus d'oralisation avec les noms qu'avec les verbes (83 noms oralisés contre 41 verbes oralisés), et que les verbes sont plus souvent accompagnés d'un comportement de la bouche que les noms (aucun nom n'est accompagné d'un comportement de la bouche, alors que 21 verbes le sont). Toutefois, l'oralisation accompagne aussi quelques verbes (n=41, 45 %). La figure 6.2 illustre les proportions de noms et de verbes accompagnés d'un comportement non manuel.

Tableau 6.2
Les caractéristiques phonologiques des noms et des verbes du corpus Ib

Contexte	Catégorie	Comportements non manuels		
		Oralisation	Comportement de la bouche	Aucun
En contexte (n=182)	Noms (n=91)	91,2 % (n=83)	0 % (n=0)	8,8 % (n=8)
	Verbes (n=91)	45 % (n=41)	23,1 % (n=21)	31,9 % (n=29)

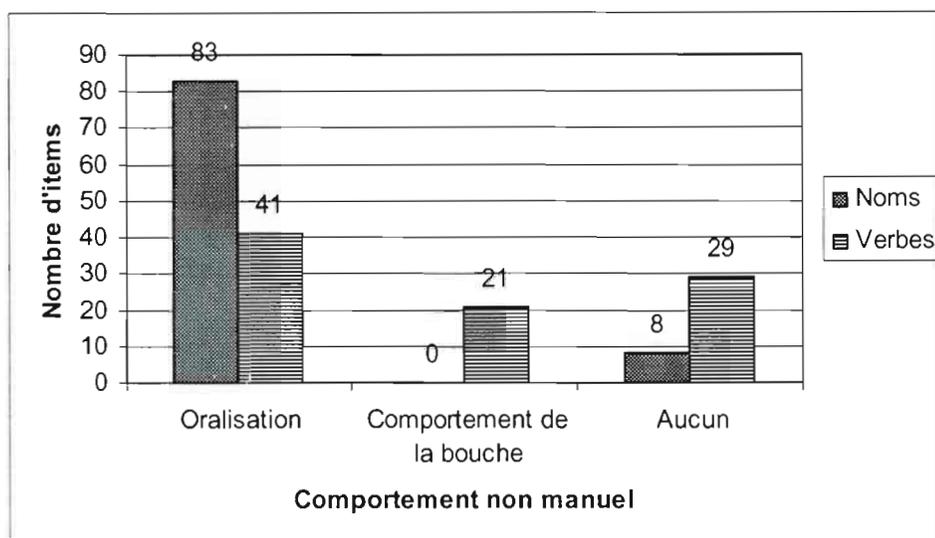


Figure 6.2 Les caractéristiques phonologiques des noms et des verbes du corpus Ib.

Dans le corpus Ib, le mot du français oralisé accompagnant les noms est généralement le nom français que nous avons utilisé pour la glose (à l'exception de APPAREIL-PHOTO qui a été oralisé *photo* par trois participants, et BRIQUET, qui a été accompagné du mot *feu*). Aucun nom n'est accompagné d'un comportement de la bouche et huit noms ne sont accompagnés d'aucune forme d'oralisation ou de comportement de la bouche.

Le mot oralisé qui accompagne les verbes est un verbe du français (60,9 %, n=25) ou un nom du français (39 %, n=16). Généralement, le nom du français oralisé correspond à la glose utilisée pour le nom avec lequel il forme une paire et le verbe du français oralisé correspond à une forme fléchie du verbe du français utilisé comme glose du verbe, sauf avec le verbe TOURNER-CLÉ, qui a été accompagné des mots *barrer* et *débarrer* et avec le verbe TIRER-FUSIL qui a été oralisé *tuer*. Le comportement de la bouche utilisé dans la plupart des cas est l'expiration (n=13, 61,9 %). Finalement, 31,8 % (n=29) des verbes ne sont accompagnés ni d'une oralisation ni d'un comportement de la bouche.

6.1.2.2 Les caractéristiques morphosyntaxiques

Nous regroupons parmi les caractéristiques morphosyntaxiques distinctives du nom et du verbe l'utilisation de l'espace, les constructions de complément du nom, la négation ainsi que l'aspect. Les deux tableaux ci-dessous présentent le nombre total d'occurrences des caractéristiques morphosyntaxiques dans le contexte des noms et des verbes du corpus Ib. Il est à noter que plus d'une caractéristique peuvent être présentes auprès d'un même item cible.

Parmi toutes les occurrences de caractéristiques morphosyntaxiques que nous avons relevées sur les noms et les verbes cibles du corpus, nous avons identifié celles qui apparaissent seules. Les résultats sont notés entre parenthèses dans les tableaux 6.3 et 6.4.

Tableau 6.3
Les caractéristiques morphosyntaxiques distinctives des noms du corpus Ib

Catégorie	Utilisation de l'espace		Constructions de complément du nom	
	manuelle	non manuelle	complément du nom	POSS.
Nom	20 (55)	14 (35)	6 (15)	2 (2)

Tableau 6.4
Les caractéristiques morphosyntaxiques distinctives des verbes du corpus Ib

Catégorie	Utilisation de l'espace		Négation		
	manuelle	non manuelle	non manuelle	mouvement contraire	-PAS
Verbe	16 (131)	3 (58)	0	0	0

L'utilisation de l'espace

Le tableau 6.5 présente le nombre de marques d'utilisation de l'espace qu'on retrouve sur les items cibles du corpus de production élicitées. Pour chacune des catégories (nom et verbe) la première ligne de résultats présente le nombre total de marques qui accompagnent les items cibles. Nous remarquons que, dans notre corpus élicité, les stratégies employées le plus fréquemment pour marquer les relations dans l'espace sont la localisation et l'utilisation du regard, suivies des pointés. La localisation, la direction du regard et les pointés sont les plus

fréquentes à être employées seules avec les noms. La localisation et les pointés sont les plus fréquentes à être employées seules avec les verbes mais la direction du regard ne semble pas être aussi fréquemment employée seule avec les verbes.

Tableau 6.5
Types de marques d'utilisation de l'espace apparaissant avec les items cibles du corpus Ib

Catégorie		Manuelles				Non manuelles			
		pointé	localisation	verbe localisé	CL	É	t	Tr	R
Noms	total	8	34	8	5	0	3	2	30
	seules	3	13	3	1	0	1	0	13
Verbes	total	33	98	-	-	0	3	8	45
	seules	5	11	-	-	0	2	0	1

Nous avons expliqué au chapitre III que typiquement, le nom est assigné à un *locus* spatial alors que le verbe réutilise les *loci* spatiaux assignés aux noms du discours. Le tableau 6.6 présente le type de fonction des marques d'utilisation de l'espace qui accompagnent les signes cibles de notre corpus, soit l'assignation ou la réutilisation d'un *locus* spatial, en fonction de la catégorie de l'item cible.

Tableau 6.6
L'assignation et la réutilisation de *loci* en fonction de la catégorie de l'item cible

Catégorie	Assignation	Réutilisation
Nom (n=91)	52	11
Verbe (n=91)	55	36

Dans le corpus Ib, 52 des noms cibles sont assignés à un *locus* spatial. La phrase présentée en (45) en est un exemple. Le nom AVION est assigné au *locus* *x* par l'utilisation de deux stratégies : la localisation du nom sur le *locus* *x* et le regard dirigé vers le *locus* *x*. Toutefois, nous avons relevé 11 noms cibles qui réutilisent un *locus* déjà assigné à une entité du discours. Dans quatre cas, le nom fait partie d'une construction de complément du nom dans laquelle les deux noms sont associés à un même *locus*. Dans ces constructions, le premier nom est assigné au *locus*, puis le deuxième le réutilise, pour marquer la relation de complément du nom. Nous reviendrons sur ce type de construction et en donnerons des

exemples un peu plus loin dans le texte. Dans cinq autres cas, le nom est associé à un *locus* spatial dont la première occurrence a été assignée au verbe signé immédiatement avant lui. L'exemple (46) illustre ce cas. En effet, le verbe VENIR effectue son accord avec le *locus* *y*, que l'utilisation du regard associe au patient du verbe, et le *locus* *x*, dont c'est la première occurrence. Le nom BATEAU réutilise ensuite le *locus* *x*.

- (45) GIGANTESQUE(a) BEAU(a) **AVION**(a)(x)(Rx) SOUVENT 1-REGARDER-3a(1-X) BEAU(a) 1-REGARDER-3a(1-X)
Le bel et gigantesque avion, je le regarde passer. Il est beau.
- (46) PTÉ1 SOIR 1-PAS-CAPABLE DORMIR PAPA(b) 3b-VENIR-3a(y-x)(Ry) **BATEAU**(ax)(Rx)
Quand je ne pouvais pas dormir le soir mon père me disait : « viens en bateau ».

De plus, bien que nous nous attendions à ce que, de façon générale, les verbes réutilisent les *loci* spatiaux, seulement 36 verbes cibles le font. En revanche 54 verbes cibles de notre corpus introduisent un *locus* spatial dans le discours. Dans la phrase présentée en (47) le *locus* *x* est d'abord assigné au nom CADRE et à son complément CROCHET. Le verbe FRAPPER-MARTEAU est ensuite localisé sur le *locus* spatial *x*. De cette façon, le verbe FRAPPER-MARTEAU réutilise le *locus* *x*.

- (47)
- md : CADRE(x) 1-**FRAPPER-MARTEAU**-3a(x)(Rx)
 mg : CROCHET(STF)(ax)(Rx) - - - - -
Je cloue le crochet du cadre.

Dans les phrases présentées en (48) et (49) les verbes S'ASSEOIR et SONNER introduisent de nouveaux *loci* spatiaux dans le discours. Dans la phrase (48), le verbe S'ASSEOIR introduit le *locus* *y* par un regard dirigé vers *y*. Dans la phrase (49), le verbe SONNER introduit le *locus* *z* par un regard dirigé et une inclinaison du tronc vers le *locus* *z*. Remarquez que dans cet exemple, le *locus* *z* est ensuite réutilisé par le verbe S'EN-FICHER. Dans ces exemples, comme dans tous les exemples du corpus dans lesquels les verbes cibles

introduisent des *loci* dans le discours signé, aucun nom n'est ultérieurement associé au *locus*. Le *locus* reste donc référentiellement indéfini.

- (48) S'IL-VOUS-PLAÎT 3-S'ASSEOIR(Ry)
S'il vous plaît, asseyez-vous!
- (49) 3a-SONNER(Rz)(Tz) [1-S'EN-FICHER(1-z)(Ry) 1-DORMIR](Ty)
On sonne. Je m'en fous, je dors.

Les constructions de complément du nom

Dans notre corpus, nous avons relevé deux occurrences du marqueur possessif POSS. accompagnant un nom. Dans les deux cas, aucune autre marque morphosyntaxique n'accompagne le signe cible. Ces deux occurrences sont illustrées aux exemples (50) et (51).

- (50) CAMÉRA(a) POSS.1 3a-VALOIR 200 DOLLARS
Ma caméra vaut 200\$.
- (51) FILS(or:garçon)(a) VIEUX(ay)(Ry) (oralise: *faut*) CISEAUX DROITIER
 PETIT(b)(Rx) PTÉ3(x) GAUCHER [3b-DÉCOUPER-DIFFICILEMENT 3-ÊTRE-DIFFICILE DÉCOUPER FAUT ACHETER CISEAUX POSS.3(x)
 GAUCHER](Tx)
Mon aîné doit avoir des ciseaux de droitier. Le plus jeune est gaucher, il a de la difficulté à découper, il faut lui acheter des ciseaux de gaucher.

Nous avons relevé 15 noms se trouvant dans des constructions de complément du nom proprement dites. Rappelons que ces constructions peuvent se réaliser de trois façons : 1) les deux noms sont localisés sur un même *locus* spatial, 2) un des deux noms seulement est localisé sur un *locus* spatial ou 3) aucun des deux noms n'est localisé, ils sont juxtaposés temporellement. Nous avons identifié dans notre corpus des occurrences de ces trois types de compléments du nom (six du premier type, trois du deuxième type et six du troisième type). Dans l'exemple (52), les signes GOUVERNAIL et BATEAU partagent le même *locus*

spatial. En effet, le *locus x* est assigné au signe GOUVERNAIL, puis il est réutilisé par le nom BATEAU. Dans l'exemple (53), le nom cible n'est assigné à aucun *locus* spatial alors que le nom ENFANT qui le précède est accompagné du marqueur possessif POSS., qui lui assigne le *locus z*. Dans l'exemple (54), aucune marque d'utilisation de l'espace n'accompagne les noms NOËL et CADEAU qui se retrouvent dans une construction possessive.

- (52) PTÉ1 MOI-MÊME GOUVERNAIL(x)(Rx) **BATEAU(x)** PTÉ1 1-CONDUIRE
PTÉ1+
Je conduis moi-même le bateau.
- (53) POSS.3(az) ENFANT(a) **AVION(b)**
L'avion des enfants
- (54) NÖEL **CADEAU** / PTÉ1 PTÉ2 PTÉ1 PTÉ2 / POSS3 / PTÉ1 1-NE-
PAS-AVOIR 1-ÊTRE-PAUVRE PTÉ1
Un cadeau de Noël? Pour moi, pour toi, pour moi, pour toi? C'est pour toi. J'en ai pas, je suis trop pauvre.

L'aspect

Dans notre corpus, 11 verbes cibles portent une marque de modification aspectuelle, qui rappelons-le, consiste en la modification du mouvement du verbe. En effet, pour identifier la présence de modification aspectuelle sur un verbe, nous avons comparé le mouvement de la forme de citation du signe cible avec son mouvement en contexte¹.

Toutes les modifications aspectuelles présentes dans le corpus Ib consistent en une modification de la répétition du mouvement. Les verbes qui ont une modification aspectuelle sont les suivants : SONNER (n=6), PHOTOGRAPHIER (n=3), FRAPPER-MARTEAU

¹ Pour un rappel des différents patterns de mouvements aspectuels, voir chapitre 3, section 3.3.1.1.

(n=1) et DÉCOUPER (n=1). Dans sa forme de citation, le verbe SONNER est généralement produit avec un mouvement court et répété deux ou trois fois. En contexte, il est produit avec un mouvement court et répété trois fois (une occurrence), comme dans sa forme de base, mais il est aussi produit avec un mouvement long et simple (cinq occurrences) ainsi qu'avec un mouvement court et répété 11 fois (une occurrence). Ces deux dernières modifications du mouvement en modifient le sens : dans la première, le sens du verbe est ponctuel, alors que dans la deuxième, le sens est itératif. Ces deux types de modification aspectuelle sont illustrés aux exemples (55) et (56).

(55) 3a-SONNER(Rz)(Tz) [1-S'EN-FICHER(1-z)(Ry) 1-DORMIR](Ty)
On sonne. Je m'en fiche, je dors.

(56) HIER 1-SONNER +++++(x)(Rx) geste :ben voyons! 3-RÉPONDRE
 ZÉRO geste: ben là!
Hier, j'ai sonné plusieurs fois. (ben voyons) On ne m'a pas répondu (ben là)

En forme de citation, le verbe FRAPPER-MARTEAU a toujours un mouvement court et répété deux ou trois fois. En contexte toutefois, le mouvement est généralement produit avec plus d'amplitude et est généralement répété. Une occurrence du verbe FRAPPER-MARTEAU, présentée à l'exemple (57), est produite avec un mouvement long et simple. Un peu comme dans l'exemple donné en (55), nous analysons cette perte de répétition comme une modification aspectuelle qui confère au verbe un sens ponctuel.

(57) MARTEAU 1-FRAPPER-MARTEAU(xtête) PTÉ1 1-AVOIR-MAL
 PTÉ3(x)
Je me suis frappé la tête avec un marteau. Ça m'a fait mal.

En forme de citation, le verbe PHOTOGRAPHIER est produit avec un mouvement très variable. En effet, trois participants l'ont produit avec un mouvement court et simple et deux participants avec un mouvement court et répété deux ou trois fois. Il est difficile de trancher sur la forme de citation de ce signe. En contexte, trois participants ont produit le signe avec un mouvement court et simple, un participant a produit le signe avec un mouvement répété

trois fois et trois participants ont produit le signe avec un mouvement répété au moins quatre fois. Étant donné que la forme de base du signe n'est pas clairement établie, nous ne considérons que ces dernières répétitions comme une modification aspectuelle du signe. Un peu comme à l'exemple (56), cette modification confère au verbe un sens itératif. Toutefois, à la différence de ce dernier dont la répétition est effectuée sur un même *locus* spatial, le verbe PHOTOGRAPHIER est répété sur une série de *loci* rapprochés dans l'espace.

- (58) PTÉ1 1-PHOTOGRAPHIER-À-RÉPÉTITION-3(x1, x2, x3, x4) 1-VISITER
 PTÉ6(Z)(Rz) 1-PHOTOGRAPHIER-À-RÉPÉTITION(x1, x2, ..., x11)(Rz)
 3-PILE-DE-PHOTO-AUGMENTER(y)(Ry)
Je prends une tonne de photos quand je vais en visite. Je photographie beaucoup. Ça m'en fait des piles.

En forme de citation, le verbe DÉCOUPER a un mouvement complexe. En effet, le bras effectue un mouvement long et simple lors de l'articulation du signe alors que simultanément, les doigts effectuent un mouvement court et répété de changement de configurations². En contexte, le mouvement d'une seule occurrence du signe DÉCOUPER diffère de la forme de citation: il est produit avec un mouvement long du bras mais court et simple des doigts. Ce mouvement confère au signe un sens plus proche du mot français *couper*, en ce qu'il signifie que l'action exprimée par le verbe de fermer le ciseau sur une matière à découper ne se produit qu'une fois, ou ponctuellement. L'exemple (59) présente cette occurrence du verbe DÉCOUPER.

- (59) CHEVEUX(ax) 1-DÉCOUPER-3ax / 1-METTRE-DANS-POCHE-DE-CHEMISE / 1-PARTIR
Je coupe une mèche de tes cheveux, je la mets dans ma poche et je m'en vais.

² En forme de citation, nos résultats montrent que la caractéristique du mouvement qui permet de distinguer le nom du verbe de la paire CISEAUX/DÉCOUPER est le mouvement du bras. Le mouvement court et répété produit par le changement de configuration est généralement présent dans les deux signes qui constituent la paire.

Aucune des marques d'aspect présentes sur les verbes cibles du corpus n'apparaît seule, c'est-à-dire sans que l'item cible ne soit accompagné d'au moins une des caractéristiques morphosyntaxiques que nous avons présentées à la section précédente.

6.1.2.3 Les items indifférenciés

Parmi les éléments du corpus Ib, tous les verbes élicités présentent au moins une occurrence d'une des caractéristiques distinctives que nous venons de présenter alors que 21 noms élicités (23 %) n'en présentent aucune. Parmi ces 21 productions, nous présentons trois contextes particuliers que nous avons identifiés qui apparaissent plus d'une fois et peuvent, à notre avis nous éclairer sur la catégorie du signe. Ceux-ci sont la présence d'une préposition (n=4), la présence d'un adjectif numéral (n=4) et la juxtaposition du nom et du verbe (n=3). À ceux-ci, nous ajoutons la fonction argumentale par laquelle nous distinguons sept noms.

Le premier contexte qui différencie le nom du verbe est la présence d'une préposition précédant le nom (AVEC ou SUR dans notre corpus). Dans la phrase (60), le nom CAMÉRA est précédé de la préposition AVEC. Dans le deuxième contexte distinctif du nom, un adjectif numéral précède le nom. La phrase en (61) présente ce cas. Finalement, le dernier contexte distinctif du nom consiste en la juxtaposition du nom et du verbe d'une même paire nom/verbe. Johnston (2001) fait aussi mention de ce phénomène dans lequel le nom et le verbe sont produits l'un à la suite de l'autre. L'exemple (62) présente ce phénomène.

- (60) PTÉ2 2-FILMER(X) AVEC **CAMÉRA**
Tu filmes avec une caméra.
- (61) CHEZ-NOUS MAISON APP1 1-AVOIR(Rx) QUATRE **CHAISE**
Chez nous, à la maison, il y a quatre chaises.
- (62) AVANT SŒUR(a) APP.1 PTÉ3(x) MOUCHE(By) **MARTEAU** 3a-FRAPPER-3b(y) PTÉ3(X)
Ma soeur a frappé une mouche en plein vol avec un marteau.

Dans les sept autres cas, la catégorie du signe est identifiable par sa fonction argumentale dans la phrase. Par exemple, dans la phrase (63), le nom CLÉ est argument du prédicat CHERCHER.

(63) PTÉ1 1-CHERCHER(X)(bimanuel) CLÉ geste :agrhhh
Je cherche désespérément mes clés.

6.1.3 Les caractéristiques distinctives des noms et des verbes du corpus II

Nous présentons maintenant la description des caractéristiques permettant de distinguer les noms et les verbes du corpus II, constitué de productions naturelles et spontanées de la LSQ.

6.1.3.1 L'oralisation et les comportements de la bouche

Le tableau 6.7 expose les caractéristiques phonologiques qui accompagnent les noms et les verbes du corpus de productions spontanées, soit la présence d'une oralisation ou d'un comportement de la bouche, ou encore l'absence de ces comportements non manuels. Nous remarquons que la grande majorité des noms (n=273, 94,1 %) ainsi qu'un nombre important de verbes (n=155, 59,2 %) sont accompagnés d'une oralisation. De plus, un plus grand nombre de verbes que de noms sont accompagnés d'un comportement de la bouche (51 verbes contre 13 noms). La figure 6.3 illustre ces résultats.

Tableau 6.7
 Les caractéristiques phonologiques des noms et les verbes du corpus II

Catégorie	Comportement non manuel		
	Présence d'oralisation	Comportement de la bouche	Aucun
Noms (n=290)	94,1 % (n=273)	4,5 % (n=13)	1,3 % (n=4)
Verbes (n=262)	59,2 % (n=155)	19,5 % (n=51)	21,4 % (n=56)

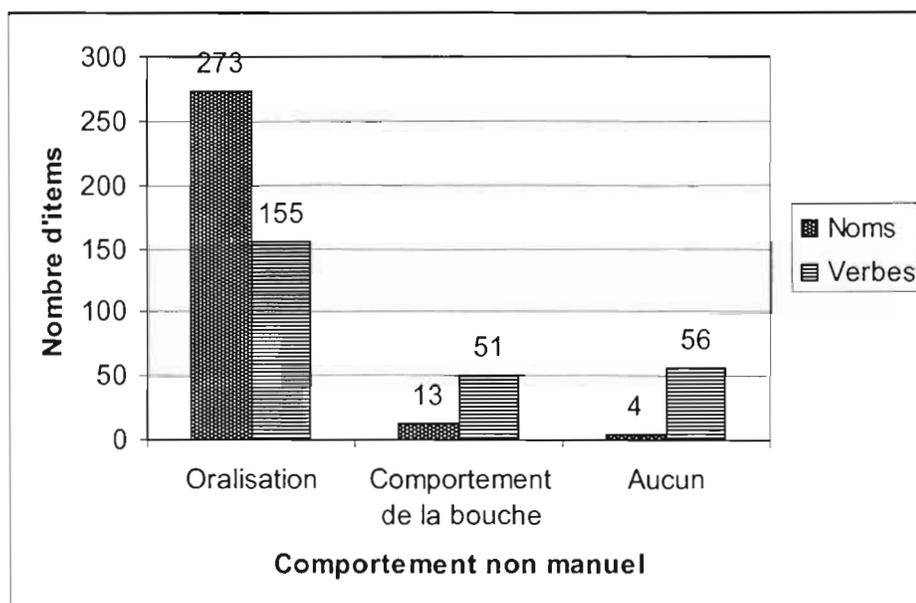


Figure 6.3 Les caractéristiques phonologiques des noms et des verbes du corpus II.

6.1.3.2 Les caractéristiques morphosyntaxiques

Nous regroupons parmi les caractéristiques morphosyntaxiques distinctives du nom et du verbe l'utilisation de l'espace, les constructions de complément du nom, la négation ainsi que l'aspect. Les deux tableaux ci-dessous présentent le nombre total d'occurrences des caractéristiques morphosyntaxiques dans le contexte des noms et des verbes du corpus II. Il est à noter que plus d'une caractéristique peuvent être présentes auprès d'un même item cible.

Parmi toutes les occurrences de caractéristiques morphosyntaxiques que nous avons relevées sur les noms et les verbes cibles du corpus, nous avons identifié celles qui apparaissent seules. Les résultats sont notés entre parenthèses dans les tableaux 6.8 et 6.9.

Tableau 6.8
Les caractéristiques morphosyntaxiques distinctives des noms du corpus II

Catégorie	Utilisation de l'espace		Constructions de complément du nom	
	manuelle	non manuelle	complément du nom	POSS.
Nom	80 (167)	69(192)	28(65)	2(4)

Tableau 6.9
Les caractéristiques morphosyntaxiques distinctives des verbes du corpus II

Catégorie	Utilisation de l'espace		Négation			Aspect	
	manuelle	non manuelle	non manuelle	mouvement contraire	-PAS	simultané	suffixe
Verbe	42(323)	37(233)	2(9)	0(2)	0(2)	2(11)	0(0)

L'utilisation de l'espace

Le tableau 6.10 présente le calcul des marques d'utilisation de l'espace. À la première ligne se trouve le nombre total d'utilisations de chaque stratégie d'utilisation de l'espace apparaissant avec un nom ou un verbe du corpus II. La deuxième ligne indique le nombre d'occurrences de stratégies employées seules. Parmi toutes les stratégies employées pour utiliser l'espace, la localisation (n=73) et l'utilisation du regard (n=94) sont celles qui sont le plus fréquemment utilisées avec les noms et les verbes. Ce sont elles qui apparaissent le plus souvent seules avec le nom, mais ce n'est pas le cas avec le verbe. En effet, pour les stratégies manuelles, le nombre de pointés (n=22) dépasse légèrement le nombre d'utilisations de la localisation (n=20) et pour les stratégies non manuelles, le nombre d'utilisations de l'épaule (n=11) et du tronc (n=13) est plus grand que le nombre d'utilisations du regard (n=7).

Tableau 6.10
Types de marques d'utilisation de l'espace apparaissant avec les items cibles du corpus II

Catégorie		Manuelles				Non manuelles			
		pointé	localisation	verbe localisé	CL	É	t	Tr	R
Noms	total	62	73	11	21	43	29	26	94
	seules	29	34	7	10	12	9	10	38
Verbes	total	62	261	-	-	57	33	38	105
	seules	22	20	-	-	11	6	13	7

Tout comme dans le corpus Ib, nous avons identifié dans le corpus II des noms et des verbes qui, contrairement à leur fonction prototypique, réutilisent des *loci* spatiaux pour les premiers et sont assignés à la première occurrence de *loci* spatiaux pour les seconds. Nous présentons dans les lignes qui suivent les différentes réalisations de l'emploi atypique de l'utilisation de l'espace que nous avons identifiées dans le corpus de productions spontanées pour le nom, puis pour le verbe.

Le premier emploi atypique du nom concerne les structures de complément du nom dans lesquelles les deux noms sont associés à un même *locus* spatial. Dans l'exemple (64), le nom MÉDAILLON est localisé sur la première occurrence du *locus* *x*. Le nom LSQ qui le suit immédiatement est aussi localisé sur le *locus* *x*. Il réutilise ainsi le *locus* préalablement assigné au signe MÉDAILLON. Le deuxième emploi atypique de l'espace par le nom concerne les noms qui sont précédés d'un verbe assigné à un *locus* spatial. Dans l'exemple (65), le verbe TÉLÉPHONER effectue son accord avec les *loci* *x* et *z*, le premier correspondant à la première personne et le second n'étant assigné à aucun élément du discours. Le nom AMI est signé tout de suite après lui, réutilisant le *locus* *z*. Finalement, le troisième emploi atypique du nom que nous avons relevé constitue l'association successive d'un signe avec le même *locus* plusieurs fois dans le discours. On retrouve dans le corpus de productions naturelles plusieurs occurrences du nom SRB (le signe de la LSQ pour désigner le service relais Bell) qui sont associées au *locus* *x*. La phrase en (66) contient la première occurrence du nom SRB. Celle-ci est assignée au *locus* *x* par l'utilisation d'un pointé et d'un regard dirigé vers *x*. Deux phrases passent ensuite dans le discours, dans lesquelles le signeur

explique que le SRB téléphone à la pizzeria et qu'elle donne sa commande. La phrase (67) suit immédiatement. Dans cette phrase, le signe SRB est encore une fois associé au *locus x* par l'utilisation d'un pointé simultané et d'un regard dirigé vers *x*.

- (64) 3-ÊTRE-IMPORTANT MÉDAILLON(ax) LSQ(bx)
6-PARLER-EN-SIGNE
C'est important d'avoir les signes de la LSQ en médaille.
- (65) 1-DONNER-UN-EXEMPLE-2(x-y) PTÉ1 1-TÉLÉPHONER-3c(x-z)(Rz, Ex)
AMI(c)(Rz)
Je te donne un exemple : je téléphone à un ami.
- (66) [FALLOIR D'ABORD NUMÉRO(d) TÉLÉPHONE(d)](Tx) 1-DONNER-3a(1-x)
SRB(a) PTÉ3(ax)(Tx, tx, Rx)
Il faut d'abord que je donne le numéro de téléphone au SRB.
- (67) [SRB(a)(Rx)/PTÉ3(ax) 1-ALLER-VERS-3a(1-x)(Rx) 3a-ALLER-VERS-3by(x-y)(Ry, ty) 3a-INFORMER-3b(y)(ty, Ry)]Tx
Je passe par le SRB qui transmet l'information au restaurant.

Le premier type d'utilisation atypique de l'espace par les verbes, consiste en l'utilisation par le verbe d'un *locus* référentiellement indéfini pour marquer son accord. La phrase (68) illustre ce cas. En effet, le verbe TÉLÉPHONER effectue un mouvement d'accord très clair avec deux *loci* spatiaux. Toutefois, le deuxième *locus* n'a préalablement été assigné à aucune entité dans le discours et ne l'est pas plus dans les phrases subséquentes. Le verbe TÉLÉPHONER introduit donc le *locus y* dans le discours. Le deuxième type d'utilisation atypique de l'espace par les verbes constitue la même situation que celle présentée en (65), mais analysée du point de vue du verbe. Dans des phrases de ce type, le verbe introduit un *locus* spatial dans le discours, qui est ensuite réutilisé par le nom qui le suit. En d'autres mots, dans la phrase (65), le nom est assigné au *locus z* par le verbe qui le précède.

- (68) 6-ÊTRE-CAPABLE 6-TÉLÉPHONER-3(x-y) N'IMPORTE-QUAND
On peut téléphoner n'importe quand.

Les constructions de complément du nom

Dans le corpus II, quatre occurrences du marqueur POSS. accompagnent des noms. Deux de celles-ci sont employées sans aucune autre caractéristique distinctive. De plus, 65 noms sont impliqués dans des constructions de complément du nom. Rappelons que ces constructions peuvent se réaliser de trois façons : 1) les deux noms sont localisés sur un même *locus* spatial, 2) un des deux noms seulement est localisé sur un *locus* spatial et 3) aucun des deux noms n'est localisé. Nous avons identifié dans notre corpus des occurrences de ces trois types de compléments du nom (26 du premier type, 25 du deuxième type et 14 du troisième type). La phrase (69) illustre un exemple du premier type, c'est-à-dire dans lequel ni l'élément cible, le signe MOT, ni l'autre élément de la structure de complément du nom, le signe FRANÇAIS, ne présentent de marques d'utilisation d'espace. Les deux signes sont simplement juxtaposés temporellement. La phrase (70) illustre un exemple du deuxième type, c'est-à-dire dans lequel un des deux noms, dans ce cas-ci le mot cible FRANÇAIS, présente une marque d'utilisation de l'espace. Cette marque correspond dans cet exemple à l'utilisation d'un pointé de troisième personne articulé simultanément au signe FRANÇAIS. Le deuxième signe de la construction, le signe MOT ne présente aucune marque d'utilisation de l'espace. Finalement, la phrase (64) (présenté dans la section précédente) illustre un exemple du troisième type, dans lequel les deux signes impliqués dans la structure de complément du nom reçoivent des marques d'utilisation de l'espace. Dans cette phrase, le *locus x* est assigné au nom MÉDAILLON, puis est réutilisé par le nom LSQ.

(69) MOT(bx) HAUT(b) FALLOIR [ADAPTER-6b MOT(b) FRANÇAIS(b)
SIMPLE(b)](Ex)

Il faut changer le niveau de français pour des mots plus simples.

(70) FRANÇAIS(b)/PTÉ3(bx) MOT(x) 6b-ÊTRE-HAUT

Les mots du français sont recherchés.

Parmi les 65 occurrences d'éléments impliqués dans une structure de complément du nom, 28 apparaissent sans aucune autre caractéristique distinctive.

La négation

Dans le corpus de productions spontanées, nous avons relevé un total de 13 occurrences d'emploi de négation sur les verbes. Dans neuf des cas, la négation consistait en l'utilisation du comportement non manuel négatif. Dans deux autres cas, elle consistait en l'utilisation de l'affixe mouvement contraire. L'exemple (71) présente l'utilisation de ce type de négation. Finalement, dans deux autres cas, elle consistait en l'utilisation du suffixe -PAS, que nous illustrons à l'exemple (72).

- (71) 1-SAVOIR-NÉG QUOI 1-FAIRE PTÉ1
Je ne sais pas quoi faire.
- (72) 3b-FRAPPER(x)(Rx) PORTE(ax) 1-ENTENDRE-PAS PTÉ1
Si quelqu'un frappe à la porte, je n'entends pas.

L'aspect

Tout comme dans le corpus de productions élicitées, aucun suffixe aspectuel n'est présent avec les noms et les verbes du corpus II. Par contre, 11 verbes présentent une modification de leur mouvement ayant une valeur aspectuelle. Pour connaître la forme de citation des signes du corpus et ainsi déterminer s'il y avait bien présence d'une modification aspectuelle, nous avons interrogé un signeur natif de la LSQ et consulté un dictionnaire de la LSQ (Bourcier Roy, 1985).

Tout comme dans le corpus élicité, toutes les occurrences de modifications aspectuelles affectent la fréquence du mouvement du verbe. En effet, neuf d'entre elles se réalisent par la

répétition du mouvement et donnent au verbe un sens itératif et deux se réalisent par un effacement de la répétition du mouvement du signe, qui donne au verbe un sens ponctuel. Deux des verbes qui comportent une modification aspectuelle ne présentent aucune autre caractéristique distinctive. Ceux-ci sont les verbes CRIER et RÊVER, que nous présentons aux exemples (73) et (74). Il est à noter que dans les deux exemples, l'oralisation est répétée trois fois (*crie, crie, crie* pour le premier et *rêve, rêve, rêve* pour le deuxième). De plus, dans le deuxième exemple, le signe RÊVER est articulé avec les deux mains en alternance.

- (73) POUR CRI(a) BÉBÉ(a)(Ry) 3b-SUIVRE PTÉ3 (ay)3a-PLEURER 3a-CRIER++
Pour les cris du bébé, ça suit les cris ou les pleurs du bébé.
- (74) SOURD(a) 6a-ÊTRE-ÉTONNÉ(Ry)(T)(jdr) PI 1-RÊVER++ [1-DÉSIRER 3-AVOIR](Ex) DANS(bz) 3-ÊTRE-PRÊT(z) 3-PARLER-EN-SIGNE(T)
Les Sourds vont se voir et se dire : « Enfin! J'en ai tant rêvé! »

Parmi les occurrences de modifications aspectuelles que nous avons relevées, deux étaient employées seules, c'est-à-dire sans la présence d'aucune autre caractéristique distinctive.

6.1.3.3 Les items indifférenciés

Nous avons mentionné au chapitre V que parmi les 709 éléments noms et verbes que nous avons relevés, 157 ne présentent aucune des caractéristiques distinctives des noms et des verbes que nous avons décrites. Parmi ces éléments indifférenciés, 113 n'ont pas de contrepartie nominale ou verbale avec laquelle former une paire. Ces formes correspondent donc toujours à des noms ou à des verbes de la LSQ. Les exemples (75) et (76) présentent les signes SOURD, qui n'a pas de contrepartie verbale dans la langue, et AVOIR, qui n'a pas de contrepartie nominale dans la langue.

- (75) **ATS AUSSI SERVICE PUBLIC POUR SOURD**
Il y a l'ATS qui est aussi un service public pour les Sourds.
- (76) **SI [3-AVOIR AMI(a) ENTENDANT(a)](Ex) 3a-ÊTRE-INTÉRESSÉ 3a-CONTACTER(Ry) PRIVÉ**
Si un ami entendant est intéressé à communiquer en privé [...].

Parmi les 44 éléments restants, 14 se distinguent par le contexte de l'énoncé dans lequel ils se trouvent. Par exemple, dans la phrase (77), le nom **SERVICE** est argument du verbe **DONNER**. Dans la phrase (78), le verbe est reconnaissable parce qu'il se trouve dans une énumération d'actions.

- (77) **MIEUX 6a-CONTACTER-3c(x-y) BON 6a-DONNER-6(x-y)(Ry) SERVICE**
C'est mieux d'avoir un contact pour donner un bon service.
- (78) **QUAND AUTOROUTE 6-ÊTRE-FATIGUÉ 6-ARRÊTER 6-ALLER-STATIONNER(1-x)**
Quand les gens sont fatigués (sur l'autoroute), ils arrêtent et se stationnent.

Pour les éléments restants (n=30), nous n'avons pu identifier la catégorie du signe. Nous en présentons deux dans les phrases (79) et (80) qui suivent.

- (79) **EXEMPLE/DONNER-EXEMPLE PTÉ1 1-TÉLÉPHONER-3c(x-z)(Rz, Ex) AMI(c)**
Par exemple, je téléphone à un ami.
- (80) **MIEUX 6a-ENTRER(1-x) INSTITUT(b) RAYMOND DEWAR NOM/NOMMER I-R-D**
C'est mieux qu'ils aillent à l'Institut Raymond-Dewar.

Nous n'avons relevé aucune occurrence de préposition ou d'adjectif numéral avec les noms cibles ou de juxtaposition d'un nom et d'un verbe reliés avec les éléments cibles indifférenciés, comme nous l'avons fait avec les éléments indifférenciés issus du corpus Ib.

6.2 Discussion

Dans cette section, nous présentons les caractéristiques qui ont été proposées pour distinguer le nom et le verbe que nous avons présentées au chapitre III et retenues afin de décrire les contextes dans lesquels les éléments des paires nom/verbe se retrouvent. Ces caractéristiques sont : le comportement non manuel, l'utilisation de l'espace, les constructions possessives, la négation et l'aspect. Nous discuterons des résultats obtenus avec chacune d'entre elles et de la pertinence de l'utilisation de ces caractéristiques comme critère de distinction nom verbe.

6.2.1 L'oralisation et les comportements de la bouche

En relevant les oralisations et les comportements de la bouche qui accompagnent les noms et les verbes de nos deux corpus, nous avons voulu vérifier si ces deux comportements non manuels peuvent constituer un critère pertinent afin de distinguer le nom et le verbe en LSQ. Nous discutons d'abord des résultats que nous avons obtenus avec l'oralisation, puis avec les comportements de la bouche.

Dans les deux corpus, avons relevé plus de marques d'oralisation sur les noms que sur les verbes. Nos résultats sont en accord avec ceux de Johnston (2001), qui a obtenu une grande majorité de noms oralisés, contre un plus faible nombre de verbes oralisés. Tout comme lui, nous remarquons aussi que, dans tous les contextes, le nombre de noms oralisés dépasse le nombre de noms ayant un mouvement court et répété³. Toutefois, même si le nombre de verbes accompagnés d'une oralisation est toujours plus faible que le nombre de noms accompagnés d'une oralisation, il reste considérable, et ces occurrences de verbes oralisés ne constituent pas des cas exceptionnels.

³ Dans les données de Johnston (2001), toutefois, la longueur du mouvement n'était pas prise en compte.

Dans les deux corpus, les comportements de la bouche accompagnent toujours plus fréquemment les verbes que les noms. Toutefois, dans chacun des contextes, on retrouve plus de verbes accompagnés d'oralisation que de verbes accompagnés d'un comportement de la bouche. Dans tous les contextes le comportement de la bouche le plus utilisé est l'expiration.

Les résultats que nous venons de décrire suggèrent que l'oralisation est fortement associée au nom, et que les comportements de la bouche sont associés aux verbes. Toutefois, étant donné que : 1) les signes des deux catégories (noms et verbes) peuvent être oralisés et que 2) les comportements de la bouche sont tout de même assez rares, nous croyons qu'ils ne peuvent être utilisés comme critère de distinction entre le nom et le verbe, tel que nous en avons fait l'hypothèse au chapitre III.

6.2.2 L'utilisation de l'espace

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les éléments nominaux du discours peuvent se voir assigner à un point spécifique de l'espace, appelé *locus* spatial. Les *loci* spatiaux ainsi assignés aux noms constituent la représentation abstraite et permanente de ces noms et peuvent être réutilisés par la suite dans le discours pour établir une relation entre ce nom et un autre élément du discours (Parisot, 2003). Les stratégies utilisées pour assigner et réutiliser les *loci* spatiaux sont les suivantes : l'utilisation d'un pointé, d'un comportement non manuel (la direction du regard, l'inclinaison de la tête ou l'inclinaison latérale de l'épaule et/ou du tronc), d'un verbe localisé, d'un classificateur localisé ou encore le fait de signer un élément lexical directement sur le point de l'espace qu'on lui attribue. Dans le corpus de production élicitées, nous avons relevé des marques d'utilisation de l'espace de tous les types, à l'exception de l'inclinaison de la tête. De plus, nous n'avons pas relevé d'occurrence d'utilisation de la rotation du tronc employée seule. En revanche, dans le corpus de productions spontanées, nous avons relevé des marques de tous les types. Toutes apparaissent aussi employées seules. Ces données nous permettent d'affirmer que toutes ces stratégies d'utilisation de l'espace peuvent être utilisées par les noms et les verbes, seules ou en cooccurrence avec d'autres.

En établissant et compilant la fonction des marques d'utilisation de l'espace que nous avons relevées dans le corpus Ib, nous remarquons que les verbes introduisent introsuisent plus souvent des *loci* spatiaux dans le discours que les réutilisent. De plus, certains noms réutilisent des *loci* spatiaux. Nous avons aussi identifié des marques d'utilisation de l'espace ayant une fonction atypique dans le corpus de productions spontanées. Les conditions dans lesquelles le nom réutilise et le verbe assigne dont nous avons relevé des exemples en (81). Notez que l'association du nom plus d'une fois au même *locus* spatial n'a été retrouvée que dans le corpus de productions spontanées.

(81) Les différents emplois atypiques de l'utilisation de l'espace :

Le nom :

- le nom est impliqué dans une structure de complément du nom dans laquelle les deux noms sont associés à un même *locus* (le premier lui est assigné et le deuxième le réutilise) ;
- le nom est associé à un *locus* dont la première occurrence est introduite par un verbe;
- le nom est associé plus d'une fois à un même *locus*.

Le verbe :

- le verbe introduit un nouveau *locus* spatial dans le discours signé.

Cela nous amène à valider notre hypothèse selon laquelle les fonctions de l'utilisation de l'espace ne permettent pas dans tous les cas de déterminer la catégorie du signe. Le problème est que, comme nous l'avons mentionné au chapitre III, à moins de connaître la catégorie du signe que nous analysons, il est impossible de déterminer la fonction de l'utilisation qu'il fait de l'espace. En effet, étant donné que les deux fonctions se réalisent par des stratégies ayant la même forme et que, dans certains cas, la forme du nom et du verbe peut être identique, l'identification de la fonction de l'utilisation de l'espace elle-même peut s'avérer extrêmement ardue. Nous croyons que d'utiliser la notion d'utilisation de l'espace afin de déterminer la catégorie à laquelle appartient un signe peut dans bien des cas s'avérer circulaire.

6.2.3 Les constructions de complément du nom

Nous discutons dans cette partie des caractéristiques que nous avons regroupées sous la catégorie constructions de complément du nom, soit l'utilisation du marqueur possessif POSS., proposé par Bouchard *et al.* (2005) comme caractéristique permettant d'identifier un nom, ainsi que des constructions de complément du nom proprement dites.

Dans les deux corpus confondus, nous n'avons identifié que six occurrences du marqueur possessif POSS. Parmi celles-ci, deux ont été utilisées seules. Cela nous amène à conclure, à l'instar de Bouchard *et al.* (2005), que malgré le petit nombre d'occurrences du marqueur POSS. dans notre corpus, celui-ci constitue une caractéristique permettant de distinguer le nom du verbe, comme nous en avons fait l'hypothèse au chapitre III.

Dans les deux corpus, nous avons relevé 80 occurrences de noms impliqués dans des constructions de complément du nom. Rappelons que ces constructions peuvent se réaliser de trois façons : 1) les deux noms sont localisés sur un même *locus* spatial, 2) un des deux noms seulement est localisé sur un *locus* spatial, c'est donc la juxtaposition spatiale qui marque la relation d'association des deux noms et 3) aucun des deux noms n'est localisé, les deux noms sont juxtaposés temporellement. Parmi ces occurrences, 28 ont été employées seules. Toutefois, un problème se pose. Dans le corpus II, nous n'avons pu identifier aucune occurrence de structure de complément du nom dans lesquelles les deux noms ne sont pas localisés mais sont juxtaposés. La raison en est bien simple : à moins que le nom n'apparaisse avec une caractéristique permettant de le distinguer, il demeurerait pour nous indifférencié. Nous proposons donc que le fait d'utiliser la structure de complément du nom se réalisant par la juxtaposition temporelle de deux noms seulement comme caractéristique distinctive du nom peut s'avérer récursif. De plus, nous croyons que les structures de complément du nom dans lesquelles la relation entre les deux noms est marquée par l'utilisation de l'espace ne peuvent être utilisées comme caractéristique distinctive du nom dans la mesure où, comme nous l'avons montré en 3.2.2, les fonctions de l'utilisation de l'espace ne permettent pas dans tous les cas de distinguer le nom du verbe.

6.2.4 La négation

La négation a été proposée comme caractéristique permettant de distinguer un verbe d'un nom par Bouchard *et al.*, (2005). Les trois types de négation qui existent en LSQ sont : l'utilisation d'un comportement non manuel négatif (réalisé par un hochement de tête), l'affixe mouvement contraire et le suffixe -PAS.

Dans le corpus de productions élicitées, nous n'avons identifié aucune occurrence de négation. Par contre, nous avons relevé des occurrences des trois types de négation portant sur des verbes dans le corpus de productions spontanées. Des occurrences de négation par le comportement non manuel ont été relevées employées seules. Aucune occurrence de négation ne porte sur un nom. Nous croyons donc, comme nous en avons fait l'hypothèse au chapitre III que, bien que nous n'ayons que très peu d'occurrences de négation avec les verbes de notre corpus, la négation constitue une caractéristique qui permet de distinguer les noms et les verbes, comme l'ont proposé Bouchard *et al.* (2005).

6.2.5 L'aspect

Il a été suggéré par Bouchard *et al.*, (2005) que l'aspect constitue une caractéristique distinctive du verbe en LSQ parce qu'il ne peut apparaître qu'avec ce dernier. L'aspect se réalise de deux façons en LSQ, soit en modifiant le mouvement du verbe, soit en lui ajoutant un suffixe aspectuel.

Comme nous l'avons expliqué à la section 6.1.2.3, pour identifier les modifications aspectuelles qui portent sur les verbes, il faut connaître leur forme de base, c'est-à-dire leur forme la plus simple. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons élicité les noms et les verbes du corpus I en forme de citation. Toutefois, un problème se pose : le mouvement des éléments en forme de citation comporte énormément de variation. Nous n'avons aucun moyen de savoir si la forme que nous avons obtenue en forme de citation correspond vraiment à la forme de base du signe. Pour l'analyse des paires du corpus de productions

élicitées, nous avons utilisé comme forme de base la forme du mouvement la plus fréquemment donnée en forme de citation par les participants. Pour les verbes du corpus de productions spontanées, nous avons demandé à un signeur natif de nous donner la forme de base du signe, ou nous avons utilisé le seul dictionnaire de la LSQ disponible (Bourcier et Roy, 1985) qui, quoi qu'étant plus ou moins complet et rigoureux au niveau de la description linguistique constitue une base de données intéressante.

Dans les deux corpus confondus, nous avons relevé 22 occurrences de flexions aspectuelles. Toutes consistent en une modification de la fréquence de la répétition du mouvement, c'est-à-dire soit une répétition du mouvement du verbe, qui confère à la forme verbale une valeur itérative, ou encore un effacement de la répétition du mouvement, qui confère à la forme verbale un sens ponctuel. Parmi ces 22 occurrences, deux étaient employées sans aucune autre caractéristique distinctive. Cela nous amène à penser que la modification aspectuelle permet de distinguer les verbes des noms, dans la mesure où leur forme de base nous est connue.

Nous n'avons identifié aucune occurrence de suffixe aspectuel dans nos deux corpus. Cela n'a rien d'étonnant, puisque ces suffixes n'existent qu'en très petit nombre dans la langue. Nous ne croyons pas pour autant que le suffixe aspectuel ne peut être considéré comme une caractéristique distinctive des verbes. De plus, nous n'avons identifié aucune occurrence de modification aspectuelle du mouvement ou de suffixe aspectuel portant sur le nom. Nous proposons donc, comme l'ont suggéré Bouchard *et al.* (2005) et que nous en avons fait l'hypothèse, que l'aspect, sous ses deux réalisations, constitue une caractéristique distinctive du verbe en LSQ.

6.3 Les items indifférenciés

Dans les deux corpus, il a été impossible d'établir la catégorie de certains éléments à l'aide des caractéristiques distinctives que nous avons choisi d'utiliser. Dans le corpus de I, les items indifférenciés ne comportent ainsi aucune marque de la présence de caractéristiques

distinctives. Bien sûr, nous avons établi qu'il s'agissait de noms en se référant à la catégorie ciblée par l'objet utilisé dans l'élicitation. En analysant les contextes dans lesquels ces noms cibles se retrouvent, nous avons pu identifier les contextes d'apparition suivants : la présence d'une préposition (AVEC et SUR) précédant le signe, la présence d'un adjectif numéral précédant le signe ainsi que la juxtaposition d'une forme nominale et d'une forme verbale reliées. Nous pensons que ces contextes pourraient être utilisés comme caractéristiques distinctives du nom, mais étant donné leur faible occurrence dans le corpus, plus de recherches seraient nécessaires.

Dans le corpus de productions spontanées, nous avons quand même pu identifier la catégorie de certains éléments qui ne comportent aucune marque des caractéristiques distinctives que nous avons choisies par les moyens suivants : en identifiant les formes qui ne peuvent appartenir qu'à une seule catégorie (nom ou verbe) et en regardant le rôle sémantique des éléments de la phrase. Toutefois, malgré tout, 30 éléments sont demeurés indifférenciables. À ce point, les items restants sont des noms ou des verbes qui ont exactement le même sens. Cela nous amène à remettre en question notre hypothèse générale selon laquelle les catégories nom et verbe en contexte sont identifiables par des caractéristiques distinctives (phonologiques et morphosyntaxiques) et à nous poser la question suivante : étant donné que le nom et le verbe ont exactement le même sens dans ces contextes, se pourrait-il qu'il ne soit pas nécessaire de marquer la catégorie de l'élément? Nous n'avons pas de réponse à offrir à cette question mais nous croyons que cela pourrait constituer une piste intéressante de recherche.

6.4 Conclusion

En définitive, notre description des noms et des verbes de nos deux corpus nous amène à proposer que :

- L'oralisation est fortement associée aux noms et les comportements de la bouche sont fortement associés aux verbes, toutefois, ces deux caractéristiques ne permettent pas de distinguer le nom du verbe ;

- Les fonctions de l'utilisation de l'espace permettent de distinguer le nom du verbe en contexte, mais la forme identique des fonctions de l'utilisation de l'espace rend leur identification difficile ;
- Le marqueur POSS., permet de distinguer le nom du verbe ;
- Les constructions de complément du nom proprement dites permettent de distinguer le nom du verbe, dans la mesure où leur fonction est identifiable ;
- La négation permet de distinguer le verbe du nom ;
- L'aspect permet de distinguer le verbe du nom, à condition de connaître la forme de citation du signe.

De plus, nous proposons les pistes suivantes :

- Une préposition précédant un signe permet d'identifier la catégorie de ce dernier ;
- Un adjectif numéral précédant un signe permet d'identifier la catégorie de ce dernier ;
- La juxtaposition du nom et du verbe d'une paire nom/verbe dont les éléments sont sémantiquement et formellement reliés permet d'identifier la catégorie de chacun.

Ce chapitre nous a permis de décrire les caractéristiques qui permettent de distinguer le nom du verbe présentées dans la littérature sur les langues signées. Nous avons aussi pu amorcer une réponse à la question à savoir lesquelles peuvent être utilisées afin de distinguer le nom et le verbe en LSQ.

CONCLUSION

Ce mémoire avait pour objectif de décrire 1) le mouvement des noms et des verbes de la LSQ en contexte et en forme de citation et 2) le contexte dans lequel se trouvent les noms et les verbes dans le but de déterminer quelles sont les propriétés (formelles ou morphosyntaxiques) qui permettent de déterminer la catégorie (nom ou verbe) à laquelle appartient un signe. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons constitué un corpus à partir de productions élicitées de noms et de verbes de paires nom/verbe formellement distinctes en forme de citation et en contexte ainsi que de productions naturelles issues d'une entrevue télévisée. Nous avons formulé l'hypothèse générale que 1) en forme de citation, la longueur et la répétition du mouvement permettent de distinguer le nom du verbe alors qu'en contexte, elles ne le permettent pas et 2) en contexte, il est possible d'attribuer aux signes appartenant aux paires nom/verbe, phonologiquement distinctes ou phonologiquement identiques, une catégorie (nom ou verbe) selon la fonction qu'ils desservent dans la phrase.

Nos résultats montrent que le mouvement des noms et des verbes en contexte est sujet à la variation et que la longueur et la répétition du mouvement ne constituent pas des critères qui permettent de les distinguer. De plus, nous avons montré que le mouvement des noms et des verbes en forme de citation est lui aussi sujet à la variation. Nous avons proposé, à l'instar de Bouchard *et al.* (2005), qu'il est possible d'utiliser les caractéristiques morphosyntaxiques suivantes afin de déterminer si l'élément dessert une fonction nominale ou verbale : la fonction de l'utilisation de l'espace, l'utilisation du marqueur possessif POSS., des compléments du nom qui utilisent l'espace, de la négation et de l'aspect. De plus, nous avons identifié les caractéristiques distinctives suivantes : l'emploi d'une préposition ou d'un adjectif numéral devant un signe permet d'identifier celui-ci en tant que nom, et la juxtaposition du nom et du verbe d'une paire nom/verbe dont les éléments sont sémantiquement et formellement reliés permet d'identifier la catégorie de chacun.

Notre recherche laisse plusieurs questions ouvertes. Tout d'abord, les caractéristiques distinctives que nous avons identifiées ne suffisent pas à déterminer la catégorie de tous les éléments des paires nom/verbe de nos corpus. En effet, à la suite de notre analyse, la catégorie de plusieurs éléments est demeurée indifférenciée. De plus, ce mémoire, qui se voulait une étude descriptive des noms et des verbes de la LSQ, laisse ouverte la question plus large à savoir quel est le statut des catégories nom et verbe dans la langue. Par exemple, les résultats de cette étude ne nous permettent pas de déterminer si la distinction entre nom et verbe est toujours pertinente en LSQ. Autrement dit, nous ne sommes pas en mesure de dire si les éléments des paires nom/verbe formellement identiques constituent véritablement deux signes distincts ou s'ils n'en constituent qu'un. Ces questions ouvrent la voie à de futures recherches.

ANNEXE A

CONVENTION DE TRANSCRIPTION¹

SIGNE-SIGNE	Un trait d'union entre deux ou plusieurs gloses est utilisé lorsque le recours à plusieurs gloses françaises est nécessaire pour traduire un signe de la LSQ.
SIGNE++	Le symbole « + » est utilisé pour signifier qu'un signe a été répété. Le nombre de « + » correspond au nombre de répétitions.
PTÉ1	L'étiquette PTÉ1 représente un pointé référant à la première personne du singulier.
PTÉ2	L'étiquette PTÉ2 représente un pointé référant à la deuxième personne du singulier.
PTÉ3	L'étiquette PTÉ3 représente un pointé référant à la troisième personne du singulier.
PTÉ6	L'étiquette PTÉ6 représente un pointé référant à la troisième personne du pluriel.
VERBE	La glose française utilisée pour transcrire le verbe signé est généralement à l'infinitif. Toutefois, dans certains cas, le recours à un verbe fléchi du français peut servir dans les cas où plus d'un signe peut correspondre à la même glose française.
NOM	La glose française utilisée pour transcrire le nom signé est toujours à au singulier.
ADJECTIF	La glose française utilisée pour transcrire l'adjectif signé est toujours à au masculin singulier.
(a), (b), (c)	Un indice constitué par une lettre minuscule de la série a, b, c, etc., indiquée entre parenthèses à la suite d'une glose (nom, adjectif, déterminant, classificateur) est un indice sémantique et permet de faire des

¹ Adaptée de Parisot 2003 et de la version de juin 2004 utilisée par le Groupe de recherche sur la langue des signes québécoise et le bilinguisme sourd de l'UQÀM.

liens entre les différents signes liés à un même référent.

- (x), (y), (z) Un indice constitué par une lettre minuscule de la série x, y, z, etc., indiquée entre parenthèses, après a, b, c, etc., à la suite d'une glose (nom, adjectif, déterminant, classificateur ou verbe) constitue l'indication d'un *locus* spatial.
- (X), (Y), (Z) Un indice constitué par une lettre minuscule de la série X, Y, Z, etc., indiquée entre parenthèses, après a, b, c, etc., à la suite d'une glose (nom, adjectif, déterminant, classificateur ou verbe) constitue l'indication d'un ensemble de *loci* correspondant à un pluriel ou à une zone.
- (x1, x2, x3) S'il y a lieu, dans un même énoncé, les différents *loci* d'un ensemble correspondant à un pluriel peuvent être spécifiés sous la forme x1, x2, x3, etc., ou y1, y2, y3, etc.
- #-VERBE-# Un chiffre de 1 à 6 indiqué avant une glose verbale dont il est séparé avec un trait d'union indique la personne de l'agent du verbe. De la même façon, un chiffre de 1 à 6 indiqué après une glose verbale dont il est séparé avec un trait d'union indique la personne du patient du verbe, si celui-ci sélectionne un rôle thématique de patient.
- Dans certains cas, le possessif POSS.3 peut servir à situer le nom qu'il détermine. Il porte alors le même indice sémantique que ce nom et, en plus, un indice de la série x, y, z, et c.
- Dans certains cas, le possessif POSS.3 ne sert pas à situer le nom qu'il détermine. Il porte alors un indice différent de celui de ce nom et un indice de la série x, y, z, etc., qui sert à situer le possesseur.
- VERBE(x-y) Une séquence de 2 ou 3 indices de la série x, y, z, etc. (minuscules ou majuscules) ou encore de chiffres 1, 2, 3, etc. correspondant à la personne indiqués entre parenthèses à la suite d'une glose correspond au trajet du mouvement du verbe entre les *loci* correspondant aux indices ou chiffres.
- #a-VERBE Un indice constitué par une lettre minuscule de la série a, b, c, etc., indiqué après le chiffre correspondant à la personne de l'agent ou du patient du verbe permet de faire le lien entre le verbe et un nom dans la phrase.
- Tx, tx, Rx, Ex Un indice entre parenthèses à la suite d'une glose verbale correspond à un comportement non manuel comportant une indication spatiale s'il a la forme : Tx (le tronc est orienté comme si le signeur était orienté en x), tx (la tête est orientée comme si le signeur était situé en x), Rx (le regard est dirigé vers x) et Ex (indique qu'une épaule du signeur est orientée vers x).

- [] Les crochets indiquent la portée du comportement non manuel dans les cas où celui-ci couvre plusieurs signes.
- () Quand la portée d'un comportement non manuel est d'un seul signe, le comportement non manuel est indiqué entre parenthèses après ce signe. Un comportement non manuel autonome apparaît sans parenthèses.
- Une série de tirets indique la tenue d'un signe. Dans ce cas, les signes produits par la main gauche (mg), la main droite (md) et les deux mains (2m) sont indiqués sur des lignes différentes.

ANNEXE B

QUESTIONNAIRE ÉLECTRONIQUE

S'il vous plaît, répondre à toutes les questions suivantes.

Ce document est confidentiel.

1. Nom : _____
2. Courriel : _____
3. Âge : _____ ans
4. Sexe : Féminin Masculin
5. Étudiant : Cégep Université Non
6. Parents : Sourds Entendants
7. Mes parents utilisent la LSQ à la maison :
 Non Oui
8. J'ai des sœurs/frères :
 Non Oui 
 Sourds
 Entendants
9. Je suis sourd de naissance :
 Oui Non 
 Devenu sourd à 1 an
 Devenu sourd à 2 ans
 Devenu sourd à 3 ans
 Devenu sourd à 4 ans
 Devenu sourd après 4 ans
10. J'ai appris la LSQ à l'âge de _____ ans.
11. Je suis né : Au Québec
 À l'extérieur du Québec → Je suis arrivé au Québec en 19____.
Retournez le formulaire comme fichier joint à :
voghel.amelie@courrier.uqam.ca

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Consentement de participation au projet de recherche
«Noms et verbes sémantiquement et formellement reliés en LSQ»

Renseignements généraux

On m'a expliqué et j'ai compris le projet de recherche.

Nature de la participation

J'ai été informé que ma participation à la recherche était volontaire. Ma participation à cette recherche implique que je produise des signes et des phrases de la LSQ. Je serai filmé pendant la tâche.

Droits du participant

J'ai été informé que je peux en tout temps cesser ma participation à la recherche sans préjudice aucun.

Confidentialité et utilisations des résultats

J'ai été informé que mon nom ne sera jamais publié et que tous les renseignements personnels que j'aurai fournis dans le cadre de cette recherche seront traités de manière à assurer l'anonymat et la confidentialité. Les résultats de la recherche pourront être diffusés dans des congrès, dans des revues scientifiques et pourront être utilisés dans des cours.

Amélie Voghel, étudiante

date

Participant

date

* Ce formulaire de consentement est inspiré du formulaire de consentement utilisé par le Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd pour le projet *Accès au lexique mental de la LSQ* de Colette Dubuisson et Éva Kehayia.

ANNEXE D

LISTE DES OBJETS UTILISÉS POUR L'ÉLICITATION

	Items cibles	Objets
1	APPAREIL-PHOTO	Appareil-photo
2	PHOTOGRAPHER	Appareil-photo
3	AVION	Avion
4	VOLER-EN-AVION	Avion
5	BAGUE	Bague
6	METTRE-UNE-BAGUE	Bague
7	BATEAU	Bateau
8	NAVIGUER	Bateau
9	BRIQUET	Briquet
10	ALLUMER-LE-BRIQUET	Briquet
11	CADEAU	Cadeau
12	OFFRIR-UN-CADEAU	Cadeau
13	CAMÉRA-VIDÉO	Caméra
14	FILMER	Caméra
15	CHAISE	Chaise
16	S'ASSEOIR	Chaise et poupée
17	CISEAUX	Ciseaux
18	DÉCOUPER	Ciseaux
19	CLÉ	Clé
20	TOURNER-LA-CLÉ	Clé
21	LIVRE	Livre
22	OUVRIR-UN-LIVRE	Livre
23	FUSIL	Fusil
24	TIRER	Fusil
25	POIGNÉE DE PORTE	Poignée
26	TOURNER-LA-POIGNÉE	Poignée
27	PORTE	Porte
28	OUVRIR-LA-PORTE	Porte
29	SONNETTE	Sonnette
30	SONNER	Sonnette
31	MARTEAU	Marteau
32	FRAPPER-MARTEAU	Marteau

	Items de pratique et distracteurs	Objets
1	VERRE	Verre
2	CD	Cd
3	RÈGLE	Règle
4	ARBRE	Arbre
5	VACHE	Vache
6	SERINGUE	Seringue
7	VIS	Vis
8	CLÔTURE	Clôture
9	FOURCHETTE	Fourchette
10	DÉCHIRER	Feuille de papier
11	EFFACER	Gomme à effacer et feuille de papier
12	LIRE	Livre
13	BOIRE	Verre
14	ÉCRIRE	Crayon et feuille de papier
15	SAUTER	Poupée
16	VISSER	Tournevis et vis
17	VERSER	Verre
18	SE-MAQUILLER	Maquillage

RÉFÉRENCES

- Baker, C. et D. R. Cokely. 1980. *American Sign Language. A teacher's resource text on grammar and culture*, Silver Spring : T.J. Publishers.
- Barner, D., et A., Bale. 2002. « No nouns, no verbs: Psycholinguistic arguments in favor of lexical underspecification », *Lingua*, no 112, p. 771-791.
- Berthiaume, R., L. Lelièvre et J. Rinfret. 2004. « Les signes négatifs dérivés en langue des signes québécoise », *Actes des XVII^{es} Journées de linguistique (JDL)*, p. 141-150, Québec : Université Laval.
- Bouchard, D. et C. Dubuisson. 1995. « Grammar order and position of Wh-signs in Quebec Sign Language ». *Sign languages studies*, no 87, p. 99-139.
- Bouchard, D. 1996. « Sign languages and language universals : The status of order and position in grammar », *Sign Language Studies*, no 91, p. 101-159.
- Bouchard, D., C. Dubuisson, L. Lelièvre et C. Poulin. 1999. « Les facteurs articulatoires qui déterminent l'ordre en langue des signes québécoise (LSQ) », *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique*, Sherbrooke : Université de Sherbrooke, p. 63-74.
- Bouchard, D. 2002. *Adjectives, number and interfaces : Why languages vary*, North-Holland Linguistics Series, Linguistic Variations Volume 61, Elsevier.
- Bouchard, D., C. Dubuisson et A.-M. Parisot. 2003. « Categories in LSQ: An introduction », *Conférence sur invitation présentée à l'École d'été de sciences cognitives*, UQAM.
- Bouchard, D. et A.-M. Parisot. 2004. « Properties of number in Quebec Sign Language », *Workshop on numerals in the World's Languages*, 29 et 30 mars, Leipzig, Allemagne.
- Bouchard, D., C. Dubuisson et A.-M. Parisot. 2005. « Categories in Langue des signes québécoise : Reflexions on categorization across modalities », *Categorization in cognitive sciences*, H. Cohen et C. Lefebvre (éd.). New York : Elsevier.

- Bourcier, P. et J. E. Roy. 1985. *La langue des signes (L.S.Q.)*, Publications Bourcier et Roy Enr.
- Bruner, J., J., Goodnow, et A., Austin. 1956. *A Study of Thinking*, New York : Wiley.
- Chomsky, N. 1995. *The minimalist program*, Cambridge (MA) : The MIT Press.
- Collins-Ahlgren, M. 1990. « Word formation processes in New Zealand Sign Language », *Theoretical Issues in Sign Language Research : Linguistics*. Fischer et Siple, vol. 1, p. 179-212. Chicago : The University of Chicago Press.
- Cuxac, C. 1997. « Iconicité et mouvement des signes en langue des signes française », Actes de la 6^e école d'été, Association pour la recherche cognitive. Le mouvement : des boucles sensorimotrices aux représentations langagières, p. 205-218.
- Dubuisson, C., A. Vercaingne-Ménard, D. Pinsonneault et L. Desouvrey. 1992. « L'oralisation en langue des signes québécoise », *Revue de l'Association canadienne de linguistique appliquée*, vol. 14, no 2, p. 95-106.
- Dubuisson, C. et L. Lacerte. 1996. « La glose dans la transcription et l'analyse des langues signées », *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, C. Dubuisson et D. Bouchard (éd.), Montréal : Cahiers de l'Acfas, p. 127-142.
- Dubuisson, C., L. Lelièvre, D. Machabée et C. Miller. 2000. *Grammaire descriptive de la langue des signes québécoise*, Tome 2 : Le lexique, 2^e Édition, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Dubuisson, C., L. Lelièvre et C. Miller. 1999. *Grammaire descriptive de la langue des signes québécoise*. Tome 1 : Le comportement manuel et le comportement non manuel, 2^e Édition, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Dubuisson, C., L. Lelièvre et A.-M. Parisot. 2000. « Utilisation morphosyntaxique de l'espace dans des discours narratifs en langue des signes québécoise », *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique*, p. 101-116.

- Dubuisson, C., L. Lelièvre et A.-M. Parisot. En préparation. *Grammaire descriptive de la langue des signes québécoise. Tome 3 : L'utilisation de l'espace*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Emmorey, K. et D. Corina. 1990. « Lexical recognition in sign language : Effect of phonetic structure and morphology in ASL », *Perceptual and motor skills*, vol. 71, p. 1227-1252.
- Emmorey, K. 2001. « Psycholinguistics studies of sign perception, online processing and production », *Language, cognition and the brain : Insights from sign language research*, Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Erlenkamp, S. 2000. *Syntaktische Kategorien und lexikalische Klassen. Typologische Aspekte der Deutschen Gebärdensprache*, Munich : Linguistic Research Forum.
- Fuzzy Grammar. A Reader*. 2004. Aarts, B., D. Denison, E. Keizer, G. Popova (éd.), Oxford University Press
- Givón, T. 1979. *On understanding grammar*, New York : Academic Press.
- Gnaba, J. 2000. *Description du signe de possession «appartenir» de la langue des signes québécoise*, mémoire de maîtrise, département de linguistique et de didactique des langues, UQÀM.
- Hopper, P. et S. Thompson. 1984. « Lexical categories in universal grammar », *Language*, vol. 60, no 4, p. 703-752.
- Hopper, P. et S. Thompson. 1985. « The iconicity of the universal categories 'Noun' and 'Verbs' », *Typological studies in language : Iconicity and syntax*, J. Haiman (éd.), vol 6, Amsterdam : John Benjamins.
- Jacobsen, W. 1979. « Nouns and verbs in Nootkan », *Heritage Record*, no 4, p. 83-155.
- Johnston, T. et A. Schembri. 1999. « On defining a lexeme in a signed language », *Sign language and linguistics*, vol. 2, no 2, p. 115-185.

- Johnston, T. 2001. « Nouns and verbs in Australian Sign Language: an open and shut case? », *Journal of deaf studies and deaf education*, vol. 6, no 4, p. 235-257.
- Kayne, R. 1994. *The antisymmetry of syntax*, Cambridge : The MIT Press.
- Klima, E. et U. Bellugi. 1979. *The Signs of Language*, Cambridge (MA) : Harvard University Press.
- Langacker, R. W. 1987. *Foundations of Cognitive Grammar, vol I: Theoretical Prerequisites*, Stanford University Press
- Lelièvre, L., A.-M. Parisot et C. Dubuisson. 2002. « La catégorisation verbale en langue des signes québécoise (LSQ) », *Acfas*, Québec : Université Laval, 15 mai.
- Meier, R. P. 2002. « Why different, why the same? Explaining effects and non-effects of modality upon linguistic structure in sign and speech », In Meier, R. P., K. Cormier, D. Quinto-Pozos (éd.), *Modality and structure in signed and spoken language*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 1-25.
- Miller, C. et C. Dubuisson. 1992. « Les encodages parallèles : un procédé exclusif aux langues signées », *Protée - Théories pratiques et sémiotiques*, vol. 20, no 2, p. 11-22.
- Miller, C. 2000. *La phonologie dynamique du mouvement en langue des signes québécoise*, Montréal : Fides.
- Moody, B. 1983. *La langue des signe*, Paris: Ellipses.
- Neidle, C, J. Kegl, D. Maclaughlin, B. Bahan, et R.G. Lee. 2000. *The syntax of American Sign Language. Functional Categories and Hierarchical Structure*, Cambridge (MA) : The MIT Press.
- Parisot, A.-M. 2003. *Accord et cliticisation : l'accord des verbes à forme rigide en langue des signes québécoise*, thèse de doctorat, département de linguistique et de didactique des langues, Montréal : UQÀM.

- Parisot, A.-M., D. Bouchard, D. Bourbonnais, L. Lelièvre, L. Ménard et J. Rinfret. 2004. « L'ordre des signes et l'économie articulatoire: bouger moins pour signer LSQ », *colloque Surdit  et soci t  : l'interdisciplinarit  en r adaptation et en  ducation*, les 11 et 12 mai, 72^e Congr s de l'Acfas, Montr al : UQ M.
- Parole en main, La.* 1993. S rie d' missions, R alisation Yves Deling. Montr al : Vid otron Montr al.
- Pilleux, M. 1991. « Sustantivos y verbos en el lenguaje de senas », *Revista de Linguistica Teorica y Aplicada*, vol. 29, p. 147-179.
- Pizzuto, E. et S. Corazza. 1996. « Noun morphology in Italian Sign Language », *Lingua : Special issue on sign linguistics : Phonetics, phonology and morpho-syntax*, vol. 98, no 1-3, p. 169-196.
- Robins, R. 1952. « Nouns and verbs in universal grammar », *Language*, vol. 28, no 3, p. 289-298.
- Rosch, E. 1973. « Natural categories », *Cognitive psychology*, no 4, p. 328-350.
- Rosch, E. 1975. « Cognitive Representations of Semantic Categories », *Journal of Experimental Psychology*, p. 192-233.
- Sandler, W. 1999. « The medium and the message », *Sign language and linguistics*, vol. 2, no 2, p. 187-215.
- Sapir, E. 1921. *Language*, New York : Hartcourt, Brace and World.
- Saussure, F. 1916. *Cours de linguistique g n rale*, Paris : Payot.
- Schembri, A., G. Wigglesworth, T. Johnston, R. Adam et R. Barker. 2002. « Issues in development of the test battery for Australian Sign Language morphology and syntax », *Journal of deaf studies and deaf education*, vol. 7, no 1, p. 18-40.

- Stokoe, W. C. 1960. « Sign Language Structure : An Outline of the Visual Communication System of the American Deaf », *Studies in linguistics: Occasional papers*, Silver Springs, MD : Linkstock Press.
- Stokoe, W. C., D. C. Casterline et C. G. Cronenberg. 1965. *A Dictionary of American Sign Language on Linguistic Principles*, Silver Springs : Linstok Press.
- Stokoe, W. C. 1976. « The study and use of sign language », *Sign Language Studies*, vol. 1, no 4.
- Supalla, T. et M. Newport. 1978. « How many seats in a chair? The derivation of nouns and verbs in American Sign Language », *Understanding language through sign language research*, P. Siple (éd.), New York : Academic Press, p. 91-131.
- Valli, C. et C. Lucas. 1992. *A resource text for ASL users. Linguistics of American Sign Language*, Washington : Gallaudet University Press.
- Vercaingne-Ménard, A. et D. Pinsonneault. 1996. « L'établissement de la référence en LSQ : Les loci spatiaux et digitaux », *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, C. Dubuisson et D. Bouchard (dir.), Montréal : Les cahiers scientifiques de l'ACFAS, no 89, p.61-74.